Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol.

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 11 OCTOBRE 1963 — PRIX 10c

Cette photographie a capté un moment frappant de la présente session conciliaire à Rome, l'entrée dans la basilique de Son Exc. Mgr Joseph Slipyi, de Lwow, qui, pendant la première session, achevait la 18e année de sa détention par les Rouges. L'on voit, à droite, Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, archevêque des Ukrainiens manitobains.

au Concile

Il convient de reconnaître avec joie que Dieu se sert d'Eglises séparées

ROME — Un deuxième archevêque canadien a fait une intervention au cours de la première semaine de la deuxième session du Concile. Il a demandé que l'Eglise catholique ne considère pas les chrétiens désunis uniquement comme des individus, mais qu'elle tienne compte des communions ou des Eglises auxquelles ils appartiennent.

S. E. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface et président de l'Assemblée épiscopale canadienne, a fait son intervention récemment, au cours de la cinquième congrégation générale de la deuxième session du Concile. Quelques jours plus tôt, S. E. Mgr Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les ukrainiens, était intervenu pour souligner que le schéma sur l'Eglise ne montre pas assez que le Collège épiscopal, c'est-à-dire tous les évêques du monde unis au Pape, ont charge de toute l'Eglise. Cette collégialité épiscopale, avait-il dit, ne s'exerce pas seulement en temps de Concile. Pour faire passer cette collégialité dans les faits, il avait alors préconisé la création d'un Conseil apostolique composé d'évêques de différents pays qui assisterait le Pape dans le gouvernement de l'Eglise.

Parlant sur le premier chapitre du schéma sur l'Eglise, Mgr Baudoux a déclaré que le paragraphe sur les relations entre les catholiques et les autres chrétiens était insuffisant parce qu'on n'y voyait ces derniers que comme des individus, sans tenir compte des communions dont ils font partie.

Sans doute, d'ajouter le prélat, l'Eglise catholique se reconnaît comme la seule Eglise vraie. Mais il existe des communautés chrétiennes qui prêchent l'Evangile du Christ, annoncent le Royaume de Dieu, célèbrent le baptême et d'autres sacrements et sont sources de sanctification et de salut. Il convient donc que l'Eglise catholique reconnaisse ouvertement et avec joie que Dieu se sert ainsi d'Eglises séparées.

Mgr Baudoux a ensuite fait observer que, si l'Eglise est assurément sainte en elle-même, il ne faut pas craindre de reconnaître les fautes des membres de l'Eglise, conséquence de la condition terrestre de celle-ci. C'est à cette condition que deviennent compréhensibles certains faits historiques, qui ont malheureusement été source des schismes, des divisions, de la baisse dans la foi. Dieu sait utiliser ces calamités pour châtier ou purifier son peuple.

Nous devons faire valoir clairement cet aspect positif de nos divisions, a conclu le prélat, afin que tous les chrétiens puissent mieux comprendre que les maux qui affligent l'Eglise sont la plupart du temps le fruit de notre infidélité.

Le Concile regarde chacun de nous

ROME — "Ne soyez pas indifférents devant cette solennelle célébration, tâchez de vous informer et de comprendre que ce qui fait l'objet des travaux du Concile se rapporte à ce qu'il y a de plus grand et de plus sacré dans le monde, c'est-à-dire l'oeuvre du Seigneur qui s'appelle l'Eglise. C'est pourquoi cela vous regarde, chacun de vous, cela regarde votre foi, votre vie chrétienne."

Le Pape s'est adressé en ces termes aux milliers de fidèles qu'il a reçus en audience générale, mercredi dernier, en les invitant à considérer l'importance du Concile aussi bien pour l'avenir de l'Eglise que pour l'avenir de la société.

"Ouvrez les yeux de l'âme et regardez le visage, l'aspect que l'Eglise vous présente, a poursuivi le Pape. Les aspects visibles de l'Eglise sont l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité. C'est le moment de s'apercevoir que l'Eglise découle du Christ en tant que société; unie par l'unité de foi, de culte et l'autorité suprême, sainte par les sacrements, les lois et le gouvernement qui sont autant de sources et d'instruments de sanctification et de salut; catholique par son incessante diffusion dans le monde; apostolique par la constitution hiérarchique qui la relie à Pierre et aux apôtres dans la succession des pouvoirs légitimes d'ordre; de magistère et de gouvernement."

Les chrétiens de Lac du Bonnet s'unissent en "état de Concile"

Alors que les Pères du Concile sont en sessions à Rome, et que notre archevêque nous invite à nous mettre en état de Concile, le clergé et les citoyens de Lac du Bonnet se sont mis à l'oeuvre.

En effet, le mardi 1er octobre dernier, dans le sous-sol de l'église Notre-Dame, avait lieu la troisième réunion du comité d'organisation en préparation de la "Semaine de Renouveau Chrétien". Le comité en question est formé des membres du clergé des différentes dénominations religieuses de l'endroit, ainsi que d'une douzaine de laïcs appartenant aux différentes églises.

Le but de "La Semaine de Renouveau Chrétien" est assez évident par lui-même. Comme ailleurs, à Lac du Bonnet, on sent le besoin de se rechristianiser afin de rendre notre monde un peu meilleur. Notre humble effort n'a rien de spectaculaire en soi. Toutefois il revêt un cachet particulier, du fait qu'il ne s'agit plus seulement d'une simple retraite paroissiale pour les catholiques, mais même nos frères séparés, les anglicans, luthériens et autres, emboiteront le pas avec nous dans cette marche vers un "Renouveau Chrétien".

La "Croisade pour le Christ" ou "Semaine de Renouveau Chrétien", ne prétend pas dépasser le Concile. C'est pourquoi, même si le tout se prépare en étroite coopération avec nos frères séparés et dans le plus grand esprit chrétien, nous gardons quand même certaines réserves, pour ne pas endommager le dogme et la doctrine de chaque confession. Ainsi, même si nous mettons nos efforts en commun avec nos frères séparés, il ne s'agit que des lignes maîtresses de l'organisation.

Chaque soir, à 8 h., du 3 au 8 novembre, catholiques et non-catholiques sont invités à se rendre à leur église respective pour prendre une part active à la "Semaine de Renouveau Chrétien". Chaque église aura son prédicateur invité pour l'occasion, et aussi s'acquittera de prier le Seigneur de sa façon habituelle. Une particularité toutefois; le clergé des différentes confessions s'est entendu sur la composition d'une prière commune qui devra être récitée dans chaque église lors des divers exercices de la retraite.

Tout a été mis en branle pour faire de cette semaine de prière un véritable succès. Les organisations non-religieuses ont été, ou seront contactées afin de les inviter à suspendre leurs activités durant la semaine en question. Un comité de publicité formé de trois membres laïcs des trois églises locales, s'occupe déjà de la préparation éloignée et immédiate; affiches pour placer dans les endroits publics, film religieux au théâtre, feuillets distribués aux citoyens de l'endroit, et on se propose même d'annoncer à la radio et à la télévision. Les passants longeant le village par la route no 11 verront une longue bannière flottant au vent et portant l'inscription suivante: "Crusade for Christ". Nous espérons que nos visiteurs se souviendront alors de s'unir à nous par la prière.

Un autre comité dit "de visites" a aussi été mis sur pieds et se prépare à visiter chaque famille du village et des environs. Une cinquantaine d'hommes recrutés parmi les rangs des diverses confessions religieuses passerons par les maisons pour recueillir d'importantes informations concernant l'état religieux des citoyens de l'endroit.

Nous invitons donc spécialement les citoyens de Lac du Bonnet à prendre une part active, mais aussi tous ceux qui liront cet article, à prier pour le succès spirituel de notre "Semaine de Renouveau Chrétien". Cet effort commun avec nos frères séparés ne peut qu'être béni de notre Père commun à tous, et apporter des fruits inestimables, en même temps qu'il sera sans doute un humble pas vers l'unité des Chrétiens, selon l'ardent désir du Christ.

Paul-E. BOISJOLI, ptre.

La théorie du Dr Penfield jouit d'une vogue grandissante au pays

EDMONTON — Le principe qui veut que plus un individu est jeune, plus il est apte à apprendre une langue seconde, jouit d'une vogue grandissante dans les écoles du Canada, en particulier cette année.

Plus de 4,300,000 étudiants s'inscriront dans les écoles primaires et secondaires du Canada; de ces étudiants, un pourcentage plus élevé que jamais dans le passé étudiera le français — que ce soit le français oral, le français écrit, ou les deux à la fois.

Le célèbre chirurgien montréalais, le Dr Wilder Penfield, a été un des plus fervents avocats de l'étude d'une langue seconde à un âge précoce.

Il a notamment démontré, à l'aide de tests, que les enfants du primaire — et même ceux d'âge pré-scolaire — peuvent apprendre une langue seconde avec une facilité qui souvent déconcerte les adultes.

Rendue encore plus "actuelle" par l'état des discussions sur le biculturisme, cette tendance est tellement forte, maintenant, que le français est peu à peu mis au programme du cours primaire dans presque toutes les provinces anglophones du Canada.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse canadienne démontre que six des dix provinces — du Québec à la Colombie-Britannique — auront cet automne, au primaire et au secondaire, des cours de français plus complets que jamais auparavant.

Le Manitoba a mis au point un cours sous le nom de "Français I", et destiné aux élèves de première année dont la langue maternelle est le français.

* * *

Le gouvernement manitobain a annoncé cette semaine que l'enseignement du français à partir de la première année scolaire serait autorisé pour les élèves de langue anglaise en septembre prochain. On s'attend à pouvoir recruter un nombre de professeurs suffisant pour répondre aux besoins actuels et aux désirs d'un nombre sans cesse grandissant de parents de langue anglaise. Ce cours est distinct de celui qui a été organisé et autorisé cette année pour les élèves de langue française de la première année scolaire.

* * *

A Edmonton, les écoles élémentaires situées près de High Schools où l'on enseigne le français auront dès cette année un cours dans cette langue en 4e, 5e et 6e années.

A Regina, 10 écoles séparées catholiques ajoutent cet automne l'option de conversation française au programme des 7e et 8e années.

A Vancouver, on enseigne le français à tous les étudiants des 8e, 9e et 10e années.

En Ontario, les écoles primaires qui dispensent un enseignement en français vont se multipliant, à mesure que le nombre de professeurs de français augmente. Le problème, à l'heure actuelle, est de coordonner les programmes de français au secondaire et au primaire.

Dans les écoles protestantes de Montréal, l'enseignement du français débute de façon expérimentale cet automne au niveau de la première année.

Pour sa part, le Québec se contente, au point de vue programmes d'études, de marquer le pas; il attend les deuxième et troisième tranches du rapport Parent qui doivent être remises au gouvernement au cours de l'hiver prochain.

Les programmes

L'Ontario entreprend à l'automne la seconde année de son programme secondaire "avec options", qui commence en 10e année.

Les options sont au nombre de trois: 1) arts et sciences; 2) affaires et commerce; 3) science et technologie. Chaque section dispensera un cours de cinq ans qui mènera à l'université, et un cours de quatre ans pour les étudiants qui ne songent pas à des études avancées. On dispense également des cours de un et deux ans destinés à une préparation pratique plus immédiate.

En Alberta, le programme des "high schools" est en voie de révolution; on met momentanément au point un programme de quatre années, au niveau de l'immatriculation, qui permettra aux élèves plus lents de faire leurs 10e et 11e en trois ans au lieu de deux.

Les écoles d'Edmonton utilisent dans les écoles élémentaires la méthode de progrès continu, selon laquelle les élèves travaillent suivant leur rythme particulier; de la sorte, un élève peut, en un an, couvrir le programme de deux, s'il est assez fort.

Ce système est actuellement étendu aux écoles séparées de Regina de façon à être en vigueur de la première à la cinquième années.

Les écoles de Vancouver, outre leur accent sur le français, essaient également de mettre au programme des matières plus "contemporaines".

(LA SURVIVANCE)

Les coopératives demandent le "statu quo" en fait d'impôts

OTTAWA — Ce fut la plus massive représentation à laquelle ait eu à faire face la Commission royale sur la fiscalité. Vingt-six représentants du mouvement coopératif, forts des arguments accumulés en huit mémoires, se sont présentés devant la commission jeudi dernier pour dresser leur défense contre les campagnes en faveur de l'imposition de taxes plus lourdes sur les coopératives.

Durant toute la journée, les six commissaires et leur avocat, John Stewart, ont retracé toute l'histoire du mouvement coopératif, ses débuts, ses buts, ses activités, ses structures financières et son développement. La dernière question donna lieu à la présentation d'un fouillis de chiffres qui ne semblent pas avoir fait la lumière sur l'augmentation des affaires des coopératives par rapport aux commerces concurrents.

Le principal mémoire fut celui de l'Union coopérative du Canada et du Conseil canadien de la coopération qui représentent ensemble 1,600 coopératives et 1,500,000 membres.

Ce que ces coopératives demandent c'est que l'on continue le système en vertu duquel les coopératives déduisent les dividendes de leurs membres de l'impôt taxable et l'élimination d'une clause qui interdit que ces déductions descendent à moins de trois pour cent du capital employé. Elles exigent aussi que l'exemption de taxes de trois ans aux nouvelles coopératives soit continuée.

Depuis que la commission dont le président est M. Kenneth Carter, un comptable agréé de Toronto, a commencé à siéger en public, on lui a, à plusieurs reprises, demandé, surtout les commerces de détail, que les coopératives payent l'impôt sur le revenu avant toute distribution de dividendes, ces dividendes étant comparables à ceux des autres formes de commerce.

Les coopératives répliquent qu'elles ne sont que le prolongement de leurs membres qui doivent payer l'impôt sur le revenu personnel pour les dividendes qu'ils touchent.

Les mémoires déposés répondent à plusieurs déclarations énoncées précédemment, notamment celle qui soutenait que les coopératives avaient connu une croissance disproportionnée par rapport aux autres commerces, qu'elles se ramifiaient dans tous les secteurs de l'économie et constituaient un danger pour les maisons d'affaires.

Activité limitée

Le principal mémoire présenté par une délégation qui avait à sa tête le Dr R. S. Staples, président de la CUC, et Martin Léger, président de la CCC, affirmait que le mouvement coopératif était restraint aux secteurs primaires de l'agriculture et de la pêche et qu'il ne faisait que très peu d'affaires dans les autres secteurs.

Il rappelait que dans le commerce de détail les ventes des coopératives en 1945 et 1960 n'avaient augmenté environ que de 1.7 pour cent à 2.1 pour cent du total des ventes en comparaison de 23.4 à 46.7 pour cent dans les magasins à chaîne, chiffres qui diffèrent considérablement de ceux que cita le professeur Craig McIvor, de l'Université McMaster, dans un livre récent intitulé "Récente croissance des coopératives au Canada".

Une soirée d'appréciation et de mérite à l'hôpital Taché

Le vendredi 4 octobre, à 8 h. p.m., eut lieu une Soirée d'Appréciation et de Mérite à l'hôpital Taché. Cette soirée a été organisée par le "Cerebral Palsy" du Manitoba.

La soirée était en honneur de la Rév. Sr Marie-Rose Tougas, S.G.M., supérieure de l'hôpital Taché. La ville de Winnipeg et celle de St-Boniface se devaient de reconnaître les efforts, la sympathie et l'encouragement que la Rév. Sr Tougas avait donné et donne encore à ces cas malheureux de paralysie cérébrale.

Inlassable et infatiguable, avec ses soeurs collaboratrices de l'hôpital Taché, elle a pu soulager ces souffrants en leur donnant un visage plus humain où se reflète une lueur d'intelligence. Comme elle a dit, dans son discours avec une voix à la fois humble et émue, elle est là, avec toutes les Soeurs Grises, où le besoin d'aide ce fait sentir. Elles sont toutes au service de l'humanité en détresse.

Les efforts ont trouvé une récompense. Déjà beaucoup de gens se penchent intéressés et apitoyés sur ces handicappés. Encore ici nous voyons en la Rév. Sr Marie-Rose Tougas la mission de Mère d'Youville, la Mère des misères terrestres. Ne voyons-nous pas le bon Samaritain en nos temps modernes?

Pour marquer à jamais l'acte d'amour et de douleur de la Rév. Sr Tougas et en signe de grande reconnaissance, le président du "Cerebral Palsy" du Manitoba, M. Dean Nicolson, a offert à la Soeur Supérieure une plaque honorifique.

Un certificat de récompense communautaire a été présenté, ensuite, par le représentant du maire de la ville de Winnipeg, M. Roland Claydon. Cette présentation a été accompagnée par un bref mais très éloquent discours rehaussant l'oeuvre du "Cerebral Palsy" et soulignant l'action méritoire de l'héroïne du jour.

Citoyenne honoraire

Pour couronner cette inoubliable soirée, M. le maire de St-Boniface, malgré ses innombrables engagements, a voulu être présent. Avec sa voix chaude et claire il a dit d'être fier de pouvoir nommer la Rév. Sr Marie-Rose Tougas, citoyenne honoraire de la ville de St-Boniface, récompense pas trop répandue vu son importance extrême dans notre ville. M. le maire a souligné l'oeuvre grandiose et humanitaire des Soeurs Grises dans la fondation de la ville qui date de 1844 lors de l'arrivée des premières missionnaires.

Le "Sertoma International Winnipeg Chapter Association", association destinée au bien-être humain, était représenté par son président, M. Gordon Law, qui, lui aussi a voulu témoigner sa sympathie envers la religieuse.

Ensuite la présidente des Dames Auxiliaires du "Cerebral Palsy", Mme Andrew Buzunis, a présenté un bouquet de fleurs accompagné de remerciements.

M. Armand Dureault, vice-président du "Cerebral Palsy" et maître de cérémonies, s'est révélé une personne à la parole facile et à l'aisance du micro.

Il y avait, à cette soirée, une centaine de personnes de haute distinction, la Rév. Mère Provinciale, ses conseillères et plusieurs religieuses de l'hôpital Taché, ainsi que des patients atteints de paralysie cérébrale.

Les Dames Auxiliaires du "Cerebral Palsy" du Manitoba ont offert, ensuite, des rafraîchissements et la soirée a été agrémentée par le pianiste bien connu, M. Don Gunn, et par le choeur improvisé des membres du "Sertoma International Club".

C'est plutôt rare qu'une religieuse reçoivent trois récompenses dans une soirée, et tous furent d'accord que c'était un événement exceptionnel.

Armand DEBBANE.

M. Robert Choquette

En marge d'un "Symposium" sur le centenaire du Canada, à Winnipeg, les 28 et 29 octobre, la Société Historique de St-Boniface organise une soirée historique extraordinaire le samedi soir 26 octobre.

Il y aura grand banquet, évocation "Son et Lumière" de l'histoire canadienne-française, vin d'honneur.

M. Robert Choquette, co-président du Comité national du Centenaire, sera l'orateur invité de la fête.

OTTAWA — Un évêque catholique a eu gain de cause en Cour Suprême du Canada dans sa tentative d'hériter d'un legs de $50,000 laissé par testament par un membre du clergé en vue de venir en aide à la cause des Canadiens français du diocèse de Prince-Albert, en Saskatchewan.

NOTES DE LA SEMAINE

Nous avons encore une fois le plaisir d'annoncer à nos collaborateurs, chroniqueurs, secrétaires et chargés de la publicité que cette semaine l'espace dans le journal ne suffit pas aux besoins, à cause de la publicité qui envahit nos colonnes. Que les lecteurs se rassurent, cependant, cette surabondance de copie payante pendant deux ou trois semaines, nous arrive un peu comme les oasis au Sahara. Penser que cela deviendra habituel serait de se faire prendre par des mirages. L'eau qui arrive ainsi au moulin doit servir à faire marcher la machine pendant les semaines de sécheresse.

A cause de ce débordement il a fallu modifier un peu le plan du journal. Deux rubriques seulement en plus du feuilleton sacré ont survécu à la page domestique mais les lectrices y trouveront une belle annonce en couleurs en vue du "Gala" des Anciens le 19 octobre. Les responsables de cette entreprise apprécieront sans doute qu'en étalant cette tentation publicitaire devant les yeux des dames, la rédaction entend déclencher une puissante force au sein de multiples foyers.

Notre rubrique "Aujourd'hui, Autrefois" prend place sur la page éditoriale, y ajoutant le poids de la petite histoire, si bien évoquée par la plume alerte de M. Doiron. La colonne sur le Concile s'y trouve aussi, mais le rapport sur l'intervention de Mgr Baudoux est réservé pour la première page.

* * *

Nous aurions aimé planer un peu dans un commentaire sur la récente conférence du R. P. Ducharme mais les traductions commerciales (Dinde, catégorie "A", éviscérée, parfaitement propre), les violences et surprises qui éclatent du côté de la province "mère" ("malhonnête", "imbécile", "traître", "collaborateur", "maudite statue", "plus catholique que le pape", etc.) et l'état délicat de certaines négociations locales, invitent à un retard qui favorise un meilleur équilibre de justice, force, tempérance et prudence, tel que prônées dans "Mater et Magistra" et "Pacem in Terris".

En attendant, cependant, nos lecteurs peuvent méditer avec étonnement cette phrase d'un récent éditorial dans **Le Devoir** sur l'unilinguisme français:

"La minorité francophone hors du Québec **doit** utiliser la langue de la majorité, comme l'expression **normale** et **unique** du milieu; la minorité anglophone du Québec doit faire de même quant au français." (Montréal, jeudi, 26 septembre 1963).

L'auteur de cette phrase? M. Jean-Marc LEGER, grand pontife du français-avant-tout au pays. Voilà les minorités abandonnées, au nom de la logique. Serait-ce de la légèreté? Au moins il aurait fallu éviter de parler ainsi en la fête des martyrs canadiens.

* * *

Si l'on juge par plusieurs chroniques de paroisse et annonces, la baisse de la culture française au Manitoba n'a pas encore ébranlé un des fondements les plus essentiels de cette vie, à savoir, la bonne cuisine de chez nous. La mi-octobre sera certainement connue dans l'histoire manitobaine dorénavant comme le temps des soupers de paroisse, à la dinde. Tant mieux car M. Marx a un peu raison, l'économie est à la base de la culture.

Le consul de Suisse s'intéresse à ses compatriotes des Prairies

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

M. Alexandre Rickenbach, nouveau consul de la Suisse à Winnipeg doit naturellement consacrer la majeure partie de son temps, depuis son arrivée ici, à fréquenter les milieux officiels du gouvernement et du corps consulaire, mais déjà il est à l'oeuvre au consulat (200-269, rue Kennedy) et auprès de ses compatriotes de la ville. Il se propose de parcourir bientôt son territoire, à savoir les trois provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) où résident au moins 1,800 Suisses. C'est du moins le nombre de ceux qui sont inscrits ici au Consulat, a-t-il dit au représentant de notre journal qui l'interviewait vendredi dernier. Car parmi ces "Suisses de l'Ouest" on trouve une bonne minorité de langue française, dont plusieurs vivent ici au Manitoba, par exemple à St-Boniface et à Notre-Dame-de-Lourdes. Le nouveau Consul a donc tenu à s'adresser à eux par le truchement de **La Liberté et le Patriote.**

Né dans le canton de Thurgovie, près du lac de Constance, M. Rickenbach est de langue allemande, l'une des quatre langues nationales de son pays, mais l'interview se fit en excellent français. Il est fier d'ailleurs de dire que son épouse (née Anna Marca, du canton de Tessin) vient de la partie italienne de la Suisse, et que leur fille, Yolande, à 17 ans, en plus de parler les langues de son pays (allemand, français et italien), maîtrise parfaitement la langue anglaise, comme ses parents d'ailleurs. Car, précise-t-il, les cinq millions d'habitants de la Suisse s'y connaissent en fait de bilinguisme, comme au Canada. "Chez nous 72 pour cent de la population ont l'allemand comme langue maternelle, 20 pour cent le français, 6 pour cent l'italien et 2 pour cent le romanche. A cette diversité linguistique s'ajoute, comme au Canada, la diversité religieuse: 56 pour cent sont protestants, 42 pour cent catholiques, 2 pour cent appartiennent à d'autres confessions religieuses."

Après ses études universitaires à St-Gall (qu'il complétera par la suite au London School of Economics de Londres, Angleterre, et à l'Université Georgetown de Washington, D.C.), il alla passer quatre ans au Ghana, en Afrique occidentale, avant de se lancer dans la carrière diplomatique. Il fut, successivement, attaché d'ambassade à Washington, D.C., de 1945 à 1953 (dont un an au consulat de Seattle, état de Washington), premier collaborateur de l'ambassadeur suisse à Dublin, Irlande, pendant 5 ans, vice-consul auprès du consulat général à Marseille, France, pendant 3 ans, avant d'arriver ici à Winnipeg il y a quelques semaines. M. Charles Glauser, chancelier, lui est un précieux collaborateur. (Au Canada, la Suisse possède une ambassade à Ottawa, un consulat général à Montréal, et des consulats à Toronto, Vancouver et Winnipeg.)

Tout naturellement nous avons causé de ce beau petit pays d'Europe, qui jouit d'une densité de population extraordinaire dans un territoire très restreint (à peine 16,000 milles carrés) dont au moins 24 pour cent est improductif. Un autre quart du territoire est couvert d'épaisses forêts. Ses seules grandes richesses naturelles sont ses pouvoirs hydroélectriques et quelques petites fermes agricoles et vinicoles. Il n'est pas surprenant que la pauvreté du



M. Alexandre Rickenbach

sol oblige la Suisse à importer presque toutes ses matières premières, qu'elle exporte ensuite en produits manufacturés de très grande qualité grâce à une force ouvrière qualifiée. C'est ce qui caractérise notre pays, dit M. Rickenbach, ses ouvriers qualifiés et l'ampleur de ses exportations de produits manufacturés à travers le monde, soit plus de 91 pour cent de nos exportations.

A ce propos, précise-t-il, les relations commerciales entre le Canada et la Suisse sont d'une certaine importance, mais toujours au profit du Canada. Votre pays exporte chez nous ses grains et quelques produits industriels. Nous vous envoyons en retour nos montres (pour $30,000,000 durant la seule année 1957), nos produits textiles, pharmaceutiques, chimiques, et une certaine diversité de machineries. C'est l'une des attributions d'un consul suisse de veiller à augmenter ces relations commerciales entre nos deux pays, sans négliger pour autant les contacts avec les compatriotes et les relations proprement culturelles.

Toutefois, ajoute ici M. Rickenbach, les Suisses émigrent peu, sans doute à cause de la prospérité qui règne là-bas. Il n'y a pas 200,000 Suisses vivant à l'étranger. De ce nombre, à peine 9,000 ont opté pour le Canada, dont 1,800 dans les prairies. Ces chiffres excluent les Suisses qui possèdent maintenant une double nationalité, mais ils comprennent les compatriotes qui n'ont pas jugé bon de s'inscrire jusqu'ici aux divers consulats.

Quant aux relations culturelles, le nouveau Consul entend bien les multiplier au sein des Universités et Ecoles, des Sociétés culturelles proprement dites, etc., par des conférences, par la distribution de publications ou d'oeuvres d'écrivains suisses, par la présentation de films de son pays. Il est particulièrement fier que, sous les auspices conjoints du Club suisse de Winnipeg et du Cercle Molière de St-Boniface, se prépare un grand récital littéraire qui aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface le 9 novembre prochain. Il a accordé son haut patronage à cette soirée où M. et Mme Jean-Bard, professeurs au Conservatoire de Genève et collaborateurs de Radio-Genève, donneront un récital de théâtre mettant à l'honneur des auteurs de France et de Suisse.

La première partie du programme sera consacrée à La Fontaine (Le Héron et la Fille); Bossuet et Michelet (diptyque: La Passion, Jeanne d'Arc), La Bruyère (Ménalque, le distrait), Montesquieu (Les affaires, lettre persane), Flaubert (La mort de Madame Bovary), Maupassant (Le petit fût) et Mark Twain (L'infortuné fiancé d'Aurélia). Les textes suisses seront les suivants: Gotthelf (Prose tirée de "L'araignée noire"; traduction B. Briod), Blaise Cendrars (Pâques à New York) et Valotton (Le Commissaire Potterat). La dernière partie permettra à M. et Mme Jean-Bard de parler théâtre. Vercors (passage du "Silence de la mer", Inonesco (première scène de "La cantatrice chauve"), Jean Artus ("Croquis Romand") et Jean-Bard ("Le petit suisse").

Le consul et sa famille se proposent de rencontrer bientôt leurs compatriotes de langue française au Manitoba. Il est certain qu'ils seront bien reçus, par exemple à Notre-Dame-de-Lourdes, par ceux qui n'oublient pas leur pays d'origine où plusieurs, encore cette année, ont cru bon d'aller passer leurs vacances.

Nouvel organisme au ministère des affaires culturelles

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Georges Lapalme, annonce la nomination de M. Jean Octeau au poste de directeur général des arts et des lettres, rendant ainsi publique la formation d'un nouvel organisme du ministère qui sera précisément connu sous le nom de direction générale des arts et des lettres.

La direction générale comprendra onze divisions, six grands services culturels et cinq services de coordination. Parmi les services culturels, quatre sont déjà formés: le Service de la musique, dont le directeur est M. Wilfrid Pelletier, Dm., chef d'orchestre de réputation internationale; le Service du Théâtre, dont le directeur est M. Guy Beaulne; le Service des lettres, dont le directeur est M. Clément St-Germain; le Service des arts plastiques, dont le directeur sera nommé d'ici quelques mois.

Quant aux services de coordination, deux d'entre eux ont été mis sur pied. Ce sont: le Service des Recherches, dirigé par Me Romuald Miville-Deschênes; le Service de l'aide à la création, dirigé par M. Paul Mercier.

Enfin, le Service des publications sera créé sous peu.

Me Romuald Miville-Deschênes est né dans la région du Saguenay. Il a fait ses études classiques à Chicoutimi. Il est diplômé de l'Université Laval, de Québec, licencié en Droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau de la province de Québec.

M. Miville-Deschênes vient de passer trois années en Europe où il a étudié le Droit International au London School of Economics and Political Science de Londres.

M. Guy Beaulne est connu au Canada comme metteur en scène, comédien, critique dramatique. Né à Ottawa en 1921. Ancien rédacteur artistique du journal "Le Droit". Boursier du Gouvernement français en art dramatique. Réalisateur de dramatiques à la Société Radio-Canada pendant 13 ans. Juge-critique des Festival d'Art Dramatique du Canada. Directeur-fondateur de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs. Président sortant du Centre du Théâtre Canadien. Animateur de l'école de théâtre du Camp Jeunesses Musicales depuis cinq ans. Correspondant canadien de plusieurs revues internationales de théâtre.

Chronique de CBWFT

Le Parapluie magique

Le Parapluie magique? Drôle de titre pour une émission de variétés. Sans doute, mais quand on sait que ce fameux pépin fait la pluie et le beau temps à l'émission, on comprendra qu'il serait impossible de la nommer autrement. En effet, chaque émission débute par l'apparition en scène d'un amusant petit bonhomme grimaçant, gesticulant, vêtu avec élégance mais invariablement muni, comme un gentlemen britannique, d'un parapluie. Ce qui distingue ce parapluie des appareils d'usage courant, c'est qu'il serait bien vain de vouloir s'en servir en cas de pluie. Le parapluie de notre homme est magique. Il suffit de l'ouvrir au-dessus de sa tête pour en faire jaillir un étincelant feu d'artifices de sons, de lumières, d'artistes, de costumes, de décors, de trucages, d'inventions scéniques à vous couper le souffle. Vous le refermez brusquement et tout s'éteint. Vous retombez dans le noir. Vous l'ouvriez de nouveau et la féerie recommence.

Durant une heure, l'extraordinaire parapluie vous promène, à un rythme vertigineux, à travers les grandes capitales européennes en compagnie des plus séduisantes féminines, au son des orchestres les plus réputés, dans des décors somptueux, des costumes délicieusement extravagants, des tours de passe-passe dignes du seul . . Parapluie magique.

Nos longs métrages

Le samedi 12 octobre, à 8 h. 30, "La Nuit des espions", drame psychologique réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Marina Vlady. Deux espions sont réunis dans une cabane isolée. Chacun cherche à percer le secret de l'identité de l'autre.

Et à 10 h. 30, "Drôle de drame", film de Marcel Carné, avec Michel Simon, Louis Jouvet et Françoise Rosay. Un honorable gentleman londonien est forcé d'écrire des romans policiers pour accroitre ses revenus.

Le dimanche 13 octobre à 10 h. 30, "La Grande Menace", film d'espionnage de Gordon Douglas, avec Louis Hayward et Denis O'Keefe. Des espions internationaux dérobent des formules secrètes concernant l'énergie atomique. Scotland Yard et le FBI mènent l'enquête.

Le lundi 14 octobre à 10 h. 30, "Sergent Berry", film d'aventures de Herbert Selpin, avec Hans Albers et Peter Voss. Un sergent de police américain vient à bout d'une bande de gangsters dont le repaire est au Mexique.

Le mardi 15 octobre à 10 h. 30, "Magda", drame, avec Zarah Leander et Henrich George. Une cantatrice revient dans sa ville natale pour y donner un concert. Elle retrouve tous ses souvenirs d'enfance et de jeunesse.

Le mercredi 16 octobre à 10 h. 30, "Les héros sont fatigués", drame, avec Yves Montand, Jean Servais et Curd Jurgens. Son avion s'étant écrasé dans la brousse, un pilote découvre dans la pharmacie du bord, des diamants bruts.

Le jeudi 17 octobre à 10 h. 30, "Les Portes de la nuit", film de Marcel Carné, avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani. Au début de 1945, une jeune femme qui a quitté son mari, rencontre dans le quartier de son enfance un militant de la Résistance.

Le vendredi 18 octobre à 8 h. 30, "La Guerre des boutons", comédie avec André Treton, Michel Isella et Martin Lartique. Les écoliers du village de Longeverne sont en rivalité constante avec leurs voisins de Veirans et font la petite guerre dans une sablière des environs.

Et à 10 h. 30, "Crime et châtiment", drame psychologique de Georges Lampin, avec Jean Gabin, Marina Vlady, Bernard Blier et Robert Hossein. Un étudiant qui a tué une usurière essaie d'échapper aux remords et de justifier son crime.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00 A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Mme A. Johannessen, pianiste, au concert des Jeunesses Musicales

C'est le lundi 14 octobre, à 3 h. 30 p.m., dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph que vous pourrez entendre la charmante et douée pianiste, Audrey Johannessen.

Elle fut réengagée pour une seconde tournée J.M.C., à la suite du succès qu'elle a remporté en interprétant les célèbres "Tableaux d'une exposition" de Moussorgsky. Vous entendrez les "Tableaux" cette année encore, et Mme Johannessen a construit une première partie du programme où des études pianistiquas fort connues de Chopin, Liszt, Scriabine ou Stravinsky nous préparent à comprendre ce que le mot technique pianistique veut dire et combien cette même technique pianistique doit servir la musique.

Audrey Johannessen commença ses études musicales à l'âge de 5 ans, à Regina, sa ville natale. Ses remarquables aptitudes lui permirent de se présenter en public à l'âge de 12 ans. Elle étudia d'abord au Canada, puis en Angleterre, à l'Académie Royale de musique à Londres. Pendant son séjour dans cette ville, elle gagna de nombreux prix et mérita plusieurs récompenses, notamment la médaille d'or McFarron.

Elle donna de nombreux concerts, joua avec orchestre et se fit entendre au Royal Albert Hall. En 1962, elle s'inscrivit au Conservatoire royal de musique de Bruxelles et travailla sous la direction du célèbre pianiste espagnol, Eduardo del Pueyo. Audrey Johannessen gagna un premier prix de piano à Bruxelles et le prix Van Custem; elle fit ensuite une tournée en Italie avec le violoniste bien connu, Carlo Van Neste.

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier

Le vendredi soir 27 septembre avait lieu la rencontre des damistes accompagnés de leurs dames pour assister à la présentation de la coupe Lanthier au nouveau champion, M. J.-W. Fortier, gagnant du concours.

Il fut suivit de près par M. C. Milette, deuxième; MM. A. Boutin et J. Felion se divisèrent le troisième prix. La soirée fut très agréable et tous retournèrent chez eux enchantés. Félicitations aux gagnants, et à la prochaine rencontre.

Décès

MME M. CASSEREAU

Le 26 septembre est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, Mme Marie Cassereau, âgée de 80 ans, de la paroisse. Née en France, elle résidait à Winnipeg depuis 60 ans. Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'inhumation se fit au cimetière Assomption des jardins Chapel Lawn.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Obstruction et indécision à l'honneur à Ottawa

par Jean-Marc Poliquin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le bilan de la première semaine parlementaire écoulée depuis la rentrée des Chambres n'est pas de nature à rehausser le prestige des institutions politiques du Canada.

Pour des raisons de valeur fort inégale, les quatre partis de l'opposition ont érigé l'obstruction en système. De son côté, le gouvernement s'abandonne à l'attentisme sur deux points majeurs.

Les créditistes de langue française groupés autour de M. Caouette ont décidé qu'ils bloqueraient l'adoption de toute mesure législative et de tout crédit provisoire tant que le comité des privilèges et des élections n'aura pas reconnu officiellement le Ralliement des créditistes comme cinquième parti accrédité aux Communes.

A moins que ne se produise un déblocage à la suite de maquignonnages dans les coulisses, le bill sur l'augmentation de la pension universelle de vieillesse ne sera pas adopté à temps pour que les 950,000 vieillards pensionnés du Canada touchent leur augmentation dans le courant du mois.

En dépit de ses promesses, M. Diefenbaker a réclamé le dépôt du texte de l'accord canado-américain sur les armes nucléaires. Il s'en est ensuivi un vote et, plus tard, un long débat.

Le vote a été favorable au gouvernement qui refusait de déposer le texte de l'accord. Grâce à l'absentéisme de l'opposition qui n'a rallié ce jour-là que 91 présences, les libéraux ont aligné victorieusement 101 voix auxquelles se sont ajoutées 4 voix créditistes, celles des créditistes de langue anglaise.

Environ 40 absences, pour un début de session, ce n'est pas très édifiant de la part de représentants qui gagnent $18,000 par année. Si les absents étaient simplement cachés derrière les tentures ou retranchés dans leur bureau, ils n'ont pas brillé par leur courage.

Les exploits d'ambiguité de Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, étaient affligeants. Après avoir affirmé à une correspondante du **Globe and Mail** que la caisse provinciale de retraite acheminerait le Québec sur la voie du national-socialisme dont l'Allemagne a pâti durant les années 30 et 40, elle a commencé par dire, six jours plus tard, qu'elle n'avait jamais fait une telle assertion à qui que ce fût. Puis elle a dit qu'elle n'avait jamais donné de conférence de presse au **Globe and Mail.** Enfin, elle a ajouté qu'elle n'avait jamais confié au grand journal torontois une déclaration enregistrée au magnétophone.

Au fait, sa première dénégation se référait à une question où le député Pigeon demandait si Mlle LaMarsh avait traité M. Lesage d'hitlerien, de nazi. Mlle LaMarsh a joué sur les mots, en formulant ses diverses protestations, car elle a bel et bien dit que la caisse provinciale de retraite orienterait le Québec vers le national-socialisme.

A l'heure actuelle, le prestige de la demoiselle de Niagara Falls est à son nadir. Du même coup, la popularité du gouvernement est en perte de vitesse.

A d'autres égards, le gouvernement s'abandonne à un immobilisme qui ternit son blason.

Touchant la grève des débardeurs à l'emploi de la Fédération des armateurs, dans les ports de Trois-Rivières, de Montréal et de Québec, il laisse les négociations suivre leur cours. Il invoque pour se justifier la légalité de la grève, la sainteté des droits des quelque 4,000 syndiqués en cause.

Quand on pense que cette grève retarde l'injection d'un demi-milliard de dollars dans l'économie canadienne, qu'elle nuit considérablement aux trois provinces des Prairies, et, par voie de conséquence, aux sept autres provinces, on se demande si, au nom du bien commun, le gouvernement ne devrait pas décréter l'arbitrage obligatoire pour que reprenne l'acheminement du blé vendu à la Russie.

Pour ce qui est de la mise en tutelle gouvernementale des cinq syndicats maritimes incriminés dans le rapport Norris, M. Pearson avait annoncé que la Chambre étudierait le projet de loi pertinent dès le premier jour de la rentrée parlementaire. Cinq jours s'étaient écoulés, et M. Pearson attendait encore "la disparition de tout espoir d'un règlement privé ou intersyndical".

Mon collègue, le Pape

Non! je ne suis pas un flibustier. Assurément, j'écris parfois des reportages, parfois des commentaires, parfois seulement des faits divers, de courts articles ou des gloses. Cas typique du journalisme touche-à-tout. Et par-dessus le marché, sans importance. Pourtant, je me sens assez fier de pouvoir dire: j'ai un collègue, le Pape! Je prends cela d'ailleurs assez au sérieux. Pour des tempéraments émotifs, remarquons qu'il n'y a là rien d'humiliant ou d'irrespectueux. Car le Pape Paul VI a salué des journalistes de beaucoup de pays, au cours de sa première audience, par les paroles suivantes: "Mes collègues". Ce n'était pas seulement fleur de rhétorique. Après tout, il est fils de journaliste et d'éditeur. De plus, le cardinal Montini n'avait pas honte d'écrire des éditoriaux et des commentaires sur des questions d'actualité. Il connait donc le métier de journaliste.

Mon collègue, le Pape! Quel journaliste ne loucherait pas volontiers vers un collègue au grand nom. Sur ce collègue peut-être qui, constamment et précipitamment fouille l'actualité pour y trouver le sensationnel; ou vers celui qui, par ses reportages, renverse des généraux, désarçonne des hommes politiques. On regarde avec envie et admiration vers ces confrères qui créent les idoles ou leur arrachent leurs derniers oripeaux; vers ceux qui interviewent une Christine Keeler, ou qui soulèvent les couvercles des marmites royales.

Grands confrères, gros titre à la une: Les papes journalistes!

Mon collègue, le Pape! Que les gens réfléchissent sur ce que cela signifie. Ceux-là précisément qui lisent des journaux et écoutent la radio. Que tous ceux-là veuillent y réfléchir qui s'imaginent toujours et seulement que les journalistes mentent, qu'ils étalent du sensationnel, qu'ils abrutissent le peuple. Et surtout ceux-là qui, pris d'une moderne superstition, seraient tout disposés à jurer que, dans le métier de journaliste, le diable fait des siennes dans les stylos à bille, les machines à imprimer et les microphones.

Mon collègue, le Pape! Cela oblige! Et les gens qui n'ont sur la bouche, à propos des journalistes, que le mot "mauvais", tous mes autres confrères et moi-même. Le Pape ne trouvera certainement plus le temps d'écrire des articles. Sa mission est d'enseigner la vérité, la plénitude de la vérité. Nous, journalistes, nous changeons ses pièces d'or loyal en menue monnaie, au fil des heures et des jours. C'est, au moins, ce que nous devrions faire.

Sans doute sera-t-il bon que, si le faisant, nous jetions de temps à autres un regard furtif vers notre grand collègue, le Pape.

Hans WAGNER.
(Journalistes Catholiques)

Le Seigneur a déraciné les orgueilleux et planté à leur place les humbles. (Eccli 10, 15)

En vérité je vous le dis, si vous ne retournez à l'état des enfants, vous ne pourrez entrer dans le Royaume des Cieux. (Mt 18, 3)

Lettre de Paris

Le clin d'oeil gaulliste aux pays du Tiers-Monde

par Maurice HERR

L'insolite déclaration du général de Gaulle relative à la situation au Viet-Nam avait surpris le monde, intrigué les Français et irrité les Américains. Le président de la République, on s'en souvient, formulait un diagnostic et indiquait un remède propre. Selon lui, à guérir le mal dont souffre l'ancienne Indochine française. Il disait: réunification et indépendance du Viet-Nam, lequel devrait se débarrasser des influences étrangères qui pèsent sur lui. Ces influences sont communistes à Hanoï et dans le nord du pays, et américaines à Saïgon et dans le sud. De Gaulle prêchait donc un certain neutralisme, analogue à celui tant bien que mal adopté par le Laos voisin du Viet-Nam.

On s'est longuement interrogé sur les mobiles de cette intervention gaulliste à propos d'un pays dont la France conserve, certes, de douloureux souvenirs, mais où elle n'a pratiquement plus rien à faire du point de vue politique. Que cachait donc cette tentative d'intrusion dans le jeu est-ouest en Extrême-Orient? Quelque nouveau "grand dessein" gaulliste allait-il se dévoiler?

Du coup l'on se mit à scruter avec plus d'attention encore les démarches et les propos du président de la République. Et, rassemblant des faits éparpillés en diverses régions du globe, on en vint à se demander si de Gaulle n'allait pas tenter de révolutionner les rapports entre l'Occident et les pays du Tiers-Monde, ou du moins entre la France et ces pays.

On releva ainsi le libéralisme de la politique gaulliste à l'égard de l'Afrique et la mansuétude de Paris envers l'Algérie de Ben Bella, qui a tendance à mordre la main qui la caresse et la nourrit. La France fait un effort considérable en faveur des jeunes nations de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire. Un effort en hommes et en argent qui commence d'ailleurs à lasser et à irriter l'opinion métropolitaine.

Et puis l'on remarque l'accueil chaleureux réservé à l'Élysée au roi Hussein, de Jordanie, au président du Sierra Leone, aux envoyés de la Guinée, etc. . . L'on apprit aussi, non sans surprise, que le président d'Haïti, en difficulté avec Washington, avait reçu de Paris un appui aussi discret qu'efficace. Et l'on se remémora diverses prises de position française en faveur de tels pays de l'Amérique du Sud — où de Gaulle projette d'effectuer un grand voyage en 1964 — et d'Asie.

Apparamment, tout est devenu plus clair avec le discours prononcé le 28 septembre par de Gaulle à Lyon au terme de son voyage dans la vallée du Rhône. Mais chose singulière, le sens pourtant fort clair des propos gaullistes concernant les petites nations semble avoir échappé à la perspicacité des observateurs politiques. Il est vrai que ceux-ci se passionnent à nouveau pour les problèmes de politique intérieure, et notamment pour celui de la "succession", qui se développent dans un climat de pré-campagne électorale présidentielle.

Il y a pourtant bel et bien tout un programme dans ces paroles du général de Gaulle qui demande aux Français de faire en sorte que leur pays "offre aux nations du monde un exemple et un réconfort". A quelles nations? Ecoutons le général:

"En Europe, combien d'entre elles, actuellement pliées sous le joug étranger des Soviets, en tirent une secrète espérance. En Amérique latine, quels mobiles d'inspiration peuvent y puiser des peuples qui s'efforcent de dégager leur personnalité à eux! En Asie et en Afrique, que d'Etats nouveaux ou bien ressuscités, pour lesquels la nécessité primordiale est, à présent, de s'affermir et de s'organiser, plutôt que de croire aux aventures où les appellent, pour les absorber, les influences dominatrices du dehors, voient dans cette France maîtresse d'elle-même, de quoi soutenir leur courage et leur raison. Il n'est point jusqu'à ces pauvres pays, coupés en deux ou en trois par l'affrontement des interventions extérieures, qui ne sentent que le libre arbitre de la France peut être pour eux, la chance de l'unité et de la paix."

* * *

S'agit-il d'un rêve qui prend corps peu à peu ou d'une politique qui déjà s'affirme et tend à "dépasser" l'affrontement est-ouest dans les pays du Tiers-Monde? Les propos gaullistes, en tout cas, ont des accents troublants pour tous ces pays qui cherchent leur voie en souffrant et en subissant. Le chemin que de Gaulle leur montre n'est guère pratiquable pour la plupart de ces pays. Mais il n'est pas interdit à ceux qui peuvent le moins d'espérer le plus. C'est cet espoir que le général prétend leur offrir en leur proposant la compréhension d'une France intelligente, libre, riche et désintéressée, de plus en plus dégagée de la querelle qui oppose les deux grands, et de moins en complice des "arrangements d'hégémonie" qu'ils s'efforcent de conclure entre eux.

La France, lumière et guide du Tiers-Monde, vers qui se tourneraient les multitudes africaines, asiatiques, sud-américaines, etc. . . ? Le dessein est plus que grand: il est vaste, démesuré peut-être. Oui, vraiment, de Gaulle n'a pas fini d'étonner, voire d'inquiéter . . .

EN ÉTAT de CONCILE

Nos lecteurs trouveront en page éditoriale cette semaine le premier bulletin du Service d'Information de la Conférence Catholique Canadienne sur la deuxième session du Concile Vatican II.

La Conférence, qui est l'organisme officiel des évêques du Canada, a bien voulu en effet envoyer M. Réjean Plamondon, directeur de son service français, à Rome, pour cette session conciliaire. L'an passé, en plus de M. Bernard Daley, directeur du service anglais, il a fallu compter sur les commentaires de M. Claude Ryan, qui était en premier lieu au service d'un journal quotidien de Montréal.

M. Plamondon préparera un bulletin spécial à la fin de chaque semaine des délibérations à l'intention exclusive des hebdomadaires du pays. Nous continuerons à puiser à plusieurs autres sources pour alimenter cette rubrique "En Etat de Concile" mais sans préjudice pour l'article de M. Plamondon, qui sera plutôt bref, à cause du coût élevé des câblogrammes. Un peu de répétition dans ces colonnes peut en résulter mais cela ne fait pas de mal dans le reportage d'un sujet si important et si compliqué. Bienvenue à M. Plamondon.

Puisque le discours que le pape Jean XXIII a prononcé au début de la première session du Concile s'est révélé peu à peu comme le thème des délibérations l'an passé, celui du pape actuel peut bien servir à la même fin cette année et à ce titre il mérite une attention plus que passagère. Il est naturel de chercher à quel point les deux discours diffèrent l'un de l'autre comme indication du chemin déjà parcouru et de la voie à parcourir.

D'une session à l'autre

En réalité la comparaison de ces textes manifeste une divergence sur cinq points particuliers. En premier lieu Jean XXIII avait consacré l'introduction de son allocution à retracer l'histoire des conciles oecuméniques et provinciaux dans l'Eglise, Paul VI supprime cette mise en scène historique pour n'en retenir que le dernier chapitre, le rôle de Jean XXIII lui-même dans la convocation et la direction du Concile. Il a accompli cette tâche d'une façon émue en s'adressant directement à son prédécesseur. En deuxième lieu Jean XXIII avait insisté beaucoup sur l'Eglise visible, société divine sur la terre, tandis que Paul VI s'élève davantage dans un regard prolongé et ardent sur le Christ, chef du corps mystique qu'est l'Eglise. Il semble vouloir ainsi se placer avec les évêques et les fidèles dans une communauté vitale qui contemple le Christ, cherche sa volonté par rapport à l'organisation de son corps mystique et fait ressortir ainsi le rôle de chaque groupe dans le plan divin. En troisième lieu il y a une allusion directe et vigoureuse au travail du Concile Vatican I, comme étant une oeuvre incomplète que le Concile Vatican II doit achever par une description plus ample et plus proportionnée des rapports entre le pape et les évêques dans l'hiérarchie ecclésiastique. Cette préoccupation, qui devient le premier des quatre buts de la deuxième session, est le fruit direct des délibérations de la première session, point que Jean XXIII a voulu peut-être provoquer mais sans en parler ouvertement. En quatrième lieu le pape Paul VI a développé davantage l'idée des rapports entre l'Eglise catholique et les religions non chrétiennes. Jean XXIII s'était contenté de s'adresser aux "hommes de bonne volonté", comme groupe distinct des baptisés. Cette quatrième préoccupation de la présente session retiendra alors plus d'attention. Enfin le Saint Père a modéré un peu les expressions optimistes de son prédécesseur à l'égard des "ennemis de l'Eglise", en insistant plus longuement et plus fortement sur les persécutions communistes et sur les effets néfastes du matérialisme athée dans le monde. Ceux qui s'étonnent de ces nuances d'un pape à l'autre dans l'orientation d'un concile se souviendront avec profit de la comparaison dont se sert Son Eminence le cardinal Léger en décrivant la première session du Concile. Nous montions un escalier, dit-il, et le pape Jean XXIII nous précédait. Il nous conduisait d'une plate-forme à l'autre sans nous faire voir trop tôt les nouvelles ascensions qui nous attendaient. C'est précisément le rôle du pasteur suprême, "de vous et parmi vous", comme le pape Paul VI a dit aux évêques, de conduire ses collègues vers une vision de plus en plus élevée de leur mission, à la suite du chef Invisible, le Christ. Ce n'est pas en vain qu'on a dit d'un concile que c'est d'abord "une grande grâce."

Bulletin de Rome — I

La deuxième session du Concile a pris un bon départ

par Réjean Plamondon

ROME — Le discours remarquable que S. S. Paul VI a prononcé à l'ouverture de la deuxième session du Concile a donné une réponse décisive à ceux qui se demandaient si le nouveau Pape allait continuer l'oeuvre entreprise par Jean XXIII.

Non seulement Paul VI a manifesté clairement qu'il avait recueilli l'héritage de son prédécesseur et qu'il sait bien l'esprit dans lequel Jean XXIII avait convoqué un Concile et les buts qu'il lui avait fixés, mais il a montré qu'il pourra peut-être mener le Concile à bonne fin d'une façon plus efficace que n'aurait pu le faire Jean XXIII lui-même. Jean XXIII a donné au Concile son esprit et son inspiration, il lui a fixé un but pastoral. Il voulait que la doctrine de l'Eglise "soit approfondie et exposée de la façon qui répond aux exigences de notre époque" et que l'Eglise se mette à la page. Il avait aussi voulu que le Concile se préoccupât de l'unité des chrétiens et avait ouvert les portes du Concile à des représentants des autres églises chrétiennes. Paul VI a déclaré qu'il entend voir la deuxième session marcher dans la ligne tracée par Jean XXIII. Mais, en reprenant les objectifs fixés au Concile par son prédécesseur, le Pape actuel les a en quelque sorte précisés. Jean XXIII avait parlé d'un renouveau dans l'Eglise; Paul VI a précisé ce qu'il entendait par renouveau.

Exposant les buts principaux du Concile, il a affirmé que l'Eglise se devait de donner d'elle-même une définition plus approfondie et se dire à elle-même de façon plus explicite ce qu'elle pensait d'elle-même. En donnant l'Eglise comme thème principal de cette session, le Pape a invité les Pères conciliaires à "approfondir la doctrine sur l'épiscopat, sur ses fonctions et ses rapports avec Pierre". Un autre objectif primordial du Concile, c'est le renouveau de la sainte Eglise, son rajeunissement. Le troisième objectif proposé concerne les autres chrétiens. Enfin le Concile devra travailler à jeter un pont vers le monde contemporain.

Les Pères conciliaires ont consacré les deux premiers jours de la session à étudier le schéma sur l'Eglise en général. Mardi, ils ont accepté presque à l'unanimité de retenir ce schéma comme base de leurs travaux. C'est une situation différente de celle de l'an dernier (on se souvient que le premier schéma soumis aux Pères, celui sur les sources de la révélation), avait été longuement critiqué et avait finalement été rejeté. Les Pères étudient maintenant l'introduction et le premier chapitre du schéma.

Paul VI a modifié le règlement du Concile. Une douzaine de laïcs — que malheureusement on dit assez peu représentatifs du laïcat — ont été admis à participer au Concile à titre d'auditeurs. Ils pourront prendre la parole quand ils y seront invités.

On doit aussi remarquer que la plupart des Pères qui ont pris la parole au cours de la première semaine du Concile sont intervenus au nom de groupes d'évêques. Un Canadien, Monseigneur Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, a été le seul canadien à intervenir au cours de la première semaine. Il a parlé en son nom personnel, mais il a été facile de vérifier qu'un nombre important d'évêques partageaient son point de vue. Il a proposé la création d'un conseil apostolique formé de cardinaux à la tête de diocèses, de patriarches et d'évêques, qui aiderait le Pape dans le gouvernement de l'Eglise.

Les 70 évêques canadiens présentement à Rome logent à 19 endroits différents. Ils ont formé la semaine dernière une équipe de théologiens canadiens qui leur serviront de consulteurs. Plusieurs évêques adresseront chaque semaine un message à leurs diocésains qui sera diffusé par les stations de radio et les journaux de leurs diocèses.

L'assemblée générale annuelle des évêques canadiens, qui se tient habituellement à Ottawa en octobre, se déroulera à Rome le 26 octobre et le 8 novembre.

Les évêques canadiens forment une équipe de théologiens à Rome

ROME — L'épiscopat du Canada vient de former ici une équipe de théologiens canadiens qui lui serviront de consulteurs pendant la deuxième session du Concile Vatican II.

L'équipe comprend des spécialistes en Ecriture Sainte, en dogme, en théologie oecuménique, en histoire de l'Eglise, en droit canonique et en d'autres matières connexes. Plusieurs de ces théologiens faisaient partie de l'équipe que LL. EE. NN. SS. Alexander Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, et Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, avaient été chargés par l'épiscopat canadien de constituer le printemps dernier et qui s'était réunie à Ottawa en juillet et au début de septembre. Les théologiens qui n'ont put venir à Rome ont été remplacés par des prêtres canadiens déjà à Rome.

La nouvelle équipe comprend M. Lucien Foucreault, de Saint-Jean-de-Québec; M. l'abbé Morrissette, de Québec; M. l'abbé Hacault, de Saint-Boniface, Man.; le R. P. Gregory Baum, O.S.A., de Toronto; le R. P. Marcel Bélanger, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa; le R. P. Jacques Gervais, O.M.I., d'Ottawa, et le R. P. Léo Laberge, O.M.I., qui travaille au Secrétariat de la Commission théologique du Concile.

Parmi les autres membres de l'équipe qui sont du Canada, il y a les RR. PP. J.-M. Tillard, O.P., d'Ottawa; Bernard Lambert, O.P., de la Maison Montmorency, à Québec, et Michael Hrynchyshyn, C.Ss.R., de l'archidiocèse ukrainien de Winnipeg.

Enfin, cette équipe comprend des Canadiens enseignant à Rome.

Un archevêque canadien propose la création d'un Conseil apostolique

ROME — Le premier Canadien à prendre la parole à la deuxième session du Concile a suggéré la création d'un organisme international et représentatif de l'épiscopat de tous les pays qui aiderait le Pape dans le gouvernement de l'Eglise.

Prenant la parole lors de la deuxième séance de la présente session, S. E. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, a déclaré que le schéma sur l'Eglise parle du collège épiscopal, c'est-à-dire de tous les évêques unis au Pape, mais ne montre pas assez que ce collège a charge de toute l'Eglise.

Pour manifester que cette collégialité épiscopale ne s'exerce pas seulement en temps de Concile et pour faire passer cette collégialité dans les faits, Mgr Hermaniuk a proposé la création d'un Conseil apostolique comprenant des Patriarches, des Cardinaux à la tête d'un diocèse (par opposition aux cardinaux de curie) et un certain nombre d'évêques représentant les Conférences épiscopales nationales, là où celles-ci existent, ou certains territoires. Ce Conseil serait évidemment présidé par le Pape et aurait deux secrétaires, un pour les Eglises orientales et l'autre pour l'Eglise latine. Un tel Conseil exprimerait visiblement l'exercice collégial de l'autorité des évêques, même en dehors du Concile.

Mgr Hermaniuk a précisé qu'il ne fallait pas opposer le Souverain Pontife et le Collège apostolique, mais parler de l'un et de l'autre. Le Pape est membre du Collège apostolique et il ne devrait pas être nécessaire de parler du Collège apostolique et du Pape, car le Collège apostolique comprend le Pape et les évêques et c'est en sa qualité de successeur de Pierre que le Pape est investi du pouvoir suprême dans l'Eglise.

Votes unanimes

L'archevêque canadien a fait sa proposition au cours de la deuxième congrégation générale de la deuxième session. Les deux premières séances du Concile ont en effet été consacrées à l'étude du schéma sur l'Eglise en général. Invités à voter à la fin de la deuxième séance pour dire s'ils désiraient poursuivre l'étude de ce schéma chapitre par chapitre, les Pères conciliaires ont accepté presque à l'unanimité de retenir le schéma pour fins de discussion. Exactement 2,231 évêques se sont prononcés en faveur du schéma, tandis que 43 seulement l'ont trouvé inacceptable. Il y eut 27 votes nuls.

Dans ses remarques générales sur le schéma, Mgr Hermaniuk a affirmé qu'il lui plaisait à cause de sa langue biblique et de ses nombreuses références aux Eglises orientales. Il s'est particulièrement réjoui des nombreuses citations des Pères de l'Eglise orientaux que le document contenait. Il s'est également dit heureux que le document parle du Collège épiscopal et soit d'esprit oecuménique.

Faisant remarquer que le texte du schéma n'aborde pas la question de l'autorité du Collège épiscopal sur toute l'Eglise, le prélat canadien a alors proposé la création d'une Conseil apostolique. "Affirmer que les évêques sont responsables de toute l'Eglise en général n'est pas suffisant, il faut aussi le manifester de façon concrète", d'ajouter Mgr Hermaniuk.

Aspects "romains"

Celui-ci a également noté qu'il y a une trop grande insistance dans le schéma sur les aspects "romains" de l'Eglise.

L'archevêque canadien a aussi souligné que la formulation actuelle du schéma présente l'Eglise du Christ d'une façon trop abstraite et assez peu réaliste.

Enfin, Mgr Hermaniuk a déclaré qu'il serait utile de montrer clairement que l'unité des chrétiens dans l'Esprit ne détruit les communautés naturelles, comme les familles, les peuples et les nations.

Après que Mgr Hermaniuk et d'autres Pères conciliaires eurent parlé sur le schéma en général, un vote fut pris et le schéma fut accepté presque à l'unanimité. On a aussitôt entrepris l'étude détaillée du document.

Aujourd'hui ... Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

C'est intéressant de lire cette glanure de **La Liberté** de 1913: En Angleterre il se produisait 34 millions d'épingles par jour; dans l'Europe entière on en produisait 94 millions chaque jour. (Ceci explique peut-être les "millions" de coups d'épingle que le Canada a reçu d'outre-mer au cours de son histoire.)

"L. Leau" présente une excellente chronique sur la Société Historique de St-Boniface. Ce reportage nous donne les grandes lignes du travail accompli par cette Société durant les voyages de recherches au Lac des Bois pour les ossements du R. P. Jean-Pierre Aulneau, S.J. Le récit du chroniqueur a comme préface ces paroles que l'on croit utiles de reproduire: "L'exploration et la civilisation de l'Ouest canadien sont oeuvres françaises. Ce sont des missionnaires et des explorateurs de l'époque française qui l'ont jalonné de postes et qui ont apporté aux tribus sauvages les bienfaits de la religion catholique." Depuis la cession, ce sont encore pour la plupart des prêtres et des religieuses de notre langue et de notre race qui ont pourvu, au prix des grands sacrifices, aux besoins de religion et de charité, de cette immense contrée. (Comment ne pas être fiers de descendre d'ancêtres aussi valeureux, et comment ne pas vouloir les imiter?)

Les citoyens de Winnipeg ainsi que les maisons d'affaires de cette ville demandent au Bureau de contrôle de cette ville de construire un pont entre St-Boniface et l'une des rues Market, James ou Alexander. Parmi les principaux signataires on notait E. F. Hutchings, Alex Macdonald Co., Marshall-Wells Co., Massey-Harris Co., Hugh Sutherland et A. R. Nichol. On estimait qu'un tel pont donnerait une plus grande valeur aux propriétés de Winnipeg et de St-Boniface.

Il y a 40 ans (1923)

L'hon. E. J. McMurray, député libéral de Winnipeg-Nord, ayant été nommé solliciteur-général dans le cabinet King, devait se faire ré-élire, comme c'était la coutume d'alors. L'élection complémentaire devait se tenir à la fin d'octobre 1923, et les partisans de M. McMurray demandait qu'on ne fasse pas d'opposition au nouveau ministre, mais nenni! Trois concurrents avaient été mis en nomination, c'étaient MM. Paul Gigejczuk, indépendant; A. A. Heaps, candidat officiel du parti ouvrier, et Joseph-A. Martin, travailliste. M. McMurray fut élu et deux de ses adversaires perdirent leur dépôt. M. Gigejczuk avait obtenu 201 voix, et M. Martin avait obtenu le support de 37 électeurs.

Il existait à Swan Lake une institution d'enseignement portant le nom de collège Scheppers. On offrait des cours élémentaire et secondaire dans les deux langues; un cours commercial; et un cours d'agriculture. La pension était de $12 par mois pour les enfants de moins de 12 ans; $18 à 12 ans; et $20 à 15 ans ou plus. On devait demander les renseignements désirés au Frère Directeur. (Votre chroniqueur croyait connaître toutes les maisons d'enseignement du Manitoba depuis 40 ans, mais en voici une qui lui a échappé. Peut-être qu'un bon ami parmi les lecteurs aimerait à lui fournir des détails de ce collège.)

Au milieu d'un grand concours de dignitaires ecclésiastiques et civils, les paroissiens de St-Claude fêtaient le 25e anniversaire de prêtrise de leur curé, M. l'abbé Radaz. Son Exc. Mgr A. Béliveau avait présidé ces fêtes organisées par un comité composé de M. le maire Arbez, M. l'abbé Chamberland M. Charles de Moissac.

Les dames de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises avaient une soirée sociale en faveur de la Caisse de Bienfaisance (Community Chest). L'organisatrice de cette soirée de cartes avait été Mme Léa Aubin. Les gagnantes au bridge avaient été Mmes P. L'Heureux et J.-A. Blanchard; au whist, Mmes J. Dumouchel et J. Degré. Le goûter avait été servi par Mmes DeGagné et Etsell.

Il y a 30 ans (1933)

Le Conseil de la ville de St-Boniface anticipait des revenus de $913,005; on n'avait reçu au mois d'octobre que $282,712 en impZts immobiliers, soit environ 66 pour cent du total; les recettes encaissées s'élevaient à $119,914. On devait donc s'attendre à un déficit assez élevé, et déjà le Conseil avait décrété la vente de propriétés trop arriérées. Sur proposition de l'échevin Hébert, le Conseil a décidé de ne pas mettre en vente le terrain du vieux collège, mais de le garder en vue d'en faire un parc municipal. (M. Hébert avait certainement été inspiré, car aujourd'hui le Parc Provencher est tout à l'honneur de St-Boniface.)

L'Union Nationale Métisse, section de Ste-Anne-des-Chênes, avait repris ses activités après une période inactive d'une quinzaine d'années. L'animateur de ce réveil était le président général de cette société, M. Sam Nault. M. Camille Teillet ainsi que son fils, Roger, avaient aussi participé à cette réorganisation. Le comité élu était composé de M. Alex. Bériault, président, assisté de MM. Johnny Hupé, J. Nault, fils, J. Proulx, Fred Bériault, B. Perreault, J. Champagne et Ed. Vandal.

A Brandon on célébrait le 50e anniversaire de l'arrivée des religieuses de la communauté des Fidèles Compagnes de Jésus invitées dans le diocèse par Mgr Taché en 1883. Cette congrégation quitta ce poste en 1899 alors que les religieuses de Notre-Dame des Missions les remplacèrent. (Pour les intéressés, la paroisse de Brandon avait été confiée à Mgr Jubinville, alors qu'il était jeune prêtre, en 1898.)

La liste des électeurs de la ville de Winnipeg contenait 101,861 contribuables, (52,722 hommes et 49,129 femmes). De ce nombre, 33,572 étaient propriétaires et 68,289 étaient locataires. La ville avait alors un maire et 18 échevins, tandis que la commission scolaire se composait de 15 membres, cinq pour chacun des quartiers.

Il y a 20 ans (1943)

Le R. P. W. Sicotte, O.M.I., était propagandiste pour **La Liberté et le Patriote** en Saskatchewan. Le R. P. Albert Joyal, O.M.I., était visiteur des écoles dans cette même province. Tous deux, par leur sympathique manière de faire les choses se sont acquis l'estime de tous.

Il n'y a pas que les cécéfistes qui cherchaient à gagner la sympathie des lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, les créditistes aussi, dans leurs lettres au journal, tâchaient de faire accepter leurs théories et ainsi se gagner des adeptes.

La Maison St-Joseph d'Otterburne (Orphelinat agricole d'Otterburne), continue toujours la grande oeuvre commencée plusieurs années auparavant à Makinak, Man. Cette maison s'occupait alors de donner une formation religieuse, intellectuelle et pratique aux enfants qui lui étaient confiés. Depuis, on a abandonné l'entraînement agricole, mais l'institution n'en continue pas moins à former un grand nombre d'élèves, pendant leurs études secondaires, pour en faire de bons citoyens catholiques et français d'esprit.

"Bistouri", cet infatigable chroniqueur du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, y va régulièrement de sa chronique bi-mensuelle. Sa constance et son dévouement qui s'étendent jusqu'en 1963 méritent une mention honorable.

Il y a 10 ans (1953)

A cause de difficultés financières, l'hôpital St-Joseph de Winnipeg devait fermer ses portes. Cette institution était (et demeure encore)) sous la direction des Soeurs de St-Joseph de Toronto. L'hôpital a été converti en hospice pour vieillards et les religieuses continuent cette oeuvre encore aujourd'hui.

L'hon. Roger Pinette, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement du Nouveau-Brunswick déclarait que la langue française est définitivement sauvée dans sa province et il prédisait que dans 25 ans la population française du Nouveau-Brunswick serait en majorité.

Sa Sainteté le pape Pie XII avait excommunié, le 1er octobre, les représentants du gouvernement et tous ceux qui ont eu affaire à la suspension et à l'internement du primat de Pologne, Son Em. le cardinal Stefan Wyszynski.

L'oeuvre des Bourses du collège St-Boniface lançait un appel aux Franco-manitobains. (Une perception pour la même cause est actuellement en marche dans la province.) Le Devoir de Montréal soulignait cette perception dans ses Blocs-Notes et il déclarait que cette initiative faisait honneur à la population canadienne-française du Manitoba.

Les lauréats au Juniorat de la Ste-Famille (O.M.I.) étaient MM. Louis Jolicoeur, Claude Lacasse, Benoît Rémillard, Pierre Marcon et Robert McDonald.

Le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., alors directeur de la maison des retraites fermées de St-Boniface, célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le P. Dussault est actuellement chapelain de l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg.

Trois anciens maires de la municipalité Montcalm, le sénateur Arthur-L. Beaubien (1921), M. Narcisse Breton (1922-1944) et M. Siméon Marion (1944-1950), présidaient à l'ouverture officielle du nouvel édifice municipal à Letellier. M. l'abbé Laurin officiait à la bénédiction.

L'oeuvre des bourses du Collège de St-Boniface

BILAN

Actif	
Argent en caisse	$ 25.00
Argent en dépôt banque	3,462.86
Débentures	12,000.00
Prêts d'honneur	1,798.00
Dépenses d'incorporation	446.51
	$17,732.37
Passif	
Fonds — bourses nommées	$ 100.00
Fonds intangible	10,000.00
Fonds bourse Loyola	4,000.00
Fonds prêts d'honneur	1,000.00
	$15,100.00
Capital, 31 mai 1963	2,632.37
	$17,732.37

«Approuvé au nom du Bureau d'administration:

Raymond Bernier, président.
Denis Prenovault, trésorier.

St-Boniface, Manitoba.

Ceci es. le bilan dont nous faisons mention dans notre rapport en date du 30 juin 1963.

Forest, Guénette et Cie, comptables agréés et vérificateurs.



Gilles Guyot — Alphonse LaRivière

Gilles Guyot et Alphonse LaRivière ont charge, avec John Harris et Guy Gauthier, des décors de la pièce que le Cercle Molière présentera à l'hôtel Niakwa, mardi et mercredi prochains, 15 et 16 octobre. La mise en scène du "Lieutenant Tenant" est de Julien Forcier.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 7 octobre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Le chef des pompiers rapportait au comité d'incendie que le chef adjoint et six capitaines avaient suivi un cours d'orientation en défense passive et ceci pendant leur temps libre; le comité félicite le chef du bel esprit de coopération qu'il y a dans son département.

Une longue discussion eut lieu à propos de la requête de l'ingénieur qui demandait la permission d'acheter une machine à godets pour le nettoyage des égouts, au prix d'environ $4,000; l'ingénieur avait demandé des prix à trois manufacturiers de ces machines et la dépense en avait été incluse dans les prévisions budgétaires de cette année; le maire et l'échevin McKall étaient d'avis que des soumissions auraient dû être demandées et que ceci était la politique établie par le Conseil; l'ingénieur dit que, vue que cette dépense avait été incluse dans les prévisions budgétaires et adoptée par ce comité, que les experts recommandaient de se débarasser de beaucoup de chinoiseries administratives (red tape) et que seules ces trois compagnies manufacturaient cet équipement, il ne voyait pas à quoi servirait de demander des soumissions, ce qui occasionnerait la dépense de l'annonce. Cependant, le maire soutenait que, bien que le comité des prévisions budgétaires avait approuvé cette dépense, le Conseil avait le droit de refuser d'en sanctionner la dépense et le comité abonda dans ce sens; l'échevin Lonergan croit que la ville a trop de machineries et qu'il serait bon d'en retarder l'achat à l'année prochaine.

La Société St-Vincent de Paul remercie la ville pour l'octroi de $700 qu'elle a reçu et dit combien elle pourra faire bénéficier les nécessiteux de notre ville de diverses manières et réitère sa demande pour que l'octroi soit portée à $1,000; ceci fut réferré aux prévisions budgétaires de 1964.

M. le maire avait demandé à un employé du secrétariat de lui obtenir le prix pour la confection de deux drapeaux, un français et un belge, afin d'honorer ces deux nations le jour de leur fête nationale: l'échevin McKall s'objecte fortement disant que le seul drapeau qui devrait flotter sur la ville devrait être le drapeau canadien et que si la ville achetait des drapeaux pour ces deux nations il voulait que la ville en achète aussi pour représenter les Polonais, les Ukrainiens, les Allemands, les Irlandais, les Ecossais et même les Gallois; le maire dit que seul des représentants des groupes français et belge lui avaient demandé d'arborer leur drapeau et qu'il en ferait autant pour les autres nationalités s'il y avait lieu mais que les groupes français et belge représentaient un fort élément de notre population et que si la ville n'autorisait pas cette dépense il les paierait de sa poche; la question fut remise au maire pour décision.

Le trésorier demande que la date du 5 décembre soit choisie pour la vente de terrains pour arrérages de taxes.

Discutant un rapport de la commission scolaire de Norwood, l'échevin McKall croit que les deux districts scolaires devraient être amalgamés ou si cela s'avère impossible, que la base de taxation soit changée parce que le district scolaire de Norwood jouit de la majeure partie des taxes sur les grandes industries et que la division de limites n'a pas de sens au point de vue géographique, démographique ou autres; afin que tous les citoyens bénéficient des taxes scolaires payées par les industries, l'échevin McKall propose que les taxes industrielles soient divisées entre les deux districts scolaires; le trésorier et l'avocat de la ville devront étudier les moyens à prendre pour en arriver à cette solution.

Une délégation du Club St-Vincent, composée de MM. Landry, Zunic, Morier et Grenier, et ayant comme porte-parole M. Origène Fillion, demandait que le comité des propriétés foncières considère leur demande au sujet du terrain de l'ancienne école Reine Elisabeth, afin d'y construire un centre récréatif; cette demande sera étudiée à nouveau ainsi que la requête de la commission des parcs pour le même terrain.

La municipalité de Fort Garry avertit la ville que leur Conseil a proposé que les projets du Métro soit nommé d'après des figures historiques au lieu de désignation géographique; le comité de législation approuve le geste de Fort Garry et en avisera Métro; la ville a déjà avisé Métro qu'elle désirait que le nouveau réservoir se nomme St-Boniface au lieu de Metro East.

La compagnie Supercrete demande de changer la circulation du camionnage afin de pouvoir emprunter la rue Aubert jusqu'à la rue Langevin; le comité de la circulation croit qu'il faudrait que la rue soit pavée et que si la compagnie veut payer sa quote-part, la ville pourrait alors paver cette rue s'il n'y a pas d'objection de la part des résidants.

Le comité recommande aussi qu'un trottoir soit construit du côté est de la rue Dussault entre les rues Bétournay et Cottonwood et qu'on demande à Ladco de le construire afin de faciliter la traverse des écoliers.

A mardi prochain puisque lundi est jour férié.

Remerciements

Mme Phyllis Vielfaure désire remercier très sincèrement les parents et amis pour leur vif témoignage de sympathie à l'occasion du décès de son époux bien-aimé.

Un merci spécial à M. l'abbé U. Lafond pour ses paroles consolantes, aux élèves du Collège, aux Rév. Pères Jésuites et aux autres membres du clergé qui ont assisté en si grand nombre aux obsèques.

Une part non moins grande de gratitude à l'endroit des porteurs, de tous ceux qui ont offert des messes, des fleurs et des cartes de sympathie, ainsi qu'à la direction du Salon funéraire Desjardins pour sa gentillesse et sa courtoisie.

Tous ceux qui ont connu M. Guy Vielfaure conserveront longuement le souvenir de sa sincérité, de sa jovialité et de son grand coeur.

Grand diner canadien de la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface marquera le début de la saison 1963-64 par un grand dîner canadien (bison, riz sauvage, galettes, tarte à la ferluche, le tout arrosé de bon vin) qui aura lieu le 26 octobre à 6 h. 30 p.m., et auquel sont invités tous les membres et leurs amis.

Ce dîner sera suivi d'un programme "Son et Lumière", où des personnage historiques feront revivre l'histoire manitobaine. L'orateur invité sera M. Robert Choquette, le roi des poètes canadiens et bien connu comme auteur de romans radiophoniques. M. Choquette est commissaire associé à l'Administration du Centenaire de la Confédération.

Tous sont invités à venir rencontrer leurs amis le 26 octobre pour une veillée mémorable.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface no 874

Au cours de son assemblée régulière, le mardi soir 1er octobre, le Cercle St-Boniface tenait son élection annuelle. Les officières élues pour l'année 1963-64 sont les suivantes: Régente, Yvonne Marion; vice-régente, Flore Ayotte; secrétaire-trésorière, Berthe Alyea; trésorière, Colette Huot; secrétaire-archiviste, Adrienne Chabidon; chancelière, Gertrude Kenny; gardienne, Cécile Boulet; monitrice, Alice Loiselle; porte-bannière, Mélanie Gallant; syndics, Marie Dellanoy, Alice Douville et Ida Fredette; guides, Annette Grenier et Florence Aquin; garde intérieure, Thérèse Pelletier; garde extérieure, Geneviève Rowan; rédactrice, Bertrande Desrochers; organiste, Thérese Rocan; ex-régente, Gilberte Audette.

Une lettre de M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, nous apprenait qu'il offrira sa messe, tous les premiers vendredis du mois de l'année, à nos intentions; nous le remercions de cette délicate pensée et nous l'assurons de tout appui possible.

L'installation des officières aura lieu à St-Boniface le mardi 15 octobre prochain; qu'on assiste nombreuses à cette cérémonie, c'est un bon moyen d'encourager le nouvel exécutif dans sa tâche. Nous désirons remercier la régente sortant de charge, Mme Gilberte Audette, de son dévouement au cours des deux dernières années, et nous assurons notre nouvelle régente de toute notre collaboration.

Nous apprenons que notre soeur Yvonne Dupuis n'est malheureusement pas encore remise tout à fait, nous lui souhaitons prompt rétablissement et lui disons que nous pensons bien à elle dans nos prières.

Rendez-vous nombreuses à l'assemblée du 15 prochain; nous vous promettons du plaisir et un goûter délicieux . . . quelque chose hors de l'ordinaire franchement! Au revoir, au 15 octobre; qu'on se le dise.

La REDACTRICE.

Petites Notes

Souper annual

La Ligue des Femmes Catholiques, St-Francis, de St-Boniface, tiendra son souper annuel d'automne le dimanche 20 octobre, de 5 h. p.m. à 8 h. p.m. à la salle paroissiale St. Francis, 1037 chemin Dugald.

Les convocatrices sont Mmes André Kesteloot, E. Simard, R. Baert et A. De Bates. Pour plus d'informations ou pour billets signalez CE 3-3365. Bienvenue à tous.

Décès

M. F. LEONARD

Le 25 septembre, M. Fidèle Léonard, de Coal Lake, est décédé à cet endroit à l'âge de 52 ans. Il s'enrôlait dans l'Aviation royale canadienne en 1939 et était stationné à Coal Lake depuis huit ans, se retirant en 1961.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Claire; un fils, Lorne Robert; sa mère, Mme Stéphanie Léonard, de St-Boniface; deux frères, Joseph, de Toronto, et Félix, de St-Boniface.

Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le lundi 30 septembre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Mme Joseph-E. DeGagné recevait à l'heure du thé le jeudi 3 octobre à sa résidence, rue Langevin.

Thé

Versaient le thé, Mmes J.-E. Cossette, C.-E. Huot, A. Bétournay, J. C. Davis, A. Stanners, E. Couture et H. Boivin. Assistaient, Mmes A. Monnin, R. Couture, J.-M. Huot, L. Deniset, H. Lacerte, A. Bourbonnière, G. Gauthier, G. Hébert, T. Beck et H. Guyot. Mme Harvey Little avait charge de la table.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Les "1946-1954"

Les Rhétoriciens de 1952 invitent tous les condisciples des huit années de leur cours, y compris les épouses ou les amies, à se rendre au collège dimanche prochain, le 13, pour 4 h. p.m. Il y aura messe, rencontre amicale, souper au poulet ou "à la chinoise" et soirée. Ce genre de rencontre est une innovation. Répondant au désir général, cette réunion mérite tout le succès possible. Les intéressés pourront s'informer auprès de Jules Préfontaine (CEdar 3-5551), de Paul Régnier (CEdar 3-2519) ou de Marcel Barnabé (St-Adolphe).

A Montréal

Les Anciens qui résident dans l'Est, renouvelant leur réusiste du printemps dernier, se sont réunis au salon des Anciens du collège Jean-de-Brébeuf, le 5 octobre. Avec leurs épouses ils étaient une centaine. Ils eurent la bonne fortune d'y rencontrer le Père Recteur du collège de St-Boniface, qui était de passage.

La soirée du 19 octobre

La préparation du grand ralliement des Anciens au Royal Alexandra continue de tenir en haleine les organisateurs et les comités, qui tiennent réunions sur réunions. Ils espèrent atteindre par le journal et la radio les Anciens dont l'adresse manque au Secrétariat.

R. I. P.

M. l'abbé Lucien Turcot, décédé dimanche dernier, avait été, encore ecclésiastique, surveillant d'étude et de récréation au collège. Les Anciens de l'année 1939-1940 se rappelleront les qualités qu'il a déployées à leur service: savoir-faire, tact et finesse, surtout patience et dévouement.

Ciné-Club

Les Anciens pourront, cette année encore, profiter du ciné-club des collégiens universitaires. La première séance aura lieu le samedi soir 12 octobre, à 7 h. 30, au gymnase, 190, avenue de la Cathédrale: film de Becker, "Le Trou", suivi d'un goûter et de la discussion. On pourra s'y procurer le programme de l'année et la carte d'abonnement.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Que deux ou trois soient réunis en mon Nom, je suis là au milieu d'eux. (Mt 18, 20)

* * *

Tout ce que vous demanderez dans une prière pleine de foi, vous l'obtiendrez. (Mt 21, 22)

* * *

La peur n'est rien d'autre que l'abandon des secours de la réflexion. (Sag 17, 11)

* * *

Mieux vaut reprendre que de garder de l'irritation; et celui qui avoue échappe à l'affront. (Eccli 20, 2)

Petite Note

Mme Joseph Bélanger, présidente des Dames auxiliaires de l'hôpital Taché de St-Boniface, assistera comme déléguée au congrès du Tiers Ordre Franciscain de la Province Christ Roi, qui se tiendra à la salle "CYC" à Regina, Sask., les 12 et 13 octobre prochains.



La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m. le mardi 22 octobre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 406-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Neon Products of Canada Limited, au nom de Canada Safeway Limited.

Sujet: Pour permettre d'ériger sur sa propre base un panneau réclame ne devant pas être situé plus près de un (1) pied de la limite est de Autumnwood Drive au lieu d'être éloigné de 25 pieds de ladite limite tel que requis.

Propriété: Du côté est de Autumnwood Drive entre le chemin Cottonwood et la Baie Bibeau.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 15 octobre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 396-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Universal Signs Limited, au nom du Chemin de fer Canadien National (cours Symington).

Sujet: Pour permettre de maintenir, tel qu'érigé, un panneau d'affichage, 10 pieds par 50 pieds, ledit panneau n'étant pas situé plus près que 5 pieds de la limite est du chemin Dawson au lieu d'être éloigné de 25 pieds de ladite limite tel que requis.

Propriété: Côté est du chemin Dawson à l'angle de la rue Burnsway.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

A notre assemblée régulière du 7 courant, nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir comme conférencier le premier aumônier de notre Conseil, M. l'abbé Deniset-Bernier. Il nous a fait entrevoir les possibilités d'une union plus intime entre le clergé et les laïcs, ce qui permettrait à ces derniers d'occuper des postes d'assez grande importance au point de vue Culte. Il a laissé sous-entendre que les Chevaliers de Colomb seraient peut-être appelés à donner l'exemple à leurs frères catholiques lorsqu'il s'agirait de mettre en force certains changements apportés par les Pères du Concile oecuménique. Nous le remercions chaleureusement pour ses bonnes paroles, ainsi que pour la délicatesse qu'il a envers son Conseil en lui rendant visite à chaque fois que ses multiples occupations le lui permettent. Il peut être assuré de l'entier concours de tous les membres du Conseil lorsqu'il s'agira de prêter main-forte dans ses entreprises futures.

Le frère L. B. occupe un poste important au sein de l'exécutif. En plus, il est président d'un comité, et à toutes les assemblées, en plus de ses multiples fonctions, réussit toujours à faire rapport, quelquefois très court, des activités de son comité. Nous apprenons toutefois qu'il n'est pas président du comité de recrutement; il nous l'a laissé savoir en termes non équivoques. Dommage . . . il pourrait accomplir du beau travail, avec son charme et ses nombreuses qualités de leader . . .

La fête de Christophe Colomb tombe un samedi, soit le 12 octobre, et comme par les années passées nous fêterons notre patron d'une façon grandiose par un magnifique banquet et un bal qui auront lieu à l'hôtel Royal Alexandra. Vous pouvez vous procurer des billets en vous adressant à notre Grand Chevalier. Le lendemain matin, à 8 h. 30, messe en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, suivie du déjeuner à l'hôtel Niakwa. Deux belles occasions pour faire preuve d'unité et de fraternité. A ceux qui trouvent l'horaire trop chargé, nous disons que ces démonstrations fraternelles et religieuses tombent bien, vu le grand congé de fin de semaine. L'argument que le déjeuner-communion ne sera pas réussi à cause de la fête de la veille n'a pas grande valeur, puisque tous ceux qui seront présents aux deux événements trouveront tout le temps nécessaire dimanche après-midi et lundi pour refaire leurs forces et reprendre le sommeil perdu.

Nous regrettons d'apprendre que le frère Louis Boucher a dû présenter sa résignation en tant que cérémoniaire du Conseil. Nous comprenons bien que des occupations multiples l'empêchent de continuer. Cependant, nous espérons le voir aussi souvent que possible à nos assemblées. Nous en profitons pour offrir nos félicitations à son remplaçant, le frère Gérald Duguay. Ce dernier faisait déjà partie de l'exécutif, mais il monte de grade, sans augmentation de salaire toutefois. A son tour, il laisse son poste de garde entre bonnes mains . . . celles de son frère cadet Léo. Bonne chance à ce dernier; il suit dans les traces de ses frères aînés, et s'il réussit aussi bien, le poste de Député de District sera occupé par des membres du Conseil pour plusieurs années à venir.

APRES TOUT.

St-Eugène

Souper paroissial

Félicitations et sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès du souper à la dinde le 22 septembre. Le profit net de $914.05 prouve que la coopération des paroissiens est tout à leur honneur.

Réunion de l'A.P.M.

Le 1er octobre eut lieu la première réunion de l'Association de Parents et Maîtres pour l'année scolaire 63-64.

La soirée débuta par un chant rendu par Mlle Diane Landry, accompagnée au piano par sa soeur, Anita. Ensuite, des enfants de l'école montrèrent leurs talents au piano et au violon.

M. Raymond Lavigne, trésorier, fit un résumé des activités de l'A.P.M., qui fut suivi d'un discours par la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, supérieure, sur l'organisation de l'école. M. Beaupré, président, dit quelques mots sur l'éducation et l'enseignement que les enfants attendent.

Le tout se termina par un délicieux goûter et la rencontre entre parents et maîtres.

Activités

Les Guides furent enchantées de leur excursion à Birds Hill le samedi 29 septembre.

Les scouts prirent eux aussi leurs ébats en formant deux équipes d'excursionnistes: les éperviers qui se dirigèrent vers St-Norbert le 21 septembre, et les C.P.S. et Second, qui prirent la direction de Lorette le 28 septembre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ainsi donc, nous nous étions donnés rendez-vous à l'église Ste-Famille, dimanche dernier, pour assister, en compagnie de nos dames, à un déjeuner-communion. Quand l'heure fixée approcha, je tressaillis d'inquiétude en constatant le nombre présent, qui n'était pas très impressionnant à ce moment; mais à la dernière minute, une longue file d'automobiles entra sur le terrain de stationnement et les organisateurs pouvaient respirer plus librement. Une fois installé nous comptions quand même une bonne cinquantaine de convives. Ce n'était pas exactement le chiffre estimé, mais c'était quand même un beau groupe. Il faut dire que le temps n'était pas trop clément et après une si belle semaine, ouvrir l'oeil sur un dimanche matin sombre et froid, n'est pas plaisant du tout, je dois l'avouer. Mais depuis quand cela influence-t-il un Chevalier? Disons alors qu'il y eut des raisons ultérieures pour les absents.

Cela ne dérangea nullement notre conférencier, le R. P. A. Hamel, P.B., qui parla longuement sur le rôle des parents dans le choix d'une vocation pour leurs enfants. Il insista surtout sur la nécessité de parler, dans les foyers de la vocation: la vie religieuse. Il ajouta que, malgré la liberté que nous laissons à nos enfants dans le choix de leur avenir, nous sommes ici pour les aider et avant tout pour les guider.

Ceux qui se sont donnés la peine de venir à notre assemblée de lundi ont pu participer dans un violent débat sur les mérites de certaines activités passées et proposées. Comme dans toute discussion qui se respecte, on soutint le pour et le contre des malentendus et multes clarifications du but de ces activités. Malgré l'acharnement de certains individus sur leur point de vue, qui est leur droit après tout, on n'a pas voulu froisser personne et j'espère que les combattants comprennent qu'on n'apprend que par expérience. Malgré les arguments sévères, la soirée se termina amicalement autour de la table de victuailles. Concernant ceux-ci, j'ai l'impression que la collation que nous avons servie lors de la visite du Conseil Provencher, n'était pas au goût de Bistouri. Il doit bien être le seul. Comment se fait-il qu'à la fin de l'assemblée les visiteurs se réveillèrent soudainement et se lancèrent littéralement sur la cantine? Pendant toute la soirée, ils étaient si silencieux qu'on ne savait même pas s'ils étaient là, mais ils "embarquèrent" bien vite quand la popotte fut servie! Nous pleurons la triste coïncidence que le menu du jour lisait "fèves au lard". Peut-être que ce pauvre chroniqueur est habitué à de meilleurs plats, mais comme les menus sont rédigés à l'avance chez nous, Conseil bien organisé, nous ne pouvions les changer à la dernière minute, rien que pour satisfaire certains gourmets.

Il ne nous reste plus qu'à inviter tous ces Chevaliers "expérimentés et polis" à une de nos assemblées quand le menu lit: sandwichs variés, hamburger ou bifteck frits!

Entre temps que se passe-t-il dans notre Conseil? Le mardi 15 octobre, assemblée spéciale durant laquelle nous ferons le ballotage pour les aspirants. Le dimanche 20 octobre, à 12 h. 50 p.m., dans la salle du Club St-Vincent, école d'indoctrination. Celle-ci est surtout pour les membres de l'exécutif et les présidents de comités, mais tout autre membre intéressé peut aussi assister.

Vu qu'on est sur le sujet de l'instruction, saviez-vous ce qu'est un Chevalier expérimenté? C'est un Chevalier silencieux, visiteur poli et qui a le mal de mer . . . a peur de monter dans un bateau.

FIGARO.

Prêtre de Joliette pour Tegucigalpa

Un prêtre du diocèse de Joliette, Qué., M. l'abbé Claude Desroches a été nommé professeur au Grand Séminaire Nuestra Senora de Suyapa, à Tegucigalpa, Honduras. Avant d'entrer en fonction, M. l'abbé Desroches suivra le cours d'initiation missionnaire et linguistique au Centre de Formation à Cuernavaca, Mexique.

Ste-Geneviève

Bazar

Un bazar eut lieu le dimanche 29 septembre à la salle paroissiale de Ste-Geneviève. Merci à tous les généreux donateurs, tant de la ville que de la campagne. Merci aussi à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse par leur présence et leur générosité.

Le tirage des billets n'eut pas lieu, vu le peu de temps qu'on avait eu pour les vendre; plusieurs n'étaient pas encore rentrés. Le tirage a été remis au 25 octobre au soir durant le bingo hebdomadaire auquel vous êtes tous cordialement invités à venir assister. Le gros lot s'accumule et il deviendra très intéressant avant longtemps.

Amélioration

Un nouveau chemin au village est en voie de construction. Les travaux ont un peu détérioré l'ancien chemin mais quand le nouveau sera terminé, le village aura un bel aspect.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La soirée de bingo de dimanche dernier, le 6 octobre, fut un succès. Plus de 270 personnes y prirent part. Voici la liste des gagnants: Mmes Norman Lefloch, Hubert Robitaille, Roland Brouzes, Raymond Kolly, Marcel Lejeune, Alain Durant, de Cypress River, et Henri Dooley, de Shoal Lake, Mlle Berthe Weicker, MM René Comte, Pierre Mabon, Lucien Vigier, Emilien Lafrenière, Roger Pantel, Yves Lafrenière, Victor Ferrand, le Dr Denis Robitaille (vétérinaire), Elmer Minser, de Swan River, Norman Mabon, de St-Léon, et Ludger Faucher, de Vancouver, C.B.

Les prix d'entrée furent ainsi attribués, Mlle Berthe Weicker, Mme Raymond Badiou, M. Raymond Kolly, Mme Henri Dooley, de Shoal Lake, MM. André Bourrier, d'Altamont, et Ludger Faucher, de Vancouver, C.-B.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 20 octobre à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $260.

Le vendredi 11 octobre, à 8 h. p.m., il y aura soirée de cartes à St-Lupicin. Tous sont cordialement invités d'y assister.

Souper paroissial

C'est le dimanche 13 octobre qu'aura lieu le grand souper à la dinde, commençant à 5 h. 30. Tous les amis des paroisses environnantes sont chaleureusement invités à venir goûter les mets savoureux des excellents cordons bleus de Notre-Dame-de-Lourdes.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

La réunion des Chevaliers de Colomb fut tenue le 2 octobre, à la salle de l'aréna. Ce fut une réunion remplie d'imprévus. Notre programme régulier subit un assaut inattendu. Un groupe de Chevaliers du Conseil de St-Malo, sous l'habile direction de leur Grand Chevalier, Eddy Dubois, et de M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, nous fit remise d'un magnifique trophée possédant un cachet spécial. Il est confectionné d'un métal rare et dont j'ignore totalement le nom. Nous espérons que ce trophée séjournera à La Broquerie pour bien peu de temps! Avis aux Conseils avoisinants.

L'activité principale est le grand souper à la dinde qui aura lieu le 20 octobre. Nous espérons que les paroissiens s'y rendront nombreux. Invitation spéciale aux Chevaliers des paroisses environnantes.

Félicitations

Notre Conseil désire féliciter le Frère Gérard Tétrault de sa nomination comme député d'Etat. C'est un honneur pour nous et un stimulant pour notre Conseil. Félicitations au Frère Gabriel Choiselat à l'occasion de la naissance d'une petite fille le 7 septembre dernier.

Acceptez, chers Frères Chevaliers du Conseil de St-Malo, nos remerciements les plus chaleureux. Votre affabilité, votre sens d'humour, votre savoir-faire contribuèrent à rendre notre soirée des plus intéressantes. De telles rencontres servent à resserrer nos liens de chevalerie et stimulent la vitalité de notre ordre si méritoire et bien connu.

LE SECRETAIRE.

Election des comités de classe

12e année: Jules Comeault, président; Henri Goulet, secrétaire.

11e année: Régis Cantin, président; Robert Arnal, vice-président; Gérald Lavallée, secrétaire.

10e année A: Paul Gilmore, président; Paul Cheramy, vice-président; Philippe Beaulieu, secrétaire.

10e année B: Gilbert Guénette, président; Noël Sarassin, vice-président; Norman Vincent, secrétaire.

9e année A: Denis Gélinas, président; Robert Goulet, vice-président; Paul Ayotte, secrétaire.

9e année B: Fernand Desautels, président; Rhéal Cormier, vice-président; Gilles Parent, secrétaire.

Le mois du Rosaire

Au collège St-Joseph, le renouveau liturgique entraîne celui du mois du Rosaire. C'est donc avec la formule rajeunie proposée par l'Office Diocésain de Pastorale et de Liturgie que nous présenterons nos pieuses couronnes de roses à notre bonne Mère du Ciel durant le présent mois du Rosaire. Puisse notre initiative nous mériter un sourire de Notre Dame de Fatima! Après tout, nous sommes ses enfants, ses tout petits enfants obéissant à la parole de saint Paul: "Mettez tout à l'épreuve; gardez ce qui est bon." Thess., V, 19.

Parmi les nouveautés au mois du Rosaire, il y aura "La proclamation de la parole" qui viendra s'ajouter à notre menu spirituel. En effet, "Comme l'eucharistie, la parole de Dieu est une nourriture. Vivons-en chaque jour afin que tous ceux qui nous entendent et nous voient puissent trouver dans nos exemples les modèles d'une vie céleste" (Pontifical Romain aux ordinations des Lecteurs) C'est tout un programme. Prions saint Viateur, le jeune lecteur de la cathédrale de Lyon (4e siècle) de nous venir en aide.

La proclamation de la parole aura lieu les lundis, mardis, jeudis et samedis. Elle consistera en un récit tiré de la Bible et d'un bref commentaire accompagné d'un cantique à la sainte Vierge, du chapelet médité et d'un psaume chanté. Les dimanches et mercredis nous chanterons des saluts ordinaires mais, les vendredis, les saluts seront en français, moins le Tantum Ergo.

Chez les Anciens

Cette semaine nous avions la visite de plusieurs anciens: Norbert Philippe, '63, étudiant au collège de St-Boniface, Rénald Parent, '61, employé à la Westeel de St-Boniface, Maurice Desautels, '63, de St-Georges, Edouard Bouvier, de St-Georges, Joseph Labossière, '45, de Haywood, Normand et Clarence Catellier, '63, étudiants à Winnipeg.

Aux funérailles du R. F. Léopold Amesse, on remarquait parmi les anciens, Roger Arpin, de St-Pierre, Gilbert Rioux, de St-Pierre, Roger Dupuis, de Ste-Elisabeth, Paul Musso, de St-Boniface, Jean-Paul Gobeil, d'Otterburne, un grand nombre d'amis venus de St-Boniface, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Pierre et Otterburne.

St-Eustache

Souper

Le souper paroissial annuel aura lieu le dimanche 13 octobre à partir de 5 h. p.m., dans l'auditorium de l'école élémentaire.

Soyez certains que les demoiselles et les dames feront tout leur possible pour vous servir un délicieux repas à la dinde à l'occasion de cette fin de semaine de l'Action de grâces.

Ste-Anne-des-Chênes

Cours d'alimentation

Les dames et demoiselles de la paroisse sont cordialement invitées à assister à un cours sur l'alimentation et la nutrition qui sera donné par une spécialiste en économie domestique.

Le cours comprendra cinq leçons dont la première sera sur le sujet des viandes. Il y aura aussi d'autres sujets importants qui seront discutés, tels que l'achat et le budget de toute nourriture; les différentes diètes; la préparation de menus; les réceptions, banquets, thés, service de table, etc.

La première leçon aura lieu le 17 octobre à 8 h. p.m. à l'école secondaire, dans la classe d'enseignement ménager. Pour plus d'informations adressez-vous à Mme Clément Charrière, GA 2-5208, ou à Mme H. Bériault, GA 2-5430.

Avis à tous les chasseurs

Le dimanche 20 octobre, à partir de 2 h. p.m. aura lieu un grand tir de coqs organisé par les paroissiens de Ross. Vous êtes tous invités à y assister. Amenez vos amis car il y aura aussi une quantité d'attractions pour jeunes et vieux.

Venez donc nous encourager, nous avons besoin de votre aide.

Direction: Chemin Trans-Canada en allant vers l'est. Tournez à gauche à la jonction no 12 et parcourez 4 milles; vous verrez alors une enseigne pointant vers Ross.

Mariage Callens-Fournier célébré à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le samedi 5 octobre, M. l'abbé U. Lafond, curé, bénissait le mariage de Mlle Liliane Fournier, fille de M. et Mme Narcisse Fournier, à M. Jacques Callens, fils de M. Paul Callens, de France.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle vêtait une robe genre colombe avec traine et long voile. Elle était accompagnée de six petites bouquetières vêtues de robes de velours rouge, et de six petits pages. Deux petits garçons portaient des cousins de soie, où étaient déposés les anneaux. Le marié était accompagné de M. Jacques Moliguard, ami.

A l'Offertoire, M. Alphonse Fournier exécuta des cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Joseph Balcaen. M. Narcisse Fournier, frère de la mariée, et M. Omer Chartier, de St-Lazare, agissaient comme huissiers.

Au sortir de l'église, le Club des parachutistes de la Rivière Rouge, dont les deux nouveaux époux font partie, avait gracieusement disposé quatre parachutes en forme d'arche sous laquelle ont défilé les mariés et les invités.

Un dîner fut ensuite servi au Blé d'Or à Ste-Anne, où des discours furent prononcés par M. le Consul de France, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et M. Narcisse Fournier, père de la mariée. Les mariés surent remercier avec beaucoup de grâce. M. Alphonse Fournier était maître de cérémonies.

Une soirée suivit réunissant un grand nombre de parents et amis. Les nouveaux mariés partaient ensuite pour un voyage de six mois aux Etats-Unis et en Amérique Latine. Ils se rendront particulièrement au Brésil et au Pérou. A leur retour ils s'établiront à St-Boniface.

Récitation du chapelet

Au cours de la journée du samedi 5 octobre, de 8 h. a.m. à 8 h. p.m., les fidèles se succédaient à l'église paroissiale pour la récitation du chapelet. Cette pratique se poursuivra tous les samedis du mois d'octobre. On espère que le nombre des fervents du chapelet ira toujours en augmentant et que les supplications adressées à la Reine du Rosaire attireront sur la paroisse et le monde entier une pluie de bénédictions.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— VI —

Constitution d'une réserve indivisible

Les Caisses populaires se constituent, à même de leurs excédents nets annuels des réserves en vue de se protéger contre les pertes éventuelles dans leurs opérations et d'être en mesure de rendre plus de services à leurs sociétaires.

L'administration économique des Caisses populaires que permet leur mécanisme d'opérations simple et peu coûteux parce que décentralisé, fonctionnant au niveau des besoins des sociétaires, la gratuité des fonctions administratives, et la contribution directe des sociétaires qui paient sur chaque part sociale qu'ils souscrivent une taxe d'entrée qui est versée à la réserve expliquent que les Caisses populaires aient pu se constituer peu à peu les réserves jugées nécessaires à la protection des épargnes de leurs sociétaires contre les pertes éventuelles et de leur confiance que favorise la sécurité administrative de leurs Caisses populaires. Ces réserves appartiennent en propre à la Caisse populaire et elles ne peuvent jamais être distribuées aux sociétaires. En cas de dissolution de la Caisse populaire, le solde de son actif (y compris évidemment les réserves) lui appartenant en propre est distribué ou affecté dans la circonscription territoriale de la Caisse populaire à une ou des oeuvres d'utilité générale désignées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Une telle disposition légale écarte toute tentation chez les sociétaires de se partager les réserves de leur Caisse populaire et elle indique bien que la Caisse populaire ne recherche pas le profit, mais bien le service mutuel des sociétaires.

De telles réserves contribuent à développer une plus grande confiance chez les sociétaires-déposants envers leur Caisse populaire, parce qu'ils y voient un moyen de protéger leurs épargnes contre les pertes éventuelles et de se rendre plus de services et à meilleur compte.

Les Caisses populaires s'emploient à rendre à meilleur compte possible à leurs sociétaires certains services économiques dont ils ont besoin pour accéder à un certain bien-être et s'engager sur la voie de la prospérité économique et du progrès social. Aussi, les Caisses populaires ont-elles été reconnues des oeuvres d'utilité publique et des institutions qu'il faudrait s'empresser de fonder et de développer dans l'intérêt de la nation si elles n'existaient pas.

René TOUPIN.
secrétaire-propagandiste du C.C.M.

La Salle

Souper

Les dames de la paroisse sont à faire les derniers préparatifs du souper annuel au poulet qui aura lieu le dimanche 13 octobre à la salle paroissiale, de 4 h. 30 à 8 h. p.m. Le repas sera servi au prix de $1.25 pour adultes et de .50 pour enfants. Dernier avis aux intéressés! Cordiale bienvenue à tous!

Les gens du Moyen-âge avaient des dogmes; nous n'avons que des opinions. Mais ce n'est pas avec des opinions qu'on bâtit les cathédrales. — Heinrich HEINE.

Municipalité rurale de La Broquerie

Vente de terres pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le préfet de la municipalité de La Broquerie, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite Municipalité, à mon adresse et portant la date du 8e jour d'octobre 1963 (A.D.), m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le mardi 10e jour de décembre 1963 (A.D.), dans la salle du conseil du village de La Broquerie, dans la province du Manitoba, à 10 heures de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et de frais:

Description	Arrérages	Coût	Total
Nord-ouest ¼ 21-6-7	$118.45	$1.00	$119.45
Sud-ouest ¼ 21-6-7	341.06	1.00	342.06
Les 200 pieds au nord des 200 pieds à l'est excepté 100 pieds au nord de Nord-ouest ¼ 36-6-7	212.24	1.00	213.24
Nord-ouest ¼ 12-6-8	123.50	1.00	124.50
Lot 19, Plan 2886	16.80	1.00	17.80

Les terres susmentionnées sont situées à l'Est du principal méridien dans le Manitoba, et seront vendues en respectant les droits de voies déjà existantes, canaux et droits de la Couronne.

Daté au village de La Broquerie, dans la province du Manitoba, ce 8e jour d'octobre, 1963 (A.D.).

D.-N. NORMANDEAU,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de La Broquerie.

LE VILLAGE DE STE-ANNE
Ste-Anne, Man.
Avis public

Selon les clauses de l'"Acte municipal", avis est donné par les présentes qu'un règlement pour exempter de la taxe municipale mais non de la taxe scolaire ou des taux d'améliorations locales pour une période de sept ans (1963 à 1969 inclusivement) la Compagnie ou l'organisation procurant une bâtisse pour la Compagnie administrant un atelier de couture dans ledit Village, a été introduit et considéré par le Conseil.

Et qu'un vote des contribuables du Village de Ste-Anne pour et contre ledit règlement sera pris le mercredi 23e jour d'octobre, A.D. 1963, entre les heures de 9 h. de la matinée et 6 heures de l'après-midi, et le bureau de votation sera à la salle municipale, au village de Ste-Anne.

Une copie dudit règlement est gardée dans les classeurs des bureaux municipaux du Village de Ste-Anne, à Ste-Anne, au Manitoba, et pourra être vérifiée à cet endroit pendant les heures de bureaux par les personnes intéressées avant que le vote ne soit pris.

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 27e jour de septembre, A.D. 1963.

Roger Smith,
secrétaire-trésorier.

Avis public
LE VILLAGE DE ST-CLAUDE

AVIS est donné par les présentes que le Conseil du Village de St-Claude, à sa réunion régulière qui sera tenue dans la salle du Conseil, dans le Village de St-Claude, au Manitoba, le 29e jour d'octobre 1963, à 8 heures du soir, considérera et, si jugé utile, passera un règlement pour élargir et prolonger l'avenue Cypress et la rue Troisième.

L'avenue Cypress et la rue Troisième seront élargies et prolongées pour inclure le terrain ainsi décrit: —

> Dans le Village de St-Claude, au Manitoba, toutes les parties du Bloc "E" expliquées sur un plan enregistré au Bureau des Titres de Terre de Carman sous le no 753, ainsi que les lots Un (1), Dix-Huit (18) et Dix-Neuf (19) indiqués sur un plan classé no 784, dans ledit bureau,

montrés en coloris rose sur un plan dressé par Ross Fletcher Linklater, Arpenteur de Terrain du Manitoba, et certifié sous serment devant George R. Kilgour, le 25e jour de novembre 1960.

AVIS est aussi donné que le Plan dressé par Ross Fletcher Linklater, Arpenteur de Terrain au Manitoba, et certifié sous serment devant George R. Kilgour, le 25e jour de novembre 1960, ci-devant mentionné, est classé au bureau du Secrétaire-Trésorier du Village de St-Claude, dans le Village de St-Claude, au Manitoba, et peut être vu par toute personne intéressée durant les heures d'affaires dudit bureau.

AVIS est aussi donné qu'à la réunion, ci-dessus mentionnée, le Conseil entendra en personne ou par conseil ou agent, toutes les personnes qui soutiendront que leur terrain sera affecté si le règlement est accordé, et qui demanderaient d'être entendues.

DATE dans le Village de St-Claude, au Manitoba, ce 17e jour de septembre, A.D. 1963.

Géraldine Bonnefoy,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Claude.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

N'oubliez pas le traditionnel souper à la dinde qui aura lieu le dimanche 20 octobre à partir de 5 h. 30 p.m. Venez nombreux. Les dames de la paroisse seront fières de vous servir un délicieux repas et vous y rencontrerez vos amis. Bienvenue à tous.

Ste-Amélie

Çà et là

Mme Jules Leperre se rendait à Winnipeg durant la dernière fin de semaine du 4 octobre, pour assister au mariage de sa nièce, Mlle Marie-Paul Sutherland.

Le jeune Pierre Gamache visitait durant la fin de semaine du 5 octobre, M. l'abbé A. Gervais, curé.

M. et Mme Edward Jarvis, Mme Stéphanie Clark et Mlle Jane Clark, de Reedy Creek, Man., assistaient à la messe à Ste-Amélie le dimanche 6 octobre et ensuite rendaient visite à M. et Mme Jos. Pinette, à Laurier.

M. l'abbé Gérard Régnier, de St-Lazare, visitait M. l'abbé Gervais le 7 octobre.

M. et Mme L. Archambault et leur fils, Gérald, se rendaient à Winnipeg, où Mme Archambault assistait au congrès des bibliothèques du Manitoba, le 5 octobre; ils ont aussi visité la Rév. Sr M.-Louise, M.O., à Transcona.

M. Lucien Pinette, employé à Carman, a passé la dernière fin de semaine avec ses parents.

Sincères condoléances aux familles Zastre à l'occasion du décès de M. Fred Zastre, survenu le jeudi 3 octobre après un séjour d'environ une semaine à l'hôpital de Ste-Rose. Il était âgé de 74 ans.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Ste-Rose-du-Lac le lundi 7 octobre à 10 h. a.m. Le défunt laisse dans le deuil cinq fils et trois filles.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu dans la salle paroissiale le mercredi 2 octobre, à 8 h. 30 p.m. Les prières de la Ligue furent dirigées par le directeur, et la présidente souhaita la bienvenue à M. l'abbé Gervais, aux deux visiteuses et aux membres présents. Cinq membres portaient l'épingle de la Ligue.

Les rapports des comités suivants furent donnés: spirituel, action social, publicité, recrutement et celui de la trésorière.

M. l'abbé Gervais fit quelques remarques constructives et présenta un film intitulé "From The Rising To The Setting Of The Sun", qui racontait la vie d'un prêtre.

Mme M. Pinette gagna le prix d'hôtesse donné par Mme H. Vandepoele. Mme G. Vandenbosch clôtura l'assemblée.

Merci à Mme Mary Leperre, qui fournit le goûter.

Quiconque aime son âme est seul capable d'aimer profondément la nature. — KAGAWA.

• • •

Heureux ceux qui ont gardé l'impatience d'obéir.
Ernest PSICHARI.

Trois paroisses sont représentées à la réunion de l'A.P.M. de Letellier

LETELLIER — L'Association de Parents et Maitres de Letellier tenait sa première réunion générale, le mardi 24 septembre à la Salle Mémoriale.

M. Joseph Saurette, nouveau président, dirigeait l'assemblée. D'abord, il invita M. l'abbé E. Fontaine, curé à réciter la prière d'ouverture. Madame Fortier fit ensuite lecture du rapport de la dernière réunion.

M. Bernard Ayotte souhaita la bienvenue à M. Léo Rémillard, le distingué conférencier qu'on désirait depuis longtemps.

Il traita de sujets très importants à l'heure actuelle. La "Télévision", la "Radio", le "Bilinguisme" et le "Biculturalisme". Ses paroles servirent à éclairer ceux qui étaient à la réunion et à leur faire apprécier les richesses qu'ils ont entre les mains.

Le conférencier insista fortement sur l'appui que les Parents et Maitres doivent accorder à l'Association d'Education. Celle-ci aide surtout à cultiver l'âme française et à développer l'amour de la langue. Comment, ajouta-t-il, que des parents peuvent laisser leurs enfants oublier leur Français? Il termina en disant qu'il est heureux que les parents et les maitres puissent se rencontrer ainsi. Son dernier souhait exprimait le désir qu'on s'efforce de demeurer peuple catholique et de conserver le "Verbe Français".

Assistance variée

Il avait été décidé à l'assemblée de l'exécutif d'inviter les parents et maitres des deux paroisses environnantes. Ce fut une heureuse surprise d'y voir une si généreuse assistance. M. le curé de Letellier, M. l'abbé Svoboda, de St-Joseph, et M. l'abbé G. Dionne, de St-Jean-Baptiste, encouragèrent leurs paroissiens par leur présence. M. le maire y était aussi. Le personnel enseignant de St-Jean-Baptiste et de St-Joseph se montra vivement intéressé si nous en jugeons par la présence des institutrices et des instituteurs, car ils vinrent nombreux. On y compta plus de 80 personnes dont 31 de Letellier. Toutes jouirent du délicieux goûter préparé par les dames de la paroisse.

Merci à M. et Mme Rémillard d'avoir bien voulu passer quelques heures à Letellier. Merci au dévoué président et à tous ceux et celles qui manifestèrent un bon esprit de coopération.

Retraite

Les 19 et 20 septembre avait lieu la retraite pour les élèves de l'école élémentaire. M. l'abbé E. Fontaine, curé, se chargea lui-même de ce travail. L'ouverture se fit par un court sermon montrant la nécessité d'être bon et les moyens à prendre pour le devenir. Ensuite il y eut une messe en l'honneur du Saint-Esprit.

Les élèves semblaient heureux pendant ces deux jours de répondre à l'appel de leur pasteur, soit pour sermons, chemin de croix ou autres exercices. Ils furent particulièrement touchés de ce qu'ils entendirent sur la dévotion à la sainte Vierge. Espérons que les grâces reçues aideront ces enfants à mieux aimer et servir Dieu, non seulement pendant cette année scolaire mais aussi tout le long de leur vie.

Vassar

Souper

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Sacré-Coeur de Vassar serviront leur souper annuel à la dinde, le dimanche 13 octobre, de 5 h. à 8 h. dans la salle paroissiale. Cordiale bienvenue à tous.

Ste-Agathe

Malades

A M. Maurice Lemoine, patient à l'hôpital général St-Boniface, et à M. et Mme Albert Dorge, tous deux malades à leur domicile, souhaits de parfait rétablissement à la santé.

Transcona

Baptême

Le 5 octobre: Michelle-Marie, fille de M. et Mme Léonard Foidart, née le 20 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Peter Zoiondek, grands-parents maternels de l'enfant.

Première de la cinquième génération, l'enfant est aussi la première petite-fille pour ses grands-parents, M. et Mme Paul Foidart, de Bruxelles, et M. et Mme Peter Zolondek, de Transcona.

La première génération est Mme Hélène Desautels, de St-Jean-Baptiste, Man., qui eut 91 ans le 19 septembre 1963.

2e génération: Mme Anna Jetté, de 123, rue Yale ouest, Transcona.

3e génération: Mme Peter Zolondek, de 123, rue Yale ouest, Transcona.

4e génération: Mme Léonard Foidart, de 220, rue Harvard ouest, Transcona.

5e génération: Michelle-Marie Foidart.



Une nouvelle professe était reçue chez les Petites Missionnaires de Saint-Joseph le 3 octobre, en la fête de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Paroissienne de St-Pierre-Jolys, Man., la Rév. Sr Aline-de-Jésus, fille de M. et Mme Ovide Sabourin, faisait sa profession religieuse à Ste-Marcelline, Comté de Joliette, Québec. Elle avait le bonheur de voir sa mère assister à la cérémonie, ainsi que ses deux tantes, Mmes Wilda Théroux et Marie-Anne Demsey, de Greenfield, Mass., et quelques amies. Depuis 1924, ces religieuses se dévouent au service des Clercs de St-Viateur, au Collège St-Joseph d'Otterburne, Man.

Dunrea

Souper paroissial

Enfin, après des semaines de préparation de la part surtout de vaillantes organisatrices, Mmes Georges Boulet et A. Lavoie, le souper annuel est chose du passé. Mais grâce à la bonne organisation et à la généreuse collaboration de tous les paroissiens, ce fut un franc succès; 700 repas furent servis et les dames organisatrices reçurent des félicitations chaleureuses pour la qualité des mets et la dextérité à les servir.

Mmes G. Boulet et A. Lavoie désirent remercier cordialement tous et chacun pour leur aide précieuse, leur présence au souper, surtout les nombreuses personnes venues de St-Boniface, St-Charles, Somerset, Swan Lake, Mariapolis, Baldur, St-Lazare, Brandon, Oak Lake, et des paroisses avoisinantes.

Çà et là

Les paroissiens de cette localité furent très heureux de voir revenir leur dévoué pasteur, M. l'abbé P. Vachon, qui fut hospitalisé pendant quelques semaines à St-Boniface. Ils espèrent que ses activités ayant été allégées, car il n'aura plus à s'occuper de la mission de Baldur, sa santé s'améliorera.

Tous remercient sincèrement M. l'abbé L. Bartley pour son entier dévouement pendant l'absence de M. le curé et lui souhaitent de grandes consolations apostoliques parmi les ouailles de Baldur et Glenboro dont il a maintenant la charge.

M. et Mme Damien Perron, de Montmartre, sont venus visiter M. et Mme Alphonse Boulet ces jours derniers.

Soirée paroissiale à Otterburne

(via 59) à 3 milles de la grande route

le dimanche 13 OCTOBRE prochain

Souper au poulet

de 5 h. à 8 h.

BINGO — KIOSQUES
DIVERTISSEMENTS — PRIX INTERESSANTS

Cafétéria (goûter à la fin de la soirée)

BIENVENUE À TOUS

Attention! – Attention!

LES DAMES DE LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES DE

Ste-Geneviève

serviront un souper à la volaille

dans la salle paroissiale

le dimanche 13 octobre

de 5 h. à 8 h. 30 p.m.

BIENVENUE A TOUS!

Attention! – Attention!

LES PAROISSIENS DE

Saint-Adolphe

vous invitent à leur

Grand SOUPER Paroissial

(à la dinde)

LE DIMANCHE 20 OCTOBRE

de 5 h. à 8 h. p.m.

Au Gymnase de l'école secondaire

BIENVENUE A TOUS

Nominations municipales du Manitoba

Municipalités

M.R. de Cartier — Pour préfet, Earl Fossay, accl. Pour conseillers, quartier 2, S. M. Qualley, accl.; quartier 4, C. H. Piper, accl.; quartier 5, Joseph Legault, accl.

M.R. de De Salaberry — Pour préfet, Zéphirin Audet, accl. Pour conseillers, quartier 2, Noël Alarie, accl.; quartier 3 (un à élire), Antoine Morin, Etienne Laroche; quartier 5, Hermile Catellier, accl.

M.R. de La Broquerie — Pour préfet, A. Bédard et Georges Boily. Pour conseillers, quartier 1, William Oswald, accl.; quartier 3, J.-G. Nadeau, accl.; quartier 5, O. Vielfaure, accl.

M.R. de Lorne — Pour préfet, J.-L. Hacault, accl. Pour conseillers, quartier 2, Joseph Doyon, accl.; quartier 4, René Mestdagh et Camille Pardon; quartier 6, Marc Dourrier, accl.

M.R. de Miniota — Pour préfet, H. S. Hyndman, accl. Pour conseillers, quartier 1, Frank Reid; quartier 4, D. L. Stewart; quartier 5, Fred Teal, tous élus par acclamation. Pour commissaires d'écoles, quartier 1, R. T. Clark; quartier 4, D. L. Stewart; quartier 5, J. W. Bonner; quartier 6, Mme Pauline Rowan, tous élus par acclamation.

M.R. de Montcalm — Pour préfet, Arthur Vermette, Norbert Parent. Pour conseillers, quartier 4, Bernard Lefond, accl.; quartier 5, L.-W. Delorme, accl.; quartier 6, Roland Valcourt, accl.

M.R. de Ritchot — Pour préfet, J.-F. Legal et David Proteau. Pour conseillers, quartier 1, P. Delorme, William Duchek, Roland Lagassé; quartier 4, Arthur Péloquin, accl.

M.R. de St-François-Xavier — Pour préfet, A. Hamelin et Colin Crawford. Pour conseillers, quartier 1, John Jones, Maurice Regnier; quartier 4, Walter Lacroix et Peter Esau.

M.R. de Ste-Rose — Pour préfet, Paul Delaurier, accl. Pour conseillers, quartier 1, Georges Casavant, accl.; quartier 2, Maurice Gamache, accl.; quartier 5, Léon Tardiff, accl.

Maires

McCreary — Pour maire, J. A. Fletcher, accl. Pour conseillers, quatre à élire, Wilfrid Boiteau, Noël Cantin, S. G. Graves, Arnold Lindsay, John G. Little, N. R. Shineton et Albert Unger.

Powerview — Pour conseillers, Hector Dupont, Frank Watson, élus par acclamation. Pour commissaires d'écoles, un à élire, Mme Salome Desilets, Robert Guay, Roland Gélinas, James McLeod.

St-Pierre — Pour maire, Fernand Lavergne, accl. Pour conseillers, Victor Joubert, J.-B. Mulaire, élus par acclamation. Pour commissaires d'écoles, Armand Desharnais, René Préfontaine, Joseph Bédard, tous élus par acclamation. Un siège de commissaire d'école, vacant.

Ste-Rose-du-Lac — Pour maire, Antoine Pineau, accl. Pour conseillers, Joseph Desroches, accl., René Delveaux, accl.

Somerset — Pour maire, Rémi De Pape, accl. Pour conseillers, Edouard Rheault, Albert Roncerray, élus par acclamation. Pour commissaires d'écoles, A. Nadeau, H. Lecoq, élus par acclamation.

Institut Collégial St-Malo

Si vous étiez passés par l'école il y a quelques jours vous auriez été étonnés de notre activité. Que se passait-il donc? Une campagne électorale, et quel branle-bas elle déclancha pour quelques jours . . . Il s'agissait de réorganiser le Conseil Étudiant. Tous les élèves s'y intéressèrent. Les candidats formèrent leurs équipes de propagande et se firent présenter au public. Certains firent un choix judicieux. Ils ont eu la finesse de s'adresser à des demoiselles, et sans faire de jugements téméraires, ils avaient du fait, un bel atout en mains pour obtenir les suffrages des charmantes électrices . . .

Nous avons pu constater les talents artistiques de plusieurs. Les affiches de propagande étaient vivantes, originales et j'allais dire: "quelques-unes étaient Aguichantes."

Le clou de la campagne fut bien le débit des discours. Les candidats y allèrent avec toute la persuasion possible, mais chose remarquable, aucun ne nous promit un voyage à la lune ni même de tout faire pour nous abréger les heures de classe. Nos futurs chefs ont été très sobres. Ils nous ont assuré leur entier dévouement.

Certains vont se dire: Quelle perte de temps! Rassurez-vous . . . Nous avons fait tout notre travail pendant la récréation du midi et après la classe. Dès une heure trente, le vendredi, nous avons cessé toute propagande politique. C'est après quatre heures que nous avons jeté nos scrutins dans les urnes et nous sommes rentrés lundi pour apprendre le résultat des élections. Le voici: président, Jean Lafournaise; vice-présidente, Patricia Breton; secrétaire, Laurette Gosselin; trésorière, Charlene Cadieux.

En plus, le comité se fait aider par deux représentants de chaque classe: 9e année, Cécile Tétrault et Henri Coulombe; 10e année, Pierrette Marcotte et Maurice Maynard; 11e année, Noëlla Giasson et Marc Gosselin; 12e année, Myrna Shelby et Taras Paley.

Au nouvel exécutif nous souhaitons beaucoup de succès. Puissent-il réussir tous les projets entrepris! Au comité sortant de charge nos remerciements pour l'intérêt apporté à nos activités scolaires l'an dernier. Puissions-nous toujours marcher la main dans la main et faire de notre école un centre de formation chrétienne et sociale.

G. VU.

Mme Alphonse Grégoire, de Lorette, décédée à l'âge de 69 ans

LORETTE — Le samedi 25 septembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Alphonse Grégoire (Laura Trudeau), âgée de 69 ans.

Bien que la santé de Mme Grégoire était précaire depuis quelques années, rien ne laissait présager une mort aussi soudaine. Elle laisse un bel exemple de charité et d'une très grande piété. Elle était membre du Tiers-Ordre Franciscain et Dame de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Jean-Baptiste; cinq filles, Adrienne (la Rév. Sr St-Alphonse), des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, Thérèse (la Rév. Sr St-Alphonse-Marie), Petites Missionnaires de St-Joseph, Lucienne (Mme Marcien Emond), Joséphine (Mme Gaston Bohémier) et Cécile (Mme Edouard Prairie); un frère, M. Paul Trudeau, d'Ile-de-Chênes; six soeurs, la Rév. Sr Juliette Trudeau, S.G.M., Béatrice (la Rév. Sr Marie-Arthur, M.O.), Dorilla (Mme Raphaël Champagne), Elisabeth (Mme Marcien Arpin), Aurore (Mme Lazare Audette) et Rose-Alba, ainsi que 25 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église paroissiale, où un grand nombre de parents et amis de la paroisse et des paroisses environnantes vinrent prier pour le repos de l'âme de la défunte. Les Dames de Ste-Anne vinrent tour à tour faire leur heure de prière.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 1er octobre. M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, célébra la messe de Requiem, assisté des RR. PP. P. De Moissac, O.M.I., supérieur du Noviciat de St-Norbert, et A. Hamel, P.B., supérieur à St-Boniface, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur Mgr Charles Désorcy, curé de la paroisse Ste-Bernadette du Parc Windsor, cousin de la défunte, et le R. P. R. Chaput, O.M.I., de l'école résidentielle de Sandy Bay. Le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., et les novices du Noviciat de St-Norbert firent les frais du chant. La bannière des Dames de Ste-Anne, qui accompagnait la dépouille mortelle, était portée par M. Donat Lavallée, cousin; Mmes Edmond Landry, Paul Raynaud, Henri Bissonnette et Gillaume Henry portaient les rubans. Mmes Eugène Cournoyer, Joseph Jeanson, Arthur Gauthier et Thuribe Ross tenaient les coins du drap mortuaire. Mmes Marcien Désorcy et Léopold Grégoire firent la quête.

Les porteurs étaient trois petits-fils, MM. Hubert et Claude Bohémier et Maurice Emond, et trois neveux, MM. Fernand Trudeau, Albert et Léopold Grégoire.

Parmi l'assistance on remarquait plusieurs Soeurs Grises, Oblates, St-Joseph de St-Hyacinthe et Petites Missionnaires de St-Joseph.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. Alphonse Grégoire et sa famille désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie de quelque manière que ce soit à l'occasion de leur récent deuil.

Çà et là

M. et Mme Ildas Dugas, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Laurent Fillion, de St-Anne, sont allés faire un voyage en automobile dans l'Est, où ils ont visité différentes villes sur leur passage et ensuite sont allés à Ste-Anne-de-Beaupré, l'Oratoire St-Joseph, Notre-Dame-du Cap; ils ont aussi visité St-Jacques de l'Achigan, paroisse natale de M. I. Dugas, et se sont rendus à la demeure où ce dernier naquit.

Le dîner paroissial du 6 octobre remporta un brillant succès. Neuf cent soixante repas furent servis de 12 h. 30 à 6 h. 30 p.m. Tous remercient et félicitent la présidente de l'organisation, Mme Annette Grossman, ainsi que toutes les autres personnes qui ont sacrifié leur temps pour la réussite de ce repas. Un merci à tous les paroissiens et aux personnes des paroisses environnantes qui ont encourager la paroisse par leur assistance.

Nouvel apport du diocèse de Sherbrooke

Un prêtre séculier et quatre religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus de Sherbrooke, Qué., partiront prochainement pour le Brésil. Ce sont M. l'abbé Bertrand Drapeau, qui ira rejoindre les six prêtres de son diocèse déjà dans ce pays, et les Rév. Srs Laure-de-l'Eucharistie, Marie-du-Rédempteur, St-Pierre-aux-Liens et St-Aimé. Tous sont inscrits au cours du Centre de Formation Interculturelle de Petropolis, pour la session de janvier-mai 1964.

Lac Pelletier

M. et Mme R. Pelletier et leur famille, de l'Alberta, ainsi que M. et Mme André Fettig, d'Outlook, se rendaient assister au mariage de leur frère, beau-frère et oncle, M. Armand Pelletier, à Mlle Donna Valley, de Swift Current. Leur union fut bénite en l'église du Sacré-Coeur, le 28 septembre.

Décès

M. et Mme Walter Shneider, de Neville, ont appris la triste nouvelle que leur fils aîné, Donald, fut victime d'un accident de l'air en Allemagne, où il enseignait aux aviateurs depuis dix ans.

Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée. Le défunt laisse dans le deuil sa jeune épouse et quatre enfants; ses parents, un frère et une belle-soeur.

La nouvelle institutrice à Lac Pelletier est Mme Stevenson, de Simmie. On espère qu'elle se plaira dans la paroisse et que les parents sauront lui aider à faire un succès de la nouvelle année scolaire.

M. et Mme Jos. Dumesnil conduisaient leur fils, Réal, au collège Mathieu de Gravelbourg.

M. et Mme Irvin Studer sont allés conduire leur fille, Marilynn, à Saskatoon, où elle continue ses études à l'Université.

M. et Mme Georges Pellerin allaient passer une semaine à Courval en visite dans la famille Tremblay. M. Pellerin prêta main-forte à M. Marcel Tremblay durant la fenaison.

M. et Mme Paul Vermette et leur famille, de Port Alberni, C.-B., sont venus rendre visite à des amis à Lac Pelletier.

MM. et Mmes Jake Redigier et Jean-Marie Arcand, de Dominion City, Man., se rendaient à Donnely, Alta, pour y visiter M. Raymond Arcand et Mlle Luce Arcand.

M. et Mme Philippe Monette et leur famille, d'Ottawa, Ont., ainsi que Mlle Irène Monette, MM. Albert Létourneau et Edgar Spence, venaient passer une fin de semaine chez Mme Béatrice Monette.

M. et Mme Marcel Laverdière se rendaient à Bienfait reconduire Mlle Louise Bélanger, soeur de Mme Laverdière, qui a passé une couple de mois avec cette dernière pour lui prêter main-forte.

MM. et Mmes Narcisse et Hervé Longtin se rendaient à Gravelbourg pour assister aux funérailles de M. Toussaint Aussant. Le défunt était le beau-frère de M. et Mme Longtin. Sincères condoléances à la famille éprouvée.



Mlle Blanche Labrèche, fille de M. et Mme Armand Labrèche, de Montmartre, Sask., se vit décerner récemment une bourse du gouvernement de la Saskatchewan, alors qu'elle complétait son grade 12 avec honneur. Mlle Labrèche poursuivra ses études à l'Université de Saskatchewan à Regina.

La Défense Civile dit:

Connaissez-vous vos routes de dispersion et les signaux d'avertissement de la sirène? Vous les trouverez en page 2 de l'annuaire du téléphone.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.

Réunion d'étude profitable de l'AFCIS (S-2) à Gravelbourg

GRAVELBOURG — La première réunion de la Section S-2 de l'AFCIS eut lieu à Gravelbourg, le 28 septembre. Les participants furent le R. P. B. Paris, O.M.I., les religieuses de Meyronne, du Jardin Notre-Dame, du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, MM. R. Cousin, C. Painchaud et R. Harbus, Mmes G. Bouchard et A. Carrière, Mlles C. Dupont, P. Gamache, R. Morin, A Mével et M. Sénécal.

Le R. P. Paris fit la prière. La présidente, Mlle Dupont, souhaita la bienvenue aux anciens et aux nouveaux professeurs. En l'absence de Mlle S. LeBlanc, elle demanda à Mlle Sénécal de faire la lecture du procès verbal qui fut approuvé sur motion de la Rév. Mère Ste-Angèle, appuyé par la Rév. Mère Suzanne-Marie.

Livre Unique

Le CPEF a introduit un nouveau manuel intitulé "Livre Unique" pour les grades 3 et 4. Mme Carrière nous donna une petite causerie sur ce livre. Dans ce manuel il y a possibilité de transférer d'un sujet à l'autre puisqu'on y trouve la lecture, la grammaire, l'orthographe et des exercices de composition. Il y a 25 leçons et chacune commence par une histoire qui est suivie d'un petit questionnaire pour développer et aiguiser la compréhension. On y trouve ensuite des exercices de grammaire et de composition. A la fin du livre il y a un bon résumé de la grammaire apprise durant l'année. Il y a aussi des exemples d'analyse pour la quatrième année. Cette causerie qui fut chaudement appréciée fut suivie d'un forum. Les professeurs trouvent ce manuel supérieur à l'ancien pour ce qui concerne la grammaire, la dictée et la composition mais toutefois ils trouvent les histoires un peu banales . . . un peu neutres.

L'enseignement de l'orthographe

Il y eut ensuite un échange d'idées sur les méthodes de l'enseignement de l'orthographe pour les grades 2 à 12 par les professeurs suivants de Gravelbourg: Mme Bouchard (grade 8), M. Lefrançois (grade 7), et les Rév. Srs Suzanne-Marie (grade 2), St-Alphonse (grade 5), Ste-Angèle (grade 10) et Madeleine-du-Calvaire (grades 11 et 12). Aux grades primaires, on donne les mots par famille et par son. Tout se fait par histoire ou jeu. Aux grades intermédiaires on signale les mots difficiles; on explique le nouveau vocabulaire et on revoit les règles de grammaire.

Aux cours supérieurs on se sert presque des mêmes méthodes employées aux grades intermédiaires mais les dictées sont surtout tirées des textes des auteurs préférés afin de donner aux élèves le sens de la phrase française, du génie français. En plus, on encourage les élèves à se servir de leur dictionnaire.

Les élections

On procéda ensuite aux élections des nouveaux officiers pour l'année 1963-64. Les personnes suivantes furent élues: présidente, Mlle C. Dupont, réélue par acclamation; vice-président, M. Robert Cousin, proposé par la Rév. Mère Ste-Angèle, et secondé par Mlle A. Mével; secrétaire, Mlle Marie Sénécal, proposée par la Rév. Mère St-Rodrigue, et secondée par la Rév. Mère Suzanne-Marie.

Le R. P. Paris remercia pour le bon travail de l'ancien exécutif et souhaita aux nouveaux officiers beaucoup de succès.

La réunion fut close par une prière et un délicieux goûter fut servi par les religieuses du couvent.

Cut Knife

Va-et-vient

M. Hildège Dupuis a eu la visite de ses soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Forest, de North Battleford, et de ses beau-père et belle-mère, M. et Mme W. Lessard, de Delmas.

M. et Mme Antoine Desmarais ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jean-Baptiste Giasson, de Delmas, dernièrement.

M. et Mme Lucien Dupuis ont rendu visite à MM. et Mmes Marcel Lessard et Bill Weber, de Vawn.

Parents — Anciens — Bienfaiteurs — Amis
du Collège Mathieu de Gravelbourg
une cordiale invitation
à la BÉNÉDICTION et à L'INAUGURATION
DE LA
Nouvelle bibliothèque
LE DIMANCHE 27 OCTOBRE
Réunions des ANCIENS et des PARENTS
— de 10 h. à midi — de 1 h. 30 à 3 h. —
Bénédiction et visite à 4 heures
Banquet au gymnase à 5 h. 30
BIENVENUE L'Amicale des Anciens

Sedley

Visiteurs

La voix de Sedley dans ce journal fut plutôt silencieuse durant les mois de vacances. Tout de même les va-et-vient se continuaient. Cet été, un grand nombre de gens de différents endroits et surtout de la province de Québec rendirent visite à des parents et amis de la paroisse. Tous en furent très heureux et leur souhaitent de revenir encore.

Elèves méritants

Les élèves de l'école firent grandement honneur à la paroisse cette année, car cinq jeunes ont gagné des bourses. Félicitations à Sharon Wormsbecker, Mélanie Longpré, Margaret Bast, Ronald Klein et Tony Frei.

Sont partis à l'Université de Saskatchewan, Margaret Bast, Daniel LaBelle et Franklin Formsbecker; au collège de Regina, Timothy Connaughty; au collège Campion, Sharon Wormsbecker et Ronald Klein.

Mélanie Longpré et Sylvia Zborowski poursuivent des cours de technicienne en laboratoire à Winnipeg, et Eloise Béchard est à l'Université de Manitoba; Doreen La Belle, au couvent Jésus-Marie; Gilles Béchard, Jean-Guy et Denis Poissant et Robert Leier, au collège; Jacques Poissant, au Jardin Notre-Dame, tous à Gravelbourg; Marie Béchard poursuit un cours commercial à Regina; Roger LaBelle, un cours d'Aviation à Centralia, Ont.; Aline Helfer, un cours d'aide garde-malade à l'hôpital général de Regina, et Vera Raczynski, à Saskatoon.

M. Robert-Laurier Béchard est employé au Service Social de St-Boniface, Man.

M. l'abbé Paul-Emile Béchard rendit une courte visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jérôme Béchard, à l'occasion des funérailles de M. l'abbé Georges Vogt, qui avait été curé de la paroisse pendant quelques années. Il rendit son âme à Dieu à San Diego, Californie, après une opération majeure, souffrant d'une maladie de coeur depuis sa jeunesse. Un grand nombre de gens de Sedley se rendirent aux funérailles qui eurent lieu dans sa paroisse natale, Odessa.

Ça et là

Dernièrement, M. et Mme Conrad Duclos, Mlle Cécile Poissant et M. Ferdinand Poissant, de St-Edouard, Comté de Napierville, Qué., et M. et Mme Jacques Sicotte, de Montréal, Qué., passèrent quelques jours chez M. et Mme Lord Poissant.

Mlle Laurette Gervais, fille de Mme Claire Gervais et de feu M. Jean-Louis Gervais, est entrée au noviciat des religieuses de Lorette de Toronto. Tous lui souhaitent beaucoup de joie et de consolation dans sa vie religieuse.

Mlle Jeannine Gervais et M. Edmond Gervais enseignent à Regina.

M. et Mme Charles Marchand sont partis résider à Radville, où M. Marchand enseigne.

Le mariage de Mlle Maureen Coupal, fille de M. et Mme Gaston Coupal, à M. Daniel Green, de Regina, eut lieu en l'église St. Mary de Regina.

Baptêmes

Richard, fils de M. et Mme Bernard Coupal.

Paul-Edward, fils de M. et Mme Edward Leier.

Une fille est née à M. et Mme Edwin Ferner.

Périgord

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Zenon Dubé avec six membres et le R. P. R. Kunka présents. Ce dernier ouvrit l'assemblée par la prière habituelle et donna ensuite une courte causerie sur la charité chrétienne.

On discuta au sujet du bazar qui doit avoir lieu le 13 octobre. Il fut décidé que la Ligue donne $2.00 pour les aveugles.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Donat Langlois le 5 novembre. L'assemblée se termina par la prière à la sainte Vierge, et Mme Zenon Dubé servit un délicieux goûter.

Ça et là

Les récoltes sont presque terminées grâce à une température idéale.

M. Camille Fortin est parti à Le Pas, Man., où il a trouvé un emploi.

Tous sont bienvenus au bazar qui aura lieu le 13 octobre.

Félicitations à M. et Mme W. Desrochers à la naissance d'une fille, le 31 août.

Prompt rétablissement à Mme Anna Lupien patiente à l'hôpital de Kelvington.

Val Marie

Décès

Le mardi 24 septembre, M. Benoit Vadeboncoeur, âgé de 34 ans, fils de M. et Mme Alex. Vadeboncoeur, est décédé accidentellement à Jeune Landing sur l'île de Vancouver. Il fut tué instantanément dans une avalanche causée par plusieurs jours de pluie, au camp où il travaillait.

Le service funèbre eut lieu à Calgary, Alta, le 1er octobre. Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, son épouse, Elaine Scott; trois jeunes enfants, Leonard, 3 ans, Karen Lee, 2 ans, et Victoria, 1 mois; huit frères, Gilbert, de Montréal, Philippe, de Verona, New Jersey, Henri, de Vancouver, André et Martial, de Powell River, Guy, de Ocean Falls, Etienne, de Victoria, et Hervé, de Calgary, Alta; deux soeurs, Thérèse (Mme H. Schulte), de Ocean Falls, et Christine (Mme Pat Lawless), de Fort St. John, C.-B.

Ça et là

M. et Mme Léandre Chabot et leurs enfants, de Ferland, étaient en visite chez leurs soeurs, Mmes Lionel et Maurice Lemire.

Mme Jos. Audet, de Ferland, était en visite chez sa fille, Mme Rosaire Bergeron.

M. Hubert Jodoin, de Ponteix, furent en visite chez M. et Mme Jos. Bouchard.

Baptême

Kelly-Robert, fils de Robert Dickson et d'Angéline Bergeron, de Sudbury, Ont., né le 6 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Clarence Worms, de Sudbury, Ont. Les heureux grands-parents sont MM. et Mmes Rosaire Bergeron, de Val Marie, et Leonard Dickson, de Liberty, Sask.

Willow-Bunch

Mariage Dosch-Champigny

Le samedi 28 septembre, à 4 h. 30 p.m., fut bénit le mariage de Mlle Doris Champigny, fille de M. et Mme Orphis Champigny, à M. Clarence Dosch, fils de M. et Mme Adam Dosch, tous de Willow-Bunch. La cérémonie nuptiale fut présidée par M. l'abbé A. Chabot, curé, et suivie d'une messe à laquelle des cantiques furent chantés.

La mariée, vêtue de blanc et tenant un bouquet de roses roses, entra dans l'église au bras de son père.

La dame d'honneur, Jeannette, soeur de la mariée, et les filles d'honneur, Mlles Liette Champigny et Julie Desautels, soeur et amie de la mariée, et la bouquetière, Nicole, également soeur de la mariée, étaient vêtues de bleu et tenaient des bouquets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Lloyd Dosch et Raymond Champigny, frères des mariés.

Après la cérémonie, un délicieux souper fut servi à la salle Fontaine pour une centaine d'invités. Ceci fut suivi d'une soirée dansante.

Showers

Il y eut un shower en l'honneur de Mlle Doris Champigny chez Mme Charles Mathieu, le samedi après-midi 21 septembre. Les invitées lui présentèrent plusieurs cadeaux et une bourse. Toutes passèrent un agréable après-midi.

Un shower eut lieu en l'honneur de Mlle Elaine Piché, chez Mme Georges Lavallée, le jeudi soir 3 octobre. Les dames présentes lui offrirent plusieurs cadeaux utiles et une bourse d'argent. Toutes jouirent d'une agréable soirée d'amusements. Un délicieux goûter clôtura la fête.

En visite

M. le Dr et Mme André Lizaire et leur fils sont partis le samedi 21 septembre pour Montréal chez les parents de Mme A. Lizaire. Ils étaient accompagnés de Mme L. Couture, qui visita sa fille à Trenton, Ont.

Erreurs

Le dimanche 29 septembre, à 2 h. p.m., avait lieu à Willow-Bunch l'ouverture du congrès diocésain de l'Action Catholique Rurale au théâtre Palace. A 5 h. 15 p.m., une messe dialoguée fut célébrée à l'église pour les congressistes venus de l'extérieur, et non pas au théâtre Palace, comme cela fut publié. Des personnes de Cadillac furent aussi présentes. Mgr Gérard Couture, P.D., de Ponteix, était présent, mais non pas Mgr Lucien Couture.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, était présent pour la soirée. M. l'abbé Fernand Ducharme, de Coderre, est le directeur diocésain de l'Action Catholique Rurale.

Pèlerinage

Le dimanche 6 octobre eut lieu à Lisieux le pèlerinage annuel de la petite Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. M. l'abbé A. Chabot, curé, et sa mère, ainsi que les religieuses Filles de la Croix et quelques autres paroissiens de Willow-Bunch y assistaient.

Storthoaks

Souper paroissial

Le souper paroissial remporta un réel succès. Grâce à la température idéale, les personnes y vinrent nombreuses; plus de 500 repas furent servis.

Merci sincère à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse, entre autres, M. et Mme Edouard George, de Norwood, Man., Mmes Yvonne Paradis et Annette Beaudoin et Mlle Yvette Blérot, de St-Boniface, Man.

Ça et là

rendirent à Regina, où cette dernière subissait un examen médical.

re y subissait un examen médical.

MM. Antonio et Robert Labossière, de Haywood, Man., accompagnés de leur cousin, Ovide Labossière, ont passé la fin de semaine chez leur tante, Mme Lucien Gofflot, et sa famille.

M. Désiré Toupin allait à Regina pour un examen médical.

M. et Mme Wilf. Rohleder, de Cartwright, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Désiré Toupin.

MM. J.-B. et Joseph Bonneteau, de St-Adolphe, Man., sont venus aider leur parenté aux moissons.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Fernand Cop hospitalisée à Redvers, ainsi qu'à Mlle Jeannine Henrion en convalescence chez elle après une opération mineure.

M. et Mme Charles Wolensky ont fait un voyage à Winnipeg et ont rendu visite à leur fille, la Rév. Sr Odette, F.d.l.C., ainsi qu'à d'autres parents.

On regrette d'avoir omis les noms des personnes dont les noms suivent et qui assistaient à la fête anniversaire de M. Chicoine. Ce sont MM. Alfred et Hervé Blérot, d'Estevan, Mlle Yvette Blérot et M. Gérard Côté, de St-Boniface, Man.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Florizone-Gareau

Le samedi 28 septembre, M. l'abbé A. Paradis, curé, a béni le mariage de Mlle Denise Gareau, fille de M. et Mme Xavier Gareau, à M. Louis Florizone, fils de M. et Mme Jérôme Florizone. Mlle Elise Gareau, M. François Gareau et M. et Mme Emile Florizone composaient la cour d'honneur.

Le souper fut servi chez M. Xavier Gareau. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Jérôme, Emile et Paul Florizone et Marcel Lévêque, de Vonda, et Mme Paul Chamberland, de Zenon Park.

Le soir il y eut une veillée à Vonda. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux, qui iront demeurer à Vonda.

Sintaluta

Mariage Boulet-Ecarnot

Le samedi 28 septembre, dans l'église Ste-Hélène décorée de fleurs naturelles, M. l'abbé François Marcotte bénissait le mariage de Mlle Rose-Eva Ecarnot, fille aînée de M. et Mme Antoine Ecarnot, de Montmartre, à M. Edouard Boulet, fils de M. et Mme Aimé Boulet, de Dunrea, Man.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une jolie robe de satin blanc recouverte de tulle et d'appliqués de dentelle avec corsage garni de perles et de paillettes blanches. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches; son voile court était retenu par une couronne de perles.

Les filles d'honneur, Mlles Christine Souchotte, de Wolseley, et Louise Crestwell, de Dunrea, Man., amies, portaient des toilettes rose et bleue avec un petit voile de même couleur. Elles tenaient des bouquets de roses blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Wilfrid Ecarnot et Marcel Boulet, frères des mariés.

Pendant la messe, la chorale de Montmartre, M. Denis Ecarnot et plusieurs jeunes filles rendirent de beaux cantiques accompagnés à l'orgue par Mlle Yvonne Ecarnot, cousine.

Pour la cérémonie, Mme Antoine Ecarnot portait une robe en lainage vert, chapeau rose et un bouquet de corsage de roses blanches; Mme Aimé Boulet portait une robe en lainage et chapeau bleus avec bouquet de corsage de roses blanches. Les deux grands-mères de la mariée, Mmes Ecarnot et Gan, âgées de 85 et 80 ans, assistaient au mariage de leur petite-fille. Elles portaient aussi des bouquets de corsage roses.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et les invités se rendirent à Montmartre, où eut lieu une réception pour 160 personnes, à la salle Beauchemin. La table d'honneur était décorée d'un magnifique gâteau et de fleurs et chandelles. M. Stanley Zaba porta le toast aux nouveaux époux et adressa la parole. Le marié répondit en termes appropriés.

La journée se termina par une soirée dansante. Pour leur voyage de noces dans le sud de la province, la mariée portait un deux-pièces en lainage rouge avec chapeau et accessoires blancs. Avant leur départ, M. et Mme Edouard Boulet remercièrent les invités pour leurs bons souhaits et les nombreux cadeaux reçus.

A leur retour ils reprendront leur travail au sanatorium de Ninette, Man.

Les seules causes qui meurent sont les causes pour lesquelles on ne meurt pas.

Louis VEUILLOT.

Coderre

Réunion conjointe

Le mercredi 2 octobre, il y eut une réunion conjointe des Dames de Ste-Anne des deux paroisses de Coderre et de Courval chez Mme Albert Graychick, à Courval. Mme Onil Brin dirigea l'assemblée. Après les prières d'usage, les directives de la Congrégation furent lues et expliquées.

Le programme spirituel fut divisé en deux parties: 1) la revalorisation de la prière; et 2) le monde des jeunes et le monde des adultes. Après la lecture des deux parties, les dames, divisées en groupes, répondirent au questionnaire et le directeur, M. l'abbé F. Ducharme, expliqua ces questions et réponses. Les membres furent nommés pour s'occuper de la collection pour la Propagation de la Foi dans les deux paroisses. Il y eut ensuite un court programme social et l'hôtesse, Mme Graychick, servit un délicieux goûter.

Baptêmes

Le 15 septembre, après la grand-messe eut lieu dans l'église, en présence des paroissiens, le baptême d'Alain-Roger Tétrault, fils de M. et Mme Ivon Tétrault. Parrain et marraine, Guy et Lise, frère et soeur aînés de l'enfant.

Le 6 octobre: Annette-Marie, fille de M. et Mme Léo Brin, née le 26 septembre. Parrain et marraine, Daniel et Léona, frère et soeur de l'enfant.

Le 6 octobre: Randy-Eugène, fils de M. et Mme A. Schafer, de Maple Creek. Parrain et marraine, Richard et Bernice Peltier, oncle et tante de l'enfant.

Assemblée annuelle

Le vendredi 18 octobre aura lieu à la salle Légion une soirée sociale organisée par la Caisse populaire. Invitation à tous les intéressés qui désirent encourager cette organisation.

Malades

Mme Claudia Coderre et M. Origène Gaucher ont quitté l'hôpital cette semaine, mais M. Emile Charbonneau est encore patient à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Ça et là

M. et Mme Oscar Desnoyers sont allés visiter leurs parents et amis à Bonnyville, Alta. M. et Mme René Patoine, de Courval, les accompagnaient.

Cadillac

Ça et là

Le souper annuel à la dinde aura lieu le 14 octobre, jour d'Action de grâces, au soubassement de l'église, sous la direction de la Ligue des Femmes Catholiques. Cordiale invitation à tous.

Mlle Yvonne Lacelle est en promenade chez ses parents, M. et Mme Raymond Lacelle, pour quelque temps.

M. Ludovic Lacelle, Mme Béatrice Sylvain et Mlle Thérèse Sylvain ont assisté au congrès de l'Action Catholique Rurale à Willow-Bunch, le 23 septembre dernier.

M. Georges Lacroix s'est rendu à Regina pour examens médicaux, la semaine dernière.

Mme Camille Legros a été hospitalisée pour quelques jours à Ponteix.

Mme Frank Legros et ses enfants, ainsi que Mme Art. Metke, ont passé la fin de semaine à Calgary, Alta, en visite chez leurs soeur et beau-frère.



Cité de St-Boniface

Avis relativement aux règlements d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division Scolaire de St-Boniface No 4

Un règlement pour autoriser une dépense de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Général Vanier, au compte de 12 pièces, dans la région du parc Windsor, en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 133) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4420 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 133 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 ert de contracter une dette de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Général Vanier, au compte de 12 pièces, dans la région du parc Windsor en ladite division scolaire, au coût de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars.

Un règlement pour autoriser une dépense de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction de trois (3) extensions à toutes fins, au compte de cinq (5) pièces chacune, une extension à chacune des écoles Prendergast, Frontenac et Marion, en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 134) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4421 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 134 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction de trois extensions à toutes fins, au compte de cinq (5) pièces chacune, une extension à chacune des écoles Prendergast, Frontenac et Marion, en ladite division scolaire, au coût total de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur lesdits règlements aura lieu LE MERCREDI 23 OCTOBRE, A.D. 1963, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1

Sub. élec. No 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
Sub. élec. No 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
Sub. élec. No 5 — Eglise Unie de Windsor Park — 1074, Autumnwood Drive
Sub. élec. No 6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 832, Autumnwood Drive
Sub. élec. No 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — angle Speers et Cottonwood Roads

QUARTIER No 2

Sub. élec. No 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
Sub. élec. No 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER No 3

Sub. élec. No 10 — Gymnase Notre-Dame — avenue de la Cathédrale
Sub. élec. No 11 — Hospice Taché — 500, avenue Taché
Sub. élec. No 12 — Salle Berry — 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer l'un ou l'autre de ces règlements, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans l'hebdomadaire connu sous le nom de "La Liberté et le Patriote", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.
Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées aux règlements, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-quatrième jour de septembre, A.D. 1963.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Chronique sportive

Le triomphe des Dodgers met fin aux critiques formulées contre Wally Alston

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est presqu'inutile de revenir sur le magnifique triomphe des Dodgers sur les Yankees. Il est un point cependant sur lequel j'aimerais insister aujourd'hui et c'est en ce qui a trait à toutes les critiques formulées contre Wally Alston au cours de la saison. Lorsque les Dodgers perdirent le championnat la saison dernière il s'est trouvé de nombreuses personnes pour affirmer que le gérant Wally Alston était responsable de cette déconfiture des Dodgers. Au cours de la saison qui s'est terminée avec tant de brio pour les Dodgers les critiques n'ont fait qu'augmenter. Un ancien joueur des Dodgers a même dit qu'il était heureux d'avoir échappé à la tyrannie d'Alston, et Léo Durocher a laissé entendre qu'il était prêt à remplacer Wally à une heure d'avis. Heureusement que la direction des Dodgers savait ce qu'elle faisait. Le sort de Wally Alston s'est joué lors de la série de trois joutes contre les cardinaux. Si les Dodgers avaient perdu ces joutes, Alston aurait été remplacé, même si son équipe avait gagné le championnat de la Ligue Nationale par la suite. Mais on sait comment l'habile pilote s'y est pris pour éliminer ses rivaux les plus dangereux.

Alston reviendra donc la saison prochaine diriger une équipe qui remplacera peut-être les Yankees pour les prochaines années comme monarques invincibles du baseball professionnel. Le système des clubs-écoles des Dodgers est un des meilleurs du baseball moderne et on peut prévoir qu'au lieu de s'effaiblir les Dodgers ne feront qu'améliorer leur jeu, ce qui ne laisse présager rien de très bon pour leurs adversaires. Léo Durocher irait piloter une autre équipe et il ne l'aurait pas volé. Souhaitons-lui d'aller à New York où les journalistes l'ont toujours choyé alors qu'ils ont toujours mis tout en oeuvre pour démolir Wally Alston. Ajoutons que les Dodgers doivent un gros merci à leurs adversaires de la Ligue Nationale qui les ont aidé à atteindre leur grande forme des éliminatoires en les forçant à jouer continuellement leur meilleur baseball. Concluons en disant que les adversaires des Yankees dans la Ligue Américaine doivent eux aussi porter une partie de l'humiliation de la défaite, car ce sont eux qui ont été incapables d'offrir aux Yankees l'opposition qui aurait pu les conditionner à une victoire sur les Dodgers. Ceux qui croient que la Ligue Américaine est plus forte que la Ligue Nationale pourraient bien réfléchir sur ce sujet.

Le hockey

La saison de hockey vient de débuter dans la Nationale et il est bien difficile de prédire l'issue d'un calendrier de 70 joutes, même si on a déjà favorisé les Dodgers pour l'emporter en quatre joutes sur les Yankees. Il est bien difficile cependant de ne pas reconnaître que les Maple Leafs de Toronto paraissent l'équipe la mieux équilibrée, et certainement celle qui devrait finir en tête du classement cette année. Les Leafs jouent très bien à toutes les positions comme on a pu le constater lors de la joute des Etoiles et nous croyons que quand l'équipe sera au grand complet qu'il faudra quand même se lever à bonne heure pour vaincre le club de Punch Imlach. Il reste quand même que Johnnie Bower peut faiblir soudainement, ce qui aurait pour effet d'entraîner une débâcle complète pour les Leafs.

Au second rang nous placerons les Canadiens de Montréal. Geoffrion et Béliveau ont ralenti de façon inquiétante, et cela en dépit de tout ce qu'on affirme à Montréal. Nous les avons vus à l'oeuvre dans des joutes hors concours et nous avons été peinés de constater combien ces grandes vedettes mettaient de temps à retrouver un peu de leur forme d'antan. Cela viendra certainement, mais nous serions surpris de les voir briller dans les débuts de la saison. Par contre les Canadiens auront une défensive très solide et avec quelques jeunes à l'avant, et surtout avec l'incomparable Henri Richard, ils seront difficiles à arrêter.

Nous hésitons à accorder la troisième place aux Black Hawks de Chicago car nous croyons que leur fléchissement de l'an dernier n'était que le signe avant-coureur d'une débâcle. Cependant il faut se souvenir que les Hawks comptaient plusieurs blessés dans leurs rangs la saison dernière quand des joutes décisives se sont présentées. Il leur faudra certainement améliorer leur défensive et il faudra que Bobby Hull retrouve ce dynamisme qui avait tellement inspiré les siens qu'une équipe médiocre avait été transformée soudainement en club champion.

Les autres!

Il est difficile de croire que les Red Wings ne termineront pas en quatrième place cette année encore. L'équipe compte non seulement sur Gordie Howe mais sur toute une équipe agressive, bien dirigée et qui compte sur sa rapidité et l'excellence de son jeu de passes pour renverser ses adversaires. Marcel Pronovost qui n'a pas connu une trop bonne saison l'an dernier, au dire de certains experts, serait maintenant en excellente condition physique, ce qui signifie donc que la défensive des Wings serait à son meilleur. Le succès de l'équipe dépendra bien sûr de la tenue de Terry Sawchuck, mais les Wings ont deux gardiens de buts qui peuvent remplacer Sawchuck si ce dernier vient à faiblir et il faudra donc compter sur les Red Wings qui pourraient surprendre bien des experts cette saison.

Les Rangers parviendront-ils à se classer dans les éliminatoires? C'est Jacques Plante qui peut seul répondre à cette question. Si Plante n'est pas malade cet hiver, si son asthme ne le fait pas trop souffrir, si sa hanche tient le coup et si sa défensive pense parfois qu'il serait opportun de lui donner un coup de main, alors les Rangers ont des chances. Autrement, ils termineront en cinquième place, car leurs jeunes joueurs ne sont pas tout à fait prêts pour hisser le club aux échelons supérieurs de la Ligue Nationale. Si Plante tient le coup les Rangers pourraient bien être invincibles, mais il y a trop de "si" dans tout ce qu'on écrit au sujet de cet équipe et nous croyons qu'elle terminera en cinquième place.

Les Bruins de Boston ne feront pas aussi mauvaise figure que la saison dernière car leur défensive s'est améliorée. Il lutteront donc pour la cinquième place mais leurs chances de se sortir de la cave de la Ligue nous paraissent très minces. Le gardien de buts, Ed Johnson, est certainement un joueur d'avenir et en voilà un autre qui deviendra grand si la chance lui sourit un peu. Mais la chance a tourné le dos depuis si longtemps aux Bruins que nous croyons qu'elle a perdu l'habitude de leur dispenser des faveurs et qu'ils sombreront une fois de plus cette saison.

Il faut un fameux gland d'optimisme pour débuter, avec la confiance de produire un chêne!
Baden-Powell.

* * *

Le monde appartient aux optimistes; les pessimistes ne sont que des spectateurs. — GUIZOT.

BUICK 1964



La Buick 1964 est remarquable par sa silhouette plus large et plus basse, avec une grille différente pour chacune des séries. Le coupé sport Wildcat, présenté ici, est rehaussé d'une nouvelle et large moulure coulée sous pression, qui va de l'ouverture de la roue jusqu'au pare-chocs arrière. Les orifices d'aération sont maintenant superposés par trois, juste en avant des portières avant. La gamme des moteurs Buick 1964 comprend trois nouveaux moteurs apportant à une série un surcroît d'économie et à une autre des performances plus brillantes encore. En 1964 également, Buick fait une contribution capitale à l'évolution des transmissions à convertisseur de couple, avec la Super Turbine "300" à deux vitesses, ainsi que la Super Turbine "400", une transmission à trois vitesses destinée aux puissants moteurs de 401 et 425 pouces cubes, et aux voitures des séries de luxe d'un poids plus élevé.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le vendredi 11 octobre — Spectacle hippique à 7 h: 30 p.m.
Le samedi 12 octobre — Spectacle hippique à 2 h. p.m. (places non réservées) et à 7 h. 30 p.m.
Le dimanche 13 octobre — Football senior à 2 h. 30 p.m. Semi-final. — Hockey junior à 1 h. 30 p.m. Les Rangers contre les Canadiens et les Brandon Wheat Kings contre les Braves. — Patinage libre de 8 h. à 10 h. p.m.
Le vendredi 18 octobre — Hockey junior à 8 h. p.m. Les Monarchs contre les Braves et Brandon contre les Rangers.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour Jeune travailleuse,

"Jeunesse '63, au carrefour de l'amour". Tel était le thème de la Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs. Au cours d'une enquête faite parmi les jeunes, on a découvert la fausse conception de l'amour qui existe aujourd'hui. On s'amuse à l'amour sans se soucier des conséquences pour nous et pour les autres; on se fait des lois sur ce qui nous est permis ou non en amour. Les foyers désunis, les chicanes, la boisson, la mère qui travaille, conduisent le jeune à ne plus croire au bonheur conjugal Au travail, les récits d'aventure, les histoires ou revues plus ou moins propres faussent le vrai sens de l'amour. Même les loisirs sont sujets à ces difficultés. Tout nous fait rêver d'un amour irréel.

Comment réagir devant ces découvertes?

La semaine prochaine nous proposerons des solutions à ces problèmes, mais nous demandons aussi la coopération des adultes.

Nouvelles sportives

Parties de quilles tous les lundis soir au Cercle Ouvrier à 7 h. Si tu veux y participer, tu n'as qu'à te rendre au Cercle ce jour-là. En ce moment, l'équipe en tête est celle des Newcomers avec 19 points. Les Slumber Kings suivent de près avec 15½ points. Ed Dandurand a la plus haute moyenne chez les gars: 225. Du côté des filles, Jeanne Guyot domine avec une moyenne de 199.

Bulletin social

N'oublie pas "Le p'tit café", au Cercle Ouvrier le dimanche 20 octobre à 8 h. p.m. Du plaisir pour tous. Cette soirée est organisée par les gars. Mais les filles ne se laissent pas dépasser si facilement dans ces activités. Plus de nouvelle la semaine prochaine au sujet de notre grand gala de Hallowe'en.

Nouvelles religieuses

Avec l'ouverture du Concile, tous les yeux se tournent vers Rome, mais toi, dans ton petit coin du monde comment peux-tu vivre en état de Concile? . . . Rien de bien compliqué . . .

T'intéresser aux activités du Concile avec un grand esprit de foi. Avoir une prière plus fervente. Mieux accomplir ton devoir d'état. Faire un effort plus intense pour te sanctifier — "Le monde deviendra meilleur quand chacun de nous deviendra meilleur". Avoir un plus grand souci missionnaire — élargir ton coeur aux dimensions du monde. Garder une disponibilité parfaite à l'égard des décisions du Concile.

Il est certain qu'en suivant ces points, nous aiderons au Concile à atteindre son but, et nous vivrons vraiment l'état du Concile.

Editorial aux adultes

"La jeunesse corrompue"! Combien de fois entendons-nous cette réflexion injuste. On adopte l'expression sans se soucier qu'elle soit vraie. Il est faux de dire que la jeunesse est pervertie, révoltée et décadente. Au contraire, elle est bonne, optimiste, forte et persévérante.

La jeunesse ne se laisse pas abattre par les difficultés; elle les affronte, elle combat et défend son bonheur. Cette jeunesse n'est pas parfaite. Elle se trompe et fait des bêtises. Elle veut agir.

N'allez donc pas juger les jeunes, essayer plutôt de les comprendre. Ils ont tellement besoin d'amour et de compréhension. La jeunesse est belle. Elle le serait encore plus si les adultes voulaient bien l'appuyer au lieu de la critiquer.

Méli-mélo

Un gros merci au Père Durocher et à **La Liberté et le Patriote** d'avoir permis à la voix des jeunes travailleuses de se faire entendre chaque semaine.

Merci aussi à notre aumônier, M. l'abbé Louis Laurenceile, qui se dévoue tellement pour les jeunes. Il semble vouloir infuser à tous cet esprit de foi qui caractérisait Mgr Cardjin, lorsqu'il disait: "Si vous avez la foi, nous irons à la conquête du monde".

Bon succès à tous les membres de la J.O.C. canadienne qui célébraient la semaine dernière La Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs. Bonne chance dans leur apostolat.

Saviez-vous que l'amour n'est qu'une réaction chimique? Il est tellement intéressant d'y trouver la formule.

A la semaine prochaine.

CLAUDINE.

L'Allemagne nazie était au courant du raid sur Dieppe

BONN — Le général en retraite Ulbrich Kellser, qui commanda les forces aériennes allemandes de l'Atlantique au début de la deuxième guerre mondiale, a déclaré que les Allemands étaient au courant du raid britannique sur Dieppe en 1942 parce qu'ils avaient réussi à déchiffrer en partie, au moins, le code naval britannique.

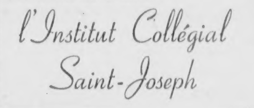
Une pension de l'Etat à la veuve de Vincent O'Neill

OTTAWA — Le gouvernement fédéral projette de payer une pension d'environ $75 par mois à la veuve du gardien de nuit tué par une bombe terroriste à un centre de recrutement de l'Armée canadienne.

Au cours de l'exposé sur les prévisions budgétaires supplémentaires, le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a saisi le Parlement d'une requête en ce sens qui permettrait à Mme Helen O'Neill de recevoir une pension à vie du gouvernement fédéral.

Selon certains fonctionnaires, le montant de la pension versée pourrait être celui qui est fixé par la Commission des accidents du travail du Québec.

Par le trou de la serrure



Cette semaine, l'Académie a suivi de près l'ouverture du Concile. Lundi, M. l'abbé L. Roy a donné une conférence sur le Concile aux élèves françaises, et mardi aux élèves anglaises. Mardi, mercredi et jeudi matin, nous avons eu un programme du Concile à l'intervox. Nous voudrions remercier M. l'abbé et Soeur Directrice pour nous avoir fourni un tel moyen de nous unir au Pape Paul VI et à tous nos évêques pendant une semaine tellement importante pour l'Eglise catholique.

Au cours de la semaine, les passe-partout se sont amusées à ouvrir la serrure de chaque classe afin de connaître les impressions des nouvelles élèves de l'Institut.

"C'est très différent; c'est grand et pas si intime", nous dit Claire Dorge. "Les maîtresses connaissent leur matière et savent nous les communiquer. Je n'aime pas les escaliers!"

"J'aime toute l'école! C'est nouveau; c'est différent", affirme Claire Boisjoli.

Jeannine Colette trouve qu'il y a trop d'élèves, mais elle aime les différentes activités.

"C'est intéressant. Il y a beaucoup plus de mouvements qu'ailleurs", de dire Marilyn Whitfield et Irène Fréchette. "J'apprends l'anglais", ajoute Irène.

Gmette Gauthier trouve qu'il y a beaucoup plus de respect pour les institutrices.

Pour Lucille Maguet, c'est une nouvelle expérience tout à fait intéressante.

Lorraine Fontaine aime beaucoup les maîtresses et les élèves, et surtout le système de devoirs.

Charlotte Bergeron trouve bien que chaque élève fasse partie de seulement deux activités.

"Je trouve que c'est une bonne école. Il n'y a pas de cliques. Les maîtresses sont grandement intéressées aux résultats des élèves. Enfin, il règne une très belle ambiance.

Danielle Bazinet apprécie le fait qu'il n'y ait pas de garçons. J'aime beaucoup les activités", dit-elle.

"J'aime l'école et puis les maîtresses et le fait que ce soit une école pour filles seulement", s'efforce de me dire du mieux qu'elle le peut en français Pat Hogan.

"Ma première impression, me dit Jeannine Jubinville, fut que les filles sont indépendantes. J'aime cependant les maîtresses, l'enseignement, le système de devoirs, mais il y a trop d'activités pour en jouir vraiment.

Il y a plus d'activités. C'est nouveau; on va à la cuisine, à la culture physique — en somme on est plus grande", de dire Ghislaine Audette.

Et voilà pour cette semaine! A la prochaine . . .

Les Passe-Partout.

L'anglais est la langue de commandement

OTTAWA — Le ministre associé de la Défense nationale, M. Lucien Cardin, a affirmé à la Chambre des Communes que la langue de commandement des forces alliées au sein de l'OTAN et des forces canado-américaines au sein du NORAD est la langue anglaise afin d'éviter tout malentendu qui ne pourrait qu'éventuellement mettre en danger la sécurité des troupes.

Ne garde jamais rancune au prochain, quels que soient ses torts, et ne fais rien dans un mouvement de passion. (Eccli 10, 6)

Le Seigneur a renversé le trône des puissants et fait asseoir à leur place les doux. (Eccli 10, 14)

CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à partir de l'année 1964, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

Installation d'égouts	**COUT Environ**
sur la **rue Marion,** de la rue Archibald à l'avenue Nicolas, et	$16,000.00
sur **l'avenue Nicolas,** en entier	10,000.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Comptant	$8.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	1.0869 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 3 octobre 1963.

N.B. Si une partie de terrain est servie par un égout, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le meilleur moyen susceptible d'affiner les chevilles, c'est de pratiquer la culture physique. On songe par exemple aux danseuses de ballet qui sont musclées par suite d'exercices quotidiens, mais conservent de très minces chevilles. Tous les exercices d'entraînement à la danse classique sont excellents, comme la danse elle-même. Il convient aussi de marcher le plus souvent possible sur la pointe des pieds, ou debout, une main à l'appui sur un bouton de porte, se dresser à l'extension sur l'extrémité d'un seul pied pour redescendre lentement. Plusieurs autres exercices peuvent être pratiqués debout ou assise sur le sol, ou encore en faisant de la natation, le crawl surtout, et de la bicyclette, à condition de circuler "en danseuse", et de ne pas craindre de monter les côtes.

◆ ◦ ◆

Le touriste: "Je vois là un immense édifice; mais nous, aux Etats, on en a qui sont deux fois plus grands."

Le Canadien: "Ah! ça se pourrait; ce que vous voyez là, c'est un asile pour aliénés."

◆ ◦ ◆

Le jaune d'oeuf, dilué dans quelques gouttes d'eau tiède, élimine les taches de café. Le blanc battu en neige, remet à neuf les objets en peau de serpent, les cuirs vernis, les sièges de cuir de toutes [illegible], les chaussures de cuir clair, les linons et les toiles cirées.

◆ ◦ ◆

Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres.

LaRochefoucaud.

◆ ◦ ◆

Un grand nombre d'adolescents sont désespérés par les boutons qui les enlaidissent. C'est l'acné juvénile. Manger beaucoup de fruits et de légumes au lieu de consommer des liqueurs gazeuses, de riches pâtisseries et des bonbons, contribuera à clarifier le teint.

◆ ◦ ◆

— Il paraît que le défunt X a laissé tout ce qu'il avait à un orphelinat.

— Qu'est-ce qu'il a laissé?

— Cinq orphelins.

◆ ◦ ◆

Le jus d'un citron, dans une tasse d'eau chaude prise le matin en s'éveillant, est un excellent régulateur du foie et économise bien des drogues.

◆ ◦ ◆

Le beurre ne collera plus au papier d'emballage si vous passez le paquet quelques instants à l'eau froide avant de l'ouvrir.

◆ ◦ ◆

Bien des moyens ont été suggérés pour dompter la colère. L'un des plus sûrs consiste à faire une pause avant de dire la parole désobligeante. Le vieux stratagème proposé par certain fabliau, qui consiste à remplir sa bouche d'eau et à compter jusqu'à sept avant de répondre, n'était pas si bête.

◆ ◦ ◆

— Enfin, dit l'écrivain, je viens d'écrire quelque chose qui sera acceptée par n'importe quel magazine.

— Qu'as-tu écrit?

— Un chèque pour un abonnement d'un an.

◆ ◦ ◆

Si vous aimez la lumière, faite peinturer votre couloir d'une couleur très claire. Il paraîtra moins long et moins étroit. Votre tapis devrait être d'un ou de quelques tons clairs également. Toutefois, choisissez-en un qui ne soit pas trop salissant.

◆ ◦ ◆

Ce qu'on dit: Le mur est craqué.

Ce qu'on doit dire: Le mur est lézardé, fendillé.

Les incendies au Canada

Les statistiques démontrent qu'au Canada une moyenne d'environ 170 incendies par jour débutent dans les maisons. L'année dernière, 620 personnes ont perdu la vie dans des incendies et plusieurs autres centaines de personnes ont été victimes de brûlures graves.

Le feu a été la cause, au Canada l'an dernier, de pertes matérielles de l'ordre de $126,000,000.

Dans la majorité des cas, les jeunes enfants et les personnes âgées sont les victimes des incendies. Si à l'occasion d'un incendie il y a des personnes âgées dans votre maison, organisez-vous pour les faire sortir rapidement.

Débarassez-vous régulièrement des vieux journaux, des revues ainsi que de d'autres déchets inflammables plutôt que de les accumuler dans les sous-sols et les greniers. Ces déchets ne servent qu'à alimenter un incendie.

Bon réveil

Voici quelques moyens de commencer chaque journée avec des yeux émerveillés et un coeur tout neuf:

— Commencez par vous étirer dans votre lit, en long en large, aussi intensément que vous le pouvez. C'est, paraît-il, non seulement un brevet de santé, mais aussi une assurance de longue vie. Après avoir pratiqué quelques jours cet exercice, vous ne pouvez plus l'abandonner.

Eveillez votre cerveau. Asseyez-vous dans votre lit et laissez tomber votre tête en avant, laissez-la rouler vers la droite, en arrière, vers la gauche, retomber en avant. Vous sentirez craquer vos vertèbres; ce mouvement fait fondre des petits cristaux accumulés.

Ouvrez vous-même votre fenêtre. Prenez contact avec la couleur du ciel. Les sages de l'Inde prétendent que, lorsqu'on regarde le jour pour la première fois, le matin, il faut prier mentalement pour que tous les êtres soient parfaits. Peut ont appeler cela éveiller le coeur?

Allez dans votre cabinet de toilette, regardez-vous dans la glace, passez très légèrement les mains sur votre visage afin d'éveiller votre épiderme, et souriez-vous dans le miroir. Souriez en vous regardant bien en face, et en vous donnant mentalement l'ordre d'être heureuse.

Eveillez votre cuir chevelu en passant vos mains dans vos cheveux. Que vos ongles ne craignent pas d'irriter le cuir chevelu. Et brossez-vous ensuite la tête avec une brosse très dure. Vous éprouverez, après ces soins salutaires à votre chevelure, un réel bien être.

Eveillez votre corps par dix minutes de culture physique, devant la fenêtre ouverte. Faites votre gymnastique aussi légèrement vêtue que la saison le permettra, et surtout sans rien qui vous comprime. Commencez par les mouvements simples, terminez par les plus durs.



Q. — Me serait-il permis de venir vous féliciter de votre Courrier que vous rendez si intéressant par tous vos bons conseils? Quoique quelquefois je me demande comment vous pouvez avoir le courage de répondre si bien à des questions si stupides. Vous êtes bien patiente.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier la rédaction du journal d'avoir modifié la façon d'imprimer le feuilleton, comme je l'avais suggéré dans le questionnaire qu'on avait soumis aux lecteurs. Nombre de personnes m'ont dit la même chose. Il est plus facile à relier. Merci. — **J.F.**

R. — Veuillez croire, chère Madame, que vos bonnes remarques au sujet du Courrier m'ont vivement touchée et les directeurs du journal apprécient beaucoup le fait que vous ayez pris le temps d'écrire.

Quant à mon travail, je le trouve intéressant et quelles que soient les questions que je reçoive, je cherche la meilleure réponse possible. Celles qu'on peut trouver stupides ne le sont pas du point de vue des personnes qui les posent, vous comprenez, sans cela, elles ne les soumettraient pas.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour clore une discussion, auriez-vous l'obligeance de me dire si une femme doit se lever quand une autre femme lui est présentée? Merci. — **Gitane.**

R. — Oui, à moins que la personne qui lui est présentée ne soit beaucoup plus jeune. Il est toujours gentil et délicat pour une personne plus âgée de tendre la main à une plus jeune au moment des présentations.

☆ ☆ ☆

Q. — La femme de mon patron est hospitalisée et le sera probablement pour un bon moment. Comme je la connais depuis plusieurs années et que j'ai été reçue chez elle plusieurs fois avec les autres membres du personnel de notre entreprise, croyez-vous qu'il serait convenable que je lui rende visite et que je lui apporte des fleurs, ou serait-il préférable que je me contente d'envoyer des fleurs? Merci des autres conseils dont j'ai souvent profité. — **Secrétaire.**

R. — Dans les circonstances, il serait certainement très gentil de votre part de rendre visite à cette dame et de lui offrir des fleurs. Vous devrez, cependant, consulter votre patron afin de savoir si les visites sont permises et s'il croit que la vôtre n'incommoderait pas la malade. Il arrive qu'au début d'un long stage à l'hôpital, alors que le patient n'est vraiment pas en état d'apprécier les visites, tous les parents, amis et connaissances s'y précipitent et le malade en fait presque une autre maladie. Plus tard, alors qu'il se remet et qu'il trouve les journées longues, les visites se font de plus en plus rares. Votre patron appréciera votre pensée et si sa femme ne peut pas encore recevoir votre visite, vous pouvez envoyer des fleurs ou une carte, quitte à aller la voir quand on vous le permettra.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai une très belle paire de souliers en suède brun. Sans être usés, ils sont défraîchis. Quel moyen pourrais-je prendre pour leur rendre un peu leur belle apparence? **Blanche.**

R. — Vous ne me dites pas si vous avez essayé les produits spéciaux pour le nettoyage des souliers de ce genre. En général, ils donnent d'excellents résultats et après le brossage avec la petite brosse métallique, ces souliers, à moins d'être usés ou tachés, reprennent une très belle apparence. Si vous vous êtes servie de ces nettoyeurs et n'en êtes pas satisfaite, confiez vos souliers aux soins de nettoyeurs de métier dans un des grands magasins de la ville. On saura vous dire s'il y a moyen de faire mieux. Le suède est toujours très délicat et exige de grands soins.

☆ ☆ ☆

Q. — J'irai au cours de l'hiver faire une croisière aux Antilles. Est-ce vrai qu'il vaut mieux ne pas apporter d'argent et se contenter de chèques de voyageurs? Je n'ai jamais eu de ces documents et ne saurais m'en servir. — **Nini.**

R. — Il est beaucoup plus prudent, en effet, de se contenter d'un montant minime de billets de banque et de se procurer des chèques de voyageurs. Votre banquier vous expliquera en détail leur usage et leurs multiples avantages.

LOUISE.

Les évêques unanimes

MONTREAL — De Rome où il participe au Concile, Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, fait parvenir aux journaux le communiqué suivant:

"A la lecture des rapports qui ont été publiés sur la conversation que j'ai eue avec les commissaires d'écoles du diocèse de Chicoutimi, à Alma, le 22 septembre dernier, et après avoir constaté l'interprétation " qu'en donnent ceux qui n'étaient pas présents, je crois de mon devoir de bien clarifier le point suivant:

"Les évêques de la province ont été unanimes dans l'acceptation et la présentation au gouvernement de leur mémoire sur le bill 60."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

Il sortit, dans l'espoir de surprendre Eliane au milieu de sa promenade. On a beau être d'un naturel plutôt grave et vivre, somme toute, en exil, la jeunesse ne perd jamais complètement ses droits. Quand ils savaient où se rencontrer, c'était pour eux un jeu d'aller l'un au-devant de l'autre, et dès qu'ils s'apercevaient, elle ou lui se cachaient, si la chose était possible.

Au bout d'un instant, Laurent pénétra dans le parc qui était presque désert, à cette heure où tout bon Anglais prend son repas du soir. Tout de suite, il aperçut la mince silhouette qui était toute sa vie . . . Sa chérie ne suivait pas la route qui va aux étangs, mais elle marchait très lentement, sur l'herbe, comme absorbée par ses réflexions. Elle lui tournait le dos.

Laurent, lui aussi, abandonna le gravier pour le gazon, qui étouffe les pas, et s'approcha doucement d'elle. Quand il fut tout près, il dit très haut:

— Good evening!

La jeune femme sursauta et fit volte-face. Puis, reconnaissant son mari, elle baissa brusquement la tête et feignit de chercher quelque chose dans son sac. Mais il avait eu le temps de voir la délicate figure toute mouillée de larmes . . .

• • •

Le matin suivant, Laurent écrivit à Louis Duvernier, son ancien professeur et son ami:

Elle s'ennuie, mon vieux. Elle soutient que non, mais je suis fixé maintenant. Elle regrette probablement Paris, son travail et vous-même, bien qu'elle ne veuille pas l'avouer. Et moi, j'ai des idées noires . . . Ne nous ferez-vous pas la charité de venir passer quelques jours ici? Il y a une chambre d'ami. Hampstead est charmant, et l'air qu'on y respire sent la "Fraise des bois". Vous n'aurez qu'à laisser courir votre plume pour écrire un chef-d'oeuvre du genre. Arrivez vite.

Une heure plus tard, il jetait cette lettre dans la boîte toute proche de chez eux.

CHAPITRE VII

— Les deux caractéristiques de l'Anglais sont: Premièrement: de longues dents. Secundo: une dignité à toute épreuve . . .

Duvernier discourait dans le petit drawing-room de Well-Walk.

Il y avait une dizaine de jours qu'il était arrivé, via Le Havre et Southhampton. Comme tout le monde savait, à Hampstead, qu'il était l'hôte du jeune couple français, Eliane l'avait prié, connaissant son faible, de ne pas fréquenter les bars de l'endroit.

— Que dirait-on, dans le voisinage, avait-elle dit, si notre petite bonne s'apercevait de quelque chose et bavardait?

— On dirait all right! avait répondu Duvernier. Les Anglais sont des traditionnalistes et il est de tradition, chez eux, que les laquais ramassent les lords sous les tables.

— Je crois que cette tradition-là s'est perdue, avait répliqué Eliane. En tout cas, comme tu n'es pas un lord et que, moi, je n'ai pas de laquais pour te ramasser, tâche d'être sérieux, n'est-ce pas?

Ce soir-là, l'incorrigible était rentré dans un état fort convenable, avec juste le brin de verve que lui donnaient deux ou trois whiskies and soda, absorbés dans la city.

Presque chaque après-midi, en effet, il s'y rendait par "l'underground", ainsi appelle-t-on le métro de Londres. En quelques minutes, il gagnait le centre de la ville et pouvait facilement satisfaire sa soif.

— Les grandes dents, l'inébranlable dignité, c'est tout l'Anglo-Saxon, continua-t-il . . . Presque tous les Anglais — et il y en a de fort beaux — et toutes les Anglaises — dont beaucoup sont ravissantes — ont les dents pointées en avant. De même que tous et toutes, y compris les moins respectables, ont un air parfaitement digne.

— C'est exagéré, dit Laurent.

— Je ne crois pas, reprit l'ancien professeur. C'est à Southampton que j'ai admiré le plus magnifique exemple de cette dignité britannique. A lui seul, il valait les vingt-quatre heures pendant lesquelles je me suis arrêté pour visiter la ville. C'était le soir, dans la grande rue. Un matelot avait tellement bu qu'il ne tenait plus qu'à peine sur ses jambes. Et il était malade, sur le plancher des vaches, comme trente-six passagers à bord sur une mer démontée. Eh bien, tout en zigzaguant et en rendant ses comptes, il trouvait moyen d'être encore raide et digne . . . Ah! C'était beau!

— Cela ne t'ennuierait pas trop de nous parler d'autre chose? fit Eliane . . . Come in! ajouta-t-elle, comme on frappait à la porte.

Ethel entra et baragouina quelque chose.

— All right! répondit Eliane en se levant.

C'était le facteur qui réclamait une signature en échange d'un pli recommandé. Laurent ouvrit ce dernier. A sa vue, il avait un peu pâli. Il se rappelait le retour de ses deux articles. Et, en effet, il sortit de la grande enveloppe ces mêmes articles. Ils étaient accompagnés d'un mot par lequel le secrétaire de la Revue du Globe l'informait que, faute de place, il regrettait de ne pas pouvoir publier son travail.

Cette fois, Eliane était présente et il fallut bien à Laurent lui tendre la lettre qui tremblait légèrement au bout de ses doigts.

— Bah! dit-elle tranquillement, après avoir lu. Tu enverras tes articles à quelque autre revue. Voilà tout.

Elle eut un sourire fier pour ajouter:

— Ce sont de beaux articles. Où qu'ils paraissent, on les admirera. La Revue du Globe te les renvoie aujourd'hui? Dans un an, elle t'écrira pour te demander de lui donner quelque chose, n'importe quoi . . . Rappelle-toi ce que je te dis.

Ah! Le ton convaincu! La superbe confiance! Mais Laurent y vit le désir de le réconforter. Il se demandait même si le sort de son travail ne préoccupait pas la pauvre petite autant que lui-même, ces derniers temps. Si elle avait éprouvé quelque anxiété, elle n'en avait, certes, rien laissé paraître. Mais, sans un hasard qui lui avait fait la surprendre en train de pleurer, aurait-il jamais su qu'elle n'était pas parfaitement heureuse?

— Je sors! dit-il à Duvernier. Vous venez?

— Oui, répondit l'ancien professeur, en posant la lettre qu'Eliane lui avait passée.

— C'est ça, allez faire un tour, tous les deux, dit la jeune femme. Moi, je reste pour aider Ethel. Il y a un pudding dont elle ne se tirerait pas tout seule. Mais n'oubliez pas qu'il est tard et que nous nous mettons à table à huit heures.

Elle affectait de ne plus penser qu'à ses menus devoirs de maîtresse de maison, comme si le retour des articles était un négligeable incident déjà oublié. Ah! La force d'âme de ce petit être aux apparences frêles! Laurent en était bouleversé.

Dans la rue, il marcha silencieusement à côté de Duvernier, vers les arbres de la "Heath". La verve de son compagnon avait été coupée net par la lettre de la Revue du Globe. Au bout de Well Walk, ils tournèrent à gauche et montèrent la pente qui conduit à l'étang de la Pierre Blanche, un des points culminants du grand parc. Ce fut seulement là-haut, quand ils furent accoudés à la balustrade d'où l'on découvre le brumeux panorama de Londres, que Laurent parla.

— Je m'attendais presque à ce refus, dit-il.

— Vous vous y attendiez?

— Oui. Et tellement, que je n'osais pas relancer ces messieurs de la revue. Je leur avais envoyé ma nouvelle adresse mais sans dire qu'il me tardait d'être fixé sur leur décision.

— Je connais ça, dit Duvernier.

Ils restèrent une minute ou deux à regarder loin devant eux, puis Laurent reprit:

— Je me demande si vraiment, mon oncle de Belcour est intervenu auprès de M. Ancel pour me faire renvoyer mes articles. Je l'ai cru d'abord, mais à la réflexion, la chose m'a paru moins évidente et je me suis dit . . .

Il s'interrompit, la gorge contractée.

— Vous vous êtes dit? fit Duvernier.

— Que ces articles étaient peut-être mauvais! termina Laurent avec effort.

— Mauvais? s'écria Duvernier. Ne croyez pas ça, mon vieux! Ils sont très bien, vous entendez? Très bien. Je vous le jure.

— Vous croyez? murmura le jeune homme.

— Je vous le jure, répéta-t-il. Non, mon vieux, ce n'est pas ça . . . Ecoutez! Je vais vous avouer toute ma pensée là-dessus.

Et, toujours accoudé à la balustrade, sans tourner la tête vers son compagnon, il poursuivit:

— Si vous aviez un peu plus l'expérience de la vie, et s'il ne s'agissait pas de votre propre cas, car on ne se rend pas bien compte des choses lorsqu'on est soi-même en jeu, la situation serait aussi claire pour vous qu'elle l'a été pour moi dès que j'ai eu lu la lettre de M. Ancel . . . Que dis-je? Bien avant sa lecture, puisque je la prévoyais, cette lettre . . .

— Que voulez-vous dire?

— C'est bien simple. Ancel avait accepté l'article parce qu'il était fort bien, et de plus, signé Laurent de Chaville . . . Laurent de Chaville, l'héritier d'un grand nom, d'une grande fortune. Quelle revue n'aurait pas accueilli avec enthousiasme un collaborateur si reluisant et qui, par surcroît, avait du talent? Mais voilà que vous rompez avec le monde! Les choses sont changées. Le talent y est toujours, mais la valeur sociale n'y est plus. Vous êtes, désormais, simplement un bon écrivain. Et vous n'êtes pas le seul. Vous êtes même, par rapport aux autres, dans une position défavorable, car non seulement votre nom ne vous sert plus, mais il vous dessert presque.

— Expliquez-vous.

— La rupture en question a fait du bruit, vous devez vous en douter, et elle n'a guère été du goût des respectables abonnés de certaines revues, vous vous en doutez aussi, n'est-ce pas? Je vous ai promis toute ma pensée. Vous la connaissez maintenant. Et pour finir, voulez-vous un conseil?

— Allez-y, dit faiblement Laurent.

— Faites la paix avec vos tantes.

Le jeune homme eut un haut-le-corps.

— Vous croyez qu'elles accepteraient mon mariage? demanda-t-il d'un ton sarcastique.

— Peut-être. Vous pouvez toujours voir.

— Non! fit durement Laurent.

Il y eut un silence, puis Duvernier reprit:

— Vous savez que, même avec du talent, ce n'est pas facile de vivre de sa plume, surtout maintenant? Je ne voudrais pas vous voir misérable un jour . . .

La voix du brave garçon tremblait un peu.

— Vous, avec votre intelligence, votre coeur . . . vous voir misérable . . , alors que ce lamentable crétin, ce triste personnage qu'est votre cousin, Olivier de Belcour . . .

— Eh bien?

— Vous ne savez pas qu'il va épouser la fille de Marshland?

— Non?

— Si. Les fiançailles étaient officielles quand je suis parti de Paris. Je n'ai rien voulu vous dire, mais à présent, je parle, pour que vous voyiez bien la situation telle qu'elle est: Belcour qui n'a jamais pu passer son bachot, qui a roulé dans toutes les boites de nuit de Paris, sera bientôt milliardaire, et plus tard, beaucoup plus! . . . Et qu'aura-t-il fait pour cela? Il sera tout simplement resté à son Faubourg Saint-Germain . . .

— Et moi, pour l'avoir quitté, je mourrai de faim? fit Laurent d'un ton âpre. C'est ce que vous voulez dire?

(à suivre)

Petites Annonces

Tant, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 27

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE DACTYLOGRAPHIE BILINGUE. Possédant expérience. Bon salaire. S'adresser à Eastern Smallware & Stationery Ltd., 230, rue Princess, Winnipeg. 26-735-27C.

ON DEMANDE — Jeune homme bilingue désirant apprendre métier d'imprimeur. Appeler: SPruce 4-4662. 25-751-28C.

ON DEMANDE COMPAGNE POUR DAME AGEE — Chambre, pension et petit salaire. Signaler: TUrner 8-2123. 27-785-27C.

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital. 19-583-T.F



NOUS CONSTRUISONS SALLES DE LOISIRS au soubassement, posons lambris (siding) en aluminium et faisons toutes sortes de rénovations. Pas de paiement comptant. Paiement initial en avril. Signaler: CEdar 3-4041 ou CEdar 3-3792. 26-733-T.F.

ON DEMANDE pour dame âgée, une compagne capable d'entretenir maison en échange pour chambre et pension; un bon chez soi. Pour 15 octobre. Ecrire à Mme Hilaire Deschamps, 219, avenue "H" sud, Saskatoon, Sask., ou téléphoner 242-3919. 26-759-27C.

ON DEMANDE — Sténographe bilingue pour bureau de professionnel. Position exige connaissance du français et de l'anglais oral et écrit. Expérience dans la tenue des livres. Sens de responsabilité. Doit être disponible le 1er décembre 1963. Pour interview, signaler: WHitehall 3-1305. 27-792-28C.

FEMMES QUI CONDUISEZ VOITURES — Si vous aimez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant chaque mois les clientes de Studio Girl Cosmetics dans un territoire qui sera établi sous peu dans St-Boniface et ses environs et êtes prêtes à faire de légères livraisons, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-30, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Ce territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 27-788-29C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour jeune homme. Commodités de cuisine. Stationnement. Appeler CHapel 7-1745 après 3 h. 30. 25-741-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Chambre-salon "bed-sitting room" et cuisine meublée. Pour demoiselles. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. 25-746-T.F.

A LOUER — Woodridge, Man. Maison: 7 pièces meublées avec réfrigérateur et poêle électrique. Eau courante, fournaise à l'huile automatique. Garage. Appeler: St-Pierre 5. 26-774-27C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrées privées. Nouveaux poêle, réfrigérateur et tentures. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 26-775-29C.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454. 22-678-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Convenable pour personnes tranquilles ou qui travaillent. Libre: 1er octobre. Signaler: WHitehall 3-4662 après 3 h. 23-698-T.F.

A LOUER — 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Libre: 1er octobre. Près autobus et autres commodités. Signaler: CHapel 7-7146. 24-723-T.F.

A LOUER — Norwood. 2 chambres séparées, partiellement meublées. Près autobus. Signaler: CEdar 3-1754. 26-760-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces non meublées. 2e étage. Broché pour poêle. Près autobus. Possession immédiate. Prix: $72. Signaler: CEdar 3-6248. 26-754-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces et solarium. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er novembre. Signaler: CEdar 3-1093. 27-790-T.F.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis moderne: 2 grandes pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle et réfrigérateur neufs. Stationnement. Convenable pour 1 ou 2 personnes. Signaler: CHapel 7-3603. 27-796-27C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: 247-7555. 26-773-28C.

A LOUER — St-Boniface. EXCLUSIVEMENT POUR JEUNES FILLES. Logis: 2 pièces meublées. Facilités de cuisine: réfrigérateur, évier. Entrée privée. Libre: 1er novembre. Signaler: CEdar 3-4546. 26-770-28C.

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Pour 2 personnes tranquilles. Signaler: CHapel 7-2548. 27-789-28C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame, St-Boniface. Logis 2 pièces. Meublé. Pour 2 personnes propres et tranquilles. 27-778-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 139, rue Masson. Logis: 4 pièces. 1er étage. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-5543. 27-782-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près cathédrale. Logis de 3 pièces. Signaler: CHapel 7-1869 le jour ou CHapel 7-7102 le soir. 27-791-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Bertrand. Logis 3 pièces. Meublé ou non. S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood. 27-781-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. $55 par mois. Signaler: CEdar 3-2742. 27-795-27C.

A LOUER — Norwood. Rue Kitson. Grand logis au premier plancher. Usage du soubassement. Libre: 1er novembre. Signaler: 453-1977 après 4 heures. 27-779-27C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublées. Signaler: CEdar 3-6145. 25-743-28C.

A LOUER — 485, rue De la Morénie. Logis: 3 grandes pièces chauffées. Entièrement privé. Adultes de préférence. Idéal pour couple. 27-797-27C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 2 ans, 3 chambres à coucher. Sur nouvelle rue. Appeler propriétaire: GR 4-1154. 19-605-T.F.

A VENDRE — Strictement pour raison de santé. Restaurant et logis, salle de billiard, salon de barbier. Chiffre d'affaires donné sur demande. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Maurice Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. 24-715-28P.

A VENDRE — Panier tropical. Environ 7 pieds de hauteur. $12. S'adresser à 560, Des Meurons. Téléphone: 247-3670. 27-783-29C.

A VENDRE — Fameuse balayeuse électrique "Kirby". Prix d'achat $240 neuve. Garantie pour 6 mois. $35. Signaler: GRover 5-0261. 27-784-T.F.

MAISON A VENDRE — 4 pièces. S'adresser à 431, rue Louis Riel, St-Boniface, ou signaler CEdar 3-2585. 24-716-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Norwood. Duplex: 3 et 3. Double véranda. Garage. Près école et église Précieux-Sang et de toutes commodités. $11,900. Signaler: TUrner 8-5730 ou écrire à E.-A. Thomas, 524, rue Parkview, St. James, Man. 27-780-30C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-434-T.F.

A VENDRE — $500 comptant. Duplex, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, loué à $60 par mois. Soubassement à la grandeur. Prix: $11,200. Pour plus d'informations signaler ALpine 3-0546 ou CHapel 7-9184. 22-676-T.F.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Maison: 4 pièces. Eau courante. Grand lot. Près écoles. Sur chemin pavé. S'adresser à Mme Alexandre Gagnon. 25-733-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD. — A VENDRE — St-Norbert. Maisons à niveau variés. Bungalow de 3 et 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, planchers: chêne. Armoires: acajou. Situés sur grands lots boisés. Ouverts pour inspection dimanche et lundi à partir de 2 h. Pour information, appeler P. Pineau, 453-1977. 26-793-27C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 4 et 4 avec salles de bain. Complètement indépendants. Belle apparence. Fini: stuc. Cave cimentée. Chauffage: huile. Lot: 122' x 32'. Revenu mensuel: $150. Signaler CEdar 3-4077 ou écrire à 263, rue Notre-Dame, St-Boniface 6. 25-742-27C.

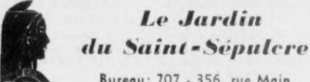
A VENDRE — St-Pierre. 320 acres de terrain: demi N. Sec. 24-6-4 avec grande maison. Etable: 30' x 76' et autres bâtiments. Eau en quantité. $14,500 à termes ou comptant. Appeler St-Boniface 247-5204. 25-737-T.F.

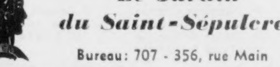
A VENDRE — Garage, agence de voiture et d'instruments aratoires à Montmartre, Sask. Excellent chiffre d'affaires. Prix: $17,000, comprend maison 2 étages, garage: 40' x 70' et entrepôt. Village possédant hôpital, eau courante et bonne école. Excellente occasion pour homme ambitieux. S'adresser à: T.-E. Percival, Montmartre, Sask. 26-757-27P.

A VENDRE — Magasin de linge pour dames et enfants. Joli et propre. Bon revenu net. Excellent village moderne et progressif. District de culture mixte. Pour plus de renseignements s'adresser au casier postal no 110, Redvers, Sask. 26-763-29C.

A VENDRE — Maison, vente aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor. Près églises, écoles, centre d'achat et autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 salles de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, auto-port, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. Appeler propriétaire à ALpine 3-4752. 24-721-27C.







Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

Il y aura une assemblée des Dames de Sainte-Anne, le dimanche 20 octobre, après la messe-communion de 9 heures suivie du petit déjeuner. C'est votre dernière chance de payer votre cotisation, profitez-en. Vous pouvez vous mettre en communication avec Mme Jeannette Cayer, trésorière, en signalant WH 3-5351.

A VENDRE — St-Boniface, 438, Langevin. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot: 50' x 127'. Près écoles, églises et autobus. Prix: $13,000. Signaler: 452-6861 ou CHapel 7-6992. 27-777-28C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $3,500. Bonne eau. Grand lot. Près écoles. Comptant requis: $300. Balance facile.

Immeuble — 8 logis. Poêle, réfrigérateurs. Beau site. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.

Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,800.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
26-771-27C.

A VENDRE

St-Pierre — 2 fermes côte à côte: l'une de 320 acres, l'autre 160 acres. Pourraient être vendues ensemble ou séparément. 2 groupes complets de bâtisses. Eau en quantité partout. Endroit idéal pour laitier. Chemin gravelé. Prix: $22,500. Titre clair.

Près St-Norbert — $1\frac{3}{4}$ acre avec maison non moderne. Prix: $6,300. $3,300 comptant. Balance: termes.

Magasin avec logis: 4 pièces — $2\frac{3}{4}$ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-769-27C.

A VENDRE

St-Boniface centre — $34,000. Immeuble moderne: 5 logis. Salles de bain, poêles, réfrigérateurs, tentures pour chacun. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 122'. Revenu mensuel: $360.

St-Boniface centre — Près école Marion. $13,900. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Lot: 66' x 120'. Propriétaire vendrait avec montant comptant minime ou louerait avec préférence d'acheter.

Norwood — Rue Monck. $13,000. Maison pour famille, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Cuisine, salon et salle à manger modernes. Chauffage: gaz. Lot: 45' x 125'. $3,000 comptant.

St-Boniface centre — $24,700. Duplex neuf: 5 et 4. Construction complétée pour 1er novembre. Termes faciles.

St-Boniface — $8,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 41' x 120'. $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces, Lot: 35' x 170'. Chauffage: gaz, eau chaude. Soubassement à la grandeur. $3,500 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-766-27C.

A VENDRE

Parc Windsor — Près école Béliveau. Bungalow style ranch idéal pour réceptions: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Auto-port. Tapis de Turquie inclus. Lot: 57' x 120'. Prix réduit pour vente rapide. Propriétaire transféré.

Paroisse canadienne-française — 160 acres avec bâtiments: 108 en luzerne et millet. Balance en pâturage. Tout clôturé. Plein prix: $4,800.

Immeuble appartement — 4 logis: 4 pièces. Age: 2 ans. Echangerait sur duplex ou maison.

Village canadien-français — Magasin général avec bureau de poste à prix très raisonnable. Pour plus d'informations écrire ou téléphoner.

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
26-767-27C.

ON DEMANDE

gardienne avec références

pour prendre soin de 2 enfants à la maison. Parc Windsor. Nourrie, couchée, $20 par semaine.

Pour information signaler ALpine 3-0765 ou écrire à Mme R. Gérard, 40, Humber Road, St-Boniface 6

27-786-28C.

Tous les mercredis
Soirée sociale de Bingo
à la Salle Paroissiale du Sacré-Coeur
(Angle Lydia et Bannatyne)

Association de Bienfaisance Bannatyne

Au poste CBWFT

SAMEDI 12 OCTOBRE

1.00—Mire et musique
1.15—Cours universitaires
3.30—Long métrage: "Till l'espiègle"
5.00—Pépinot
5.30—U.R.I.
6.30—Nouvelles
6.45—Youcatan
7.00—Champion
7.30—Le Temps des copains
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "La Nuit des espions"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Cinéma: "Drôle de drame"

DIMANCHE 13 OCTOBRE

1.00—Mire et musique
1.15—Cours universitaires
3.30—Roman de la science
4.00—L'art et les hommes
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Tribune libre
7.00—Chasse au faisan
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième Nord
8.30—Le Parapluie magique
9.30—Images et rites du Congo
10.00—Conférence de presse
10.30—Soirée de la fraternité "La Grande Mnace"
11.30—Conférence

LUNDI 14 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Monsieur Pipo
6.00—Champion
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Le temps des copains
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—De 9 à 5
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Sergent Berry"

MARDI 15 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Grand prix
6.00—Baseball
6.30—Nouvelles
6.45—A communiquer
7.00—Caméra '63
7.30—Le temps des copains
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Martial Solal
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Magda"

MERCREDI 16 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—L'épée de Florence
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson Trio
7.00—Temps présent
7.30—Le temps des copains
8.00—Le Pain du jour
8.30—Cité sans voile
9.30—Janique aimée
10.00—Vicky Autier
10.30—Cinéma: "Les héros sont fatigués"

JEUDI 17 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—Emission scolaire
7.30—Le temps des copains
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Un, deux, trois rideau
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Les Portes de la nuit"

VENDREDI 18 OCTOBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Croquignoles
6.00—Ivanhoé
6.30—Nouvelles
6.45—A communiquer
7.00—Vingt ans express
7.30—Le temps des copains
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "La Guerre des boutons"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Crime et châtiment"

La FNEUC amende sa constitution

EDMONTON — La Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes a résolu de réorganiser ses structures de façon à placer les étudiants francophones sur un pied d'égalité avec les étudiants d'expression anglaise, sur les questions d'intérêt national.

MARION REALTY
66, rue Marion

Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.

Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.

Pour plus de renseignements appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
26-776-27C.

A VENDRE

NORWOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.

NORWOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $80, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.

Avons argent à prêter sur 1ère 2e hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
26-765-27C.

A VENDRE

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 5 h. p.m., le lundi 28 octobre 1963, pour la vente de l'école et du terrain de l'ancien District Scolaire St-Pierre Sud, chemin no 59, 3 milles au sud de St-Pierre. On fera parvenir les soumissions à l'adresse suivante:

District Consolidé de
St-Pierre no 2395,
St-Pierre,
Manitoba.

A VENDRE

EPICERIE-CHARCUTERIE

Chiffre d'affaires: $110,000.

Située sur rue principale à St-Boniface

Obligé de vendre pour cause de santé.

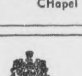
Equipement: $9,000

Marchandise à valeur actuelle

S'adresser à Boite 616,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.

Ne sois pas fier des vêtements que tu portes, ne t'enorgueillis pas lorsqu'on t'honore; car les oeuvres du Seigneur sont admirables, mais elles sont cachées aux hommes. (Eccli 11, 4)





Commission Royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

Mémoires

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme invite les institutions, les associations et les particuliers à lui soumettre des recommandations.

La Commission, tout en accordant le temps voulu à la préparation des mémoires, désire recueillir assez tôt le plus grand nombre possible d'opinions. Ceux qui comptent soumettre un mémoire sont priés d'en informer la Commission avant le quinze novembre prochain et de faire savoir en même temps s'ils peuvent le remettre avant le premier février 1964. C'est en fonction des mémoires remis avant cette date que la Commission compte établir le calendrier de ses audiences publiques les premiers mois de 1964. Seuls ceux qui soumettent un mémoire ont le droit d'être entendus en audience publique.

La Commission fera parvenir sur demande un feuillet d'instructions sur la préparation des mémoires et les audiences publiques ainsi qu'un extrait de l'arrêté en Conseil C.P. 1963-1106, qui formule le mandat de la Commission. Ces mémoires doivent traiter de sujets compris dans ce mandat.

On adressera toute communication comme suit:

Les Secrétaires,
Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme,
C.P. 1508,
Ottawa, Ontario.

